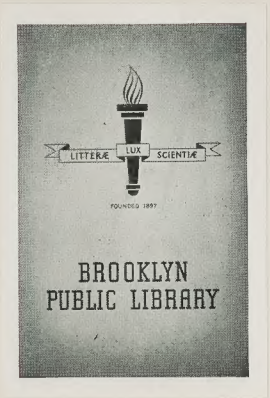
LITTERÆ
LUX
SCIENTIÆ
FOUNDED 1897
BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY

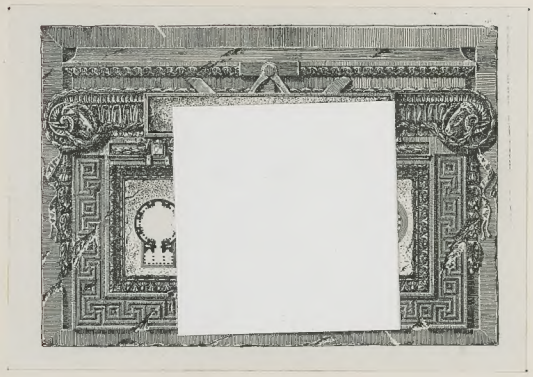

648-1

LES MÉDAILLES

DES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

A PARIS

CONCOURS CHENAVARD. - Concours sur Esquisses. - Concours sur Projets rendus.
Concours d'Ornement et d'Ajustement (Prix ROUGEVIN, fondé en 1857).
CONCOURS GODEBŒUF (fondé en 1879). - Concours d'Histoire de l'Architecture.
Concours de Composition décorative dont le programme est donné:
1° Par le Conseil supérieur; 2° Par le Professeur du Cours.

NOTA. — *LES DIPLOMES D'ARCHITECTE, décernés par le Gouvernement, forment des Albums indépendants*

PRIX:

Muller-Sœhnée, fondé en 1850. — Jay, 1873. — Jean Leclaire, 1872, de la « Société centrale des Architectes » (fondation Destors, 1875), fondation Chapelain, 1883. — Abel Blouet, 1853. — Edmond Labarre, 1880. — Prix de Reconnaissance des Architectes américains, 1887.

Grands Prix de Rome, institués en 1667.

BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY
3717622

A. GUÉRINET, Librairie d'Architecture et d'Art Décoratif
140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

R-F
f720
M48
v.14

BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES

Médailles des Concours d'Architecture

A L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

XIVe Année (1911-1912)

TABLES ET NOTICES

COURS DE CONSTRUCTION (1910-1911)

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

La Piscine principale d'un Etablissement thermal important

On suppose que cet établissement contiendrait deux piscines semblables, avec leurs dépendances, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes; c'est l'étude de l'un de ces groupes qui fait l'objet du programme.

La salle renfermant la piscine serait en communication avec le vestibule principal de l'établissement, par un vestibule intermédiaire clos, jouant le rôle d'antichambre.

Les dépendances à ménager consisteraient en cabines-vestiaires, salles de massage, salons de repos, dépôt de lingerie, water-closets, et en quelques petites pièces pour le personnel.

La forme de la salle de la piscine est laissée au choix des concurrents.

Le vestibule principal, dont on ne donnera que quelques travées, serait voûté en maçonnerie. La salle de la piscine serait couverte par une voûte soit en maçonnerie, soit à ossature métallique, ou par un plafond avec voussures.

Elle serait éclairée par des baies verticales ou par un vitrage horizontal, ou par les deux dispositions à la fois.

Le comble de la salle de la piscine serait construit en charpente métallique; celui du grand vestibule, en charpente en bois. La nature de la couverture n'est pas déterminée.

Le sol de ce dernier et de la piscine serait revêtu d'un dallage en pierre ou en marbre, ou de mosaïque.

On devra disposer un sous-sol qui recevrait des appareils de chauffage, des moteurs et des dynamos pour la production de l'électricité, des dépôts de combustible, etc.

La plus grande dimension de la salle de la piscine ne dépassera pas 30 mètres.

On donnera: A l'échelle de 0 m. 005 par mètre, le plan des fondations et celui du sous-sol, par moitié; le plan du rez-de-chaussée en entier; le plan des combles et celui de la couverture par moitié;

A l'échelle de 0 m. 01 par mètre, l'élévation du grand vestibule, et celle de la salle de la piscine, ou l'une de ces élévations, suivant ce que permettra la composition adoptée.

A l'échelle de 0 m. 02 par mètre:

Des détails de plans, s'il y a lieu; la coupe rendant compte de la salle de la piscine et du grand vestibule; le plan et l'élévation d'une travée de ce dernier, dans le sens perpendiculaire à la coupe précédente;

Des détails de maçonnerie à 0 m. 05 par mètre, de charpente en bois et en métal, de couverture, à 0 m. 10 par mètre; de menuiserie à 0 m. 20 par mètre;

Des épures de stabilité des voûtes, et le résumé des calculs ayant servi à déterminer les dimensions des éléments principaux de la construction.

P. MONDUIT.

Pl. 1 à 6.	*Prix JAY:*	Mottini,	élève de M.	Paulin.
7 à 10.	*Mention...*	Anderson,	—	Redon.
11 à 16.	—	Texereau,	—	Laloux.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS CHAUDESAIGUES

Rendez-Vous de Chasse

Ce pavillon isolé dans le parc d'un grand domaine forestier comprendrait :

Un vestibule, une salle principale qui serait à la fois salon et salle à manger, largement ouverte sur une terrasse dominant un étang, plusieurs salons, salons pour les dames, vestiaires, lavabos, etc....

Dans le soubassement, cuisine et ses dépendances, salles pour le personnel.

La plus grande dimension de la grande salle n'excèderait pas 16 mètres. Les autres dimensions sont indéterminées.

Pour les esquisses on fera un plan général à l'échelle de 0.0025 pour mètre, la façade et la coupe de la grande salle avec arrachements à l'échelle de 0.01 pour mètre.

Pour le rendu on fera le plan d'ensemble à 0.005 pour mètre, le plan et la façade de la grande salle à 0.02 et la coupe de la même salle à 0.04 pour mètre, ces trois derniers dessins avec arrachements.

Pl. 17 à 19.	*Prix....*	Camuzat,	élève de M.	Pascal.
20 à 23.	*Mention.*	Halley,	—	Héraud.
24 à 27.	—	Japy,	—	Pascal.
28 à 31.	—	Draperi,	—	Héraud.
32 à 34.	—	Haffner,	—	Laloux.

PROJET DE VACANCES

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Un Théâtre

Cet édifice destiné à des représentations lyriques, dramatiques et de comédie, serait situé en bordure d'une large voie, sur un terrain formant emprise dans une promenade publique.

Il se composerait, comme tous les édifices analogues, de deux parties principales:

1° La salle de spectacle et ses dépendances destinées au public;

2° La scène ou théâtre proprement dit, l'administration, les locaux destinés aux artistes et au personnel de scène.

Ces deux parties, quoique composant un même ensemble, ne peuvent avoir entre elles que des communications peu nombreuses et faciles à intercepter. Chacune d'elles doit être pourvue de ses moyens propres d'accès et de dégagement.

Tous les locaux destinés au public et tous ceux de la scène doivent être desservis par, au moins, deux entrées et deux escaliers distincts. Les escaliers à quartier tournant sont à éviter. L'ouverture de la scène doit être munie d'un rideau métallique manœuvrable du dedans et d'un point facilement accessible du dehors. Les vantaux des portes doivent ouvrir vers le dehors.

La partie publique comprendrait : Une ou deux descentes à couvert; Une galerie extérieure avec guichets pour la vente des billets; Un vestibule avec bureaux de contrôleurs; Des vestiaires; Un ou deux escaliers principaux et des escaliers secondaires; Un foyer principal, un buffet et un fumoir; Des galeries de circulation et d'accès aux divers points de la salle; La salle de spectacle.

Cette salle, pièce principale de l'édifice, disposée pour recevoir 1.600 spectateurs assis, serait divisée en parterre, orchestre, galeries et loges. L'orchestre des musiciens serait complètement apparent ou, en partie, dissimulé sous le proscenium.

Toute liberté est laissée aux concurrents pour la disposition de la salle et son agencement, le nombre plus ou moins grand des étages, des loges et des galeries.

Il est rappelé, à ce sujet, que des essais très intéressants et appréciés ont été faits à l'étranger dans le but de diminuer le nombre des places de côté et même de les supprimer radicalement.

Les services de la scène et de l'administration comprendraient :

Un logement de concierge;

Une entrée spéciale pour les décors;

Des escaliers en nombre suffisant pour assurer deux dégagements à tous les étages et à tous les locaux;

Un poste de police;

Un poste de sapeurs-pompiers;

Divers locaux pour le personnel de la scène, des dépôts de petit matériel;

Dans un étage principal, au niveau de la scène, le cabinet du Directeur avec antichambre, le cabinet du secrétaire général, le cabinet du régisseur, deux bureaux d'employés, un cabinet pour le médecin, le foyer des artistes, le foyer de la danse, le foyer des figurants et choristes;

Et, dans divers étages, une trentaine de loges particulières pour les artistes, les danseurs et danseuses; des salles d'habillage et des vestiaires pour les choristes, les figurants, le corps de ballet, etc.

La scène occupant le centre de ces locaux serait pourvue de larges bas-côtés, de trois dessous et de deux ou trois étages de ponts.

Des water-closets, urinoirs, postes de secours contre l'incendie seraient répartis sur les divers points de l'édifice.

L'ensemble serait chauffé par la vapeur et éclairé par l'électricité. Les chaudières à vapeur seraient établies dans les caves de la partie publique ou dans un bâtiment annexe dont il ne sera pas rendu compte.

La plus grande dimension du terrain, non compris perrons et emmarchements, n'excédera pas 90 mètres.

On fera : Pour l'esquisse : la moitié du plan du rez-de-chaussée et la moitié du plan de l'étage du foyer principal, l'élévation principale et une coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 002 pour mètre;

Pour le rendu : les mêmes plans complets, la même coupe à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation au double.

Toute esquisse négligée, imprécise ou au crayon seulement, tout dessin rendu négligé, au crayon seulement ou tout manque de concordance entraînera la mise hors de concours.

Deux châssis n° 2 (1m25 × 0m85) maximum ou un seul châssis n° 4 (1m65 × 1m25) maximum. V. BLAVETTE.

NOTE. — Le prix Cavel d'une valeur de 300 francs est attribué à l'élève qui obtient la première des médailles dans le concours de projet rendu jugé au commencement d'octobre et dit « Projet de vacances ». Il ne peut être cumulé. (Art. 97 du Règlement).

Pl. 35 à 38.	*1re Médaille et Prix CAVEL.*	Ansaloni,	élève de M.	Defrasse.
39, 40 & 44.	*2e Médaille.....*	Monnard,	—	Héraud.
41, 42, 43.	—	Chevalier	—	Lambert.
45 à 47.	*1re Seconde Médaille.....*	Bolopion,	—	Daumet & Jaussely.
48 à 50.	—	Grapin,	—	Bernier.
51 & 52.	—	Rogniat,	—	Daumet & Jaussely.
63.	—	Chicandard,	—	Duquesne.

1re CLASSE — ESQUISSE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Un Dressoir

La salle à manger de réception d'un hôtel particulier est desservie par une galerie; elle s'éclaire latéralement sur le jardin, une cheminée décore l'un des petits côtés; l'autre petit côté est, en grande partie occupé par un dressoir fixe en menuiserie se reliant, comme composition, avec la décoration de la pièce. Ce dressoir peut être, en partie, logé dans une niche de forme indéterminée ou complètement en saillie sur le mur; deux portes de service sont pratiquées dans son voisinage. Destiné à conserver l'argenterie courante et des pièces historiques, il comprendra des armoires fermées, des tiroirs, des étagères complètement à jour et d'autres fermées par des glaces.

La salle à manger a 10 mètres de largeur sur 7 de hauteur.

On fera le plan du fond de la pièce et une coupe partielle suivant son grand axe à 0 m. 02 pour mètre et l'élévation totale de la décoration du fond à 0 m. 04 pour mètre.

Tout manque de concordance ou tout dessin au crayon seulement entraînera la mise hors de concours. V. BLAVETTE.

Pl. 53.	Expert,	élève de M.	Redon.
54.	Delaon,	—	Laloux.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS DETOUCHE DIT DESTOUCHES, DELAGE & ROUX

POUR L'ANNÉE 1911

Un Casino de Bains de Mer

Cet édifice, situé à proximité d'un Etablissement de bains de mer, serait isolé sur la plage. Il se composerait d'un vaste vestibule avec dépendances : salles de l'administration, vestiaire, bureaux d'abonnement, de distribution de billets; pièces d'attente pour les domestiques, le personnel, salles de lecture, salles de billards et de jeux; grand café, salons particuliers; salle de bal; salle de concert pour les mauvais temps et pour le soir. Un important orchestre extérieur sera disposé à proximité du café et de portiques abris du côté de la mer. Il y aura aussi des portiques du côté des jardins.

Le terrain ne dépassant pas cent mètres dans sa plus grande dimension comprendra une enceinte de verdure et des postes de gardiennage.

Il y aura une habitation pour le directeur, dans l'Etablissement ou dans son enceinte.

On fera l'esquisse du plan à l'échelle de deux millimètres, et à la même échelle une façade et deux coupes.

Un morceau détaché de cette esquisse sera grandi à l'échelle de deux centimètres.

Les dessins devront être remis à l'Ecole des Beaux-Arts le 23 février 1911.

Pour le rendu, à la date du 12 octobre 1911, on fera le plan à l'échelle de un centimètre et les élévations et coupes à deux centimètres pour mètre.

Pl. 55 à 58.	*1er Prix..*	R. Barré,	élève de MM.	Daumet & Jaussely.
59 à 62.	*Mention.*	Lauzanne,	—	Laloux.

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Dépôt d'Etalons

Cet établissement est destiné à abriter 60 étalons entretenus par l'Etat pour être mis à la disposition des éleveurs dans le but d'obtenir, par sélection, une constante amélioration de la race chevaline.

Il comprendra : Un pavillon d'habitation pour le directeur; Un pavillon d'administration avec logement pour le secrétaire; Une cour principale assez vaste pour servir à la promenade des chevaux; Des écuries pour 60 chevaux. Ces écuries seront divisées en boxes; chacune sera accompagnée d'une petite chambre de veille; Un manège couvert; Un manège découvert; Dans des bâtiments aussi éloignés que possible des écuries, deux infirmeries divisées chacune en six boxes; Deux pièces et un laboratoire pour le vétérinaire; Deux hangars ou salles de monte. Ces locaux doivent être facilement accessibles du dehors afin d'éviter le passage des juments près des écuries des étalons; Une maréchalerie avec dépôt de matières premières et petit musée de ferrures; Une sellerie avec dépôt de matières et pièce pour les réparations; Dans des pavillons séparés, douze logements pour le personnel de service; Un ou deux hangars pour le fourrage.

Des abris couverts pour le pansage, un ou deux abreuvoirs, un réservoir avec machine élévatoire, des jardins, plantations, trous à fumier, etc., compléteront cet ensemble.

Le terrain, isolé de tous côtés, n'excèdera pas 150 mètres sur 200.

On fera : Pour l'esquisse : le plan complet, l'élévation vers l'entrée et la coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 0015 pour mètre;

Pour le rendu : les mêmes plan et coupe à 0 m. 004 pour mètre et la même élévation à 0 m. 008 ponr mètre.

Deux châssis n° 2 (1m45×0m85) maximum ou un châssis n° 4 (1m65×1m25) maximum.

V. BLAVETTE.

Pl. 64, 65.	*1re Seconde Médaille :*	Andrieu,	élève de M.	Bernier.
66, 67.	—	—	Castel,	—	Bernier.
68, 69.	—	—	Boille,	—	Laloux.
70, 71.	—	—	R. Prey,	—	Daumet & Jaussely.
72, 73.	—	—	Schiavoni,	—	Bernier.

1re ET 2e CLASSES

CONCOURS

POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

La Décoration d'une Ile

Une île divise en deux bras le large fleuve qui traverse une grande ville. Elle est élevée de 8 à 10 mètres au-dessus des eaux, longue de 400 mètres et sa plus grande largeur ne dépasse pas 150 mètres. Elle renferme une promenade publique avec portiques d'abri, cafés, kiosque à musique, etc. Elle est reliée aux rives du fleuve par deux passerelles, une sur chaque bras, réservées aux piétons seulement.

A l'une des extrémités de l'île, on projette d'édifier un monument, image de la grandeur et de la prospérité de la cité, dues en grande partie aux échanges commerciaux qui empruntent la voie fluviale. Ce monument perpétuerait aussi le souvenir d'hommes illustres et des inscriptions rappelant de grands faits historiques pourraient y trouver place. Des rampes ou des escaliers feraient communiquer la promenade avec le niveau de l'eau où seraient installés des embarcadères de bateaux de plaisance. La composition devra être intéressante aussi bien du côté de l'île que du côté du fleuve.

On fera : Pour les esquisses : le plan de l'île entière avec amorce des passerelles et l'élévation sur la plus grande longueur à 0 m. 001 pour mètre — et une élévation du monument seul prise sur l'extrémité de l'île à 0 m. 002.

Pour le rendu : le même plan et la même élévation longitudinale à 0 m. 0025 ; l'élévation du monument à 0 m. 01.

Pl. 74 à 77.	*Prix 1911*.....	M. Boille,	élève de M. Laloux.
78, 79.	*Prix réservé de 1909.*	R. Expert,	— Redon.
80, 81.	*Mention*.....	Alleman,	— Pascal.

1re CLASSE

CONCOURS GODEBŒUF

« Le concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc.... » (Extrait de la fondation).

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

La Clôture d'un groupe d'Ascenseurs

Un somptueux hôtel de voyageurs aurait ses étages d'appartements desservis par un groupe de trois ascenseurs à marche rapide.

Les ascenseurs seraient juxtaposés dans une cage unique, et leur départ à rez-de-chaussée occuperait la paroi d'un vestibule donnant accès au grand hall de l'hôtel.

C'est la clôture fermant la cage à rez-de-chaussée y compris, s'il y a lieu, les amortissements latéraux sur la paroi du vestibule qui fait l'objet du présent programme.

Réunissant les trois ascenseurs, dans une composition d'ensemble traitée avec une grande richesse et un grand luxe de matériaux (fers forgés, bronzes, marbres, bois sculptés, etc.), la clôture serait en légère saillie sur le nu du mur. Elle serait ajourée, surtout par le bas, afin de laisser paraître dans leur plus grand développement les trois cabines richement décorées dont les portes correspondraient aux portes de la clôture.

Dans certains exemples on a disposé des cadrans avec aiguilles, ou bien des motifs verticaux avec curseurs, qui indiquent, à tout moment, l'endroit précis où se trouvent les ascenseurs dans leur course. Il est possible de tirer de ces dispositions des motifs décoratifs.

Les cabines supposées semblables, et ayant chacune 1 m. 60 de largeur, seront séparées par un espace assez restreint destiné à l'installation des guidages.

La hauteur du vide à décorer, c'est-à-dire la hauteur entre le sol et le dessous des moulures du plafond du vestibule est de 5 mètres. C'est la seule dimension donnée. La largeur de la clôture est indéterminée.

On fera : Pour l'esquisse : le plan, la façade et la coupe à l'échelle de 0 m. 025 pour mètre ;

Pour le rendu : le plan et la coupe à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre et l'élévation à 0 m. 10 pour mètre.

En outre, on donnera, à l'échelle de 0 m. 20 pour mètre, un détail intéressant à la fois la construction et la décoration.

Un châssis n° 2 (1m25×0m85 max.)

Pl. 82.	*Prix et 1re Médaille*...	Barbotin,	élève de M.	Laloux.
83.	*1re Médaille*.....	Albert Le Monnier,	élève de M.	Héraud.
84.	—	..... Orval,	élève de M.	Laloux.
85.	—	..... R. Maurice,	élève de M.	Redon.
86.	*1re Seconde Médaille*..	Albert Rouch,	élève de MM.	Daumet & Jaussely.
87.	—	Grapin,	—	Bernier.
88.	—	C. Lefranc,	—	André.
89.	—	Marcel Bonhomme,	élève de M.	Héraud.

1re ET 2e CLASSES

CONCOURS Ed. LABARRE

Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse. (Extrait de la fondation).

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Une Station estivale

Cette station serait construite sur le plateau d'un des sommets d'une haute montagne, à quelque distance d'une ville d'eaux et de plaisirs placée au bord d'un grand lac ; elle serait reliée à cette ville par une route et aussi par un funiculaire qui y aboutirait.

Les touristes qui séjourneraient dans la station, particulièrement pendant les grandes chaleurs, jouiraient de vues magnifiques, surtout du côté du lac dont la rive opposée est bordée de hautes montagnes couvertes de neige, et respireraient un air de la plus grande pureté ; dans la journée, ils pourraient parcourir le pays montagneux qui est si pittoresque avec ses torrents et ses forêts de sapins ou se rendre aux bords du lac que sillonnent de nombreux bateaux, et, dans la soirée, ils trouveraient réunies dans la station même des distractions dont l'attrait serait suffisant pour attirer les touristes en villégiature sur le bord du lac.

Les constructions placées au milieu de bosquets et de parterres, bordées de terrasses verdoyantes, avec fontaines et fleurs, présenteraient un aspect attrayant. Cette station serait non seulement une station de santé mais, aussi, un centre d'attractions. Elle comprendrait :

1° Un casino, placé sur un point bien en évidence du côté du lac, avec grand vestibule, salle de jeux, salle des fêtes et concerts, un petit théâtre pour 700 spectateurs, salles à manger de dimensions diverses, galeries, dépendances telles que : salles d'escrime et de boxe, salles de bains avec douches et étuves, pourvues de vestiaires, lavabos, closets, offices, etc..., quelques beaux appartements seraient aménagés dans cette construction luxueuse ;

2° Des bâtiments formant « hôtels » destinés à loger, avec tout le confort moderne, les touristes séjournant dans la station. Chacun de ces hôtels renfermerait des services généraux : bureaux, hall, salons, salle à manger, salle de correspondance et de lecture, et des chambres de dimensions variées pourvues d'une toilette, souvent avec baignoire et closet particulier, parfois avec boudoir ou petit salon ; ces pièces seraient disposées pour pouvoir former des appartements. Les hôtels seraient desservis par des escaliers, des ascenseurs, des monte-charges ; ils seraient pourvus des dépendances ordinaires : bains, closets, salle de service, etc.; à l'étage supérieur seraient logés les domestiques particuliers des touristes.

Quelques élégantes villas de dimensions variées seraient disposées pour des familles ou des touristes isolés désirant jouir d'une grande tranquillité et faire une véritable cure d'air.

Les bâtiments et villas devraient pouvoir loger *six cents* touristes ;

3° Des dépendances comportant des bureaux pour l'administration centrale de la station, des chambres et appartements pour les employés supérieurs et le nombreux personnel, la cuisine et les dépendances pour les gens de service, pour les cochers et mécaniciens des touristes, des magasins d'approvisionnement en charbon, en comestibles, une vacherie, une lingerie avec ses dépendances, de vastes hangars pour les autos et voitures des touristes, des écuries pour leurs chevaux, des chambres pour leurs cochers et mécaniciens, enfin des hangars pour les voitures de la station, etc. Les magasins et les locaux réservés aux employés seraient en communication avec les services placés dans les sous-sols du casino et des hôtels au moyen d'une galerie souterraine.

Le plateau sur lequel seront édifiés les principaux bâtiments : casino, hôtels, sera de 75.000 m² environ ; les pavillons, terrasses, dépendances, jardins, etc., peuvent être en dehors de cette surface.

Il est demandé pour l'esquisse : Un plan donnant l'ensemble de la station et de ses abords à 0 m. 0015 ;

Une façade donnant l'ensemble vu du côté du casino à 0 m. 003 ;

Une coupe passant par le casino, sur l'ensemble, à 0 m. 0016.

La feuille de rendu ne devra pas dépasser 1m × 1m40.

Pl. 90.	*Prix*....	A. Le Monnier,	élève de M.	Héraud.
91.	*Mention*.	Maurice André,	—	Héraud.
92.	—	Rigolet,	—	Daumet & Jaussely.
93.	—	Giroud,	—	Duquesne.
94.	—	Jacques Carlu,	—	Duquesne.
95.	—	Castel,	—	Bernier.
96.	—	Hallet,	—	Héraud.

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Les Bâtiments des Laboratoires dans une Ecole Nationale d'Agriculture

L'ensemble projeté comprendra un groupe de locaux destinés à l'enseignement théorique et des bâtiments isolés destinés à l'enseignement pratique.

Le groupe des locaux destinés à l'enseignement théorique comprendra :

Un premier vestibule donnant accès à deux amphithéâtres d'au moins 8 mètres sur 12 pour les cours et à un amphithéâtre plus grand pour les réunions nombreuses. Ces amphithéâtres seront accompagnés de salles de préparation de cours et de cabinets de professeurs ;

Un second vestibule, portique, galerie ou hall donnant accès aux services suivants :

Botanique, Agriculture, Viticulture, Sylviculture, Entomologie, Arboriculture.

Le service de la botanique, le plus important, comprendra :

Une grande salle d'au moins 7 mètres sur 15 avec paroi vitrée exposée au nord pour le travail au microscope :

Une salle de physique avec serre ; Une salle pour les herbiers ; Un cabinet de professeur ; Un cabinet de répétiteur ; Un cabinet de préparateur et des dépôts.

Les six autres services comprendront chacun :

Un laboratoire pour les élèves ; Une salle de collections ; Un cabinet de professeur ; Un cabinet de répétiteur ; Quelques pièces secondaires et des dépôts.

Les bâtiments destinés à l'enseignement pratique, au nombre de trois, ne seront reliés à ceux destinés à l'enseignement théorique que par de légers abris couverts.

Le premier, le plus important, destiné aux travaux pratiques de chimie générale comprendra : deux laboratoires, un cabinet de professeur, un cabinet de préparateur et des dépôts. Il sera accompagné d'auvents et d'espaces découverts pour les expériences en plein air.

Les deux autres bâtiments moins importants sont destinés : l'un aux travaux pratiques de chimie agricole ; l'autre à l'étude des diverses machines agricoles ; ils seront aussi accompagnés d'auvents et d'espaces découverts.

Des groupes d'urinoirs et de water-closets seront répartis sur les points utiles.

Tous les bâtiments fermés seront élevés sur des sous-sols éclairés et parfaitement ventilés dans lesquels seront installés les dépôts de matières premières, les appareils de chauffage et les diverses canalisations.

Le terrain occupé par tous ces bâtiments faisant partie d'un grand ensemble ne sera pas clos ; sa plus grande dimension n'excédera pas 120 mètres sur 180.

On fera : Pour les esquisses : le plan du rez-de-chaussé, une coupe et l'élévation principale à 0 m. 0015 p. m. Le plan sera poché en noir ;

Pour le rendu : le même plan, la même coupe à 0 m. 004 p. m. et la même élévation à 0 m. 008 p. m.

Toute esquisse négligée, imprécise ou au crayon seulement, tout dessin rendu négligé ou au crayon seulement entraînera la mise hors concours.

Deux châssis n° 2 (1m25×0m85).

V. BLAVETTE.

Pl. 97, 98.	*1re Médaille*.....	Burnham,	élève de M.	Deglane.
99, 100.	—	..... Chaligné,	—	Bernier.
101, 102.	—	..... Grapin,	—	Bernier.
103, 104.	*1re Seconde Médaille.*	Dumail,	—	Bernier.
105, 106.	—	Draperi,	—	Héraud.

1re CLASSE — ESQUISSE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Le Service des Bains et de la Boisson dans un grand Etablissement thermal

Ce service, partie centrale et la plus importante d'un vaste ensemble composant un établissement thermal moderne, comprendra :

1° Une salle pour la boisson avec dépôt des verres, galerie de repos et quelques dépendances ;

2° Une installation complète d'hydrothérapie divisée en deux parties, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, et comprenant, pour chaque partie, 30 cabinets pour se déshabiller, bains de vapeur, d'air chaud, douches, piscine, etc., etc. ;

3° Deux groupes de bains ordinaires, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, avec chacun, vestibule, salle d'attente, 50 cabinets, piscine couverte, salle de repos, lingerie, etc., etc. ;

4° Un gymnase couvert ;

5° Un grand gymnase découvert ;

6° Une salle d'escrime avec ses dépendances.

Tous ces locaux seront réunis par un vaste promenoir couvert largement ouvert sur les jardins et servant d'abri les jours de mauvais temps. Quelques petites boutiques seront accessibles de ce promenoir.

Le terrain occupé par les constructions en élévation n'excédera pas 160 mètres sur 120, non compris le gymnase découvert.

On fera : le plan, l'élévation principale et une coupe à 0 m. 04 p. m.

Tout dessin négligé, imprécis ou au crayon seulement entraînera la mise hors de concours.

Le plan sera poché en noir. La plus grande dimension de la feuille de papier employée n'excédera pas 1 m. 10.

V. BLAVETTE.

Pl. 107.	Haffner,	élève de M.	Laloux.
108.	Delaon,	—	Laloux.
110.	Grapin,	—	Bernier.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

La Restitution du Porche en charpente de l'Eglise Sainte-Catherine de Honfleur (XV^e Siècle)

L'emploi du bois dans l'architecture normande a été caractéristique à toutes les époques.

Tout le monde connaît les maisons en bois de Lisieux, dont les façades, formées de poteaux soutenant en bascule, sur des sablières, les solives apparentes des planchers, sont des modèles de bonne construction.

Mais en Normandie, comme dans les pays scandinaves, des monuments de grandes dimensions ont été construits en bois, par les moyens qui étaient en usage pour la construction des navires. Des poteaux divisaient la surface à couvrir en travées formées de chevrons fermes, assimilables aux « couples » des coques de navires et qui, combinés avec liens courbes, blochets, potelets et pans de bois de faîtage, constituaient une ossature résistante, dessinant une voûte en bois et servant de soutien aux planches minces, se recouvrant à grains d'orge, qui formaient la surface de la voûte.

Parmi ces édifices, l'un des plus complets, mais aussi des plus mutilés, est l'église Sainte-Catherine de Honfleur. A une certaine époque, où sévissait la manie des pastiches de l'architecture classique, on eut l'idée de transformer les poteaux, divisant les deux nefs de l'église et les bas-côtés, en colonnes doriques au moyen d'enduits en plâtre et on coupa les sablières pour faire, avec le plâtre, des arcs surbaissés accompagnant ces singulières colonnes. Tous ces plâtrages ont disparu heureusement et malgré les mutilations on retrouve aujourd'hui la disposition originale de la double nef et des bas-côtés couverts par des voûtes en bardeaux

Mais on n'a pas encore remplacé un porche, contemporain des fausses colonnes en plâtre, et qui masque entièrement, de la façon la plus disgracieuse, l'entrée de l'église.

A défaut de documents anciens sur l'Eglise Sainte-Catherine il est aisé de trouver dans les anciennes églises du Calvados, des renseignements sur ces porches de façade ; notamment dans les églises de Rocques et de Ouilly-le-Vicomte, qui n'ont point subi de modifications, il en existe d'ailleurs un, de dimensions réduites, sur la façade latérale Sud de l'église de Honfleur.

Au moment où ce curieux édifice va être réparé, il est intéressant de rechercher comment pouvait s'ajuster sur la façade, le porche en question en ménageant des entrées correspondant aux deux portes qui donnaient accès à l'église, sous la tribune ajoutée au XVI^e siècle.

D'après les témoins existants, l'église se terminait au XV^e siècle par un pan de bois et elle fut allongée de deux travées quelques années après sa construction. Il est difficile de savoir, à cause du malencontreux porche à colonnes en plâtre, si l'église se terminait, au XVI^e siècle, par un pignon ou par un pan de bois. La pierre était rare, elle n'est employée qu'en chaînages ou liaisons dans les soubassements sous les sablières basses pour recevoir les poteaux, le remplissage étant formé de galets taillés en *opus incertum*.

La tribune, ayant son plancher à 3 mètres du sol, permettait l'ouverture, au-dessus du porche, dans le pignon des deux nefs, de baies qu'on peut imager remplies par des meneaux en bois, si l'on en juge par la disposition des fenêtres éclairant latéralement la nef ou de celles des absides.

Le sujet du concours est la restitution de ce porche en charpente de la façade Ouest, dont la saillie d'après les alignements des rues, ne devrait pas dépasser 4 mètres.

On ferait, pour l'esquisse, la vue d'ensemble et la vue latérale à l'échelle de 0 m. 005 pour mètre. Pour le rendu, le dessin de la moitié seulement de la façade principale avec la coupe, arrêtée au pignon, à l'échelle de 0 m. 04 pour mètre, le croquis d'ensemble à 0 m. 005 étant répété dans la feuille pour rappeler la disposition générale. La limitation du rendu à la moitié de cette façade a pour objet de faciliter aux élèves l'étude des combinaisons de bois.

Châssis n° 2 (1^m25 × 0^m85 maximum).

Le Professeur, LUCIEN MAGNE.

Pl. 119. VAUGEOIS élève de M. PAULIN.
123. GRAPIN, — BERNIER.

1^re CLASSE

CONCOURS D'ORNEMENT ET D'AJUSTEMENT

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

Le Modèle-Type d'un Billet de Banque de Mille Francs

Dans tous les pays où les échanges commerciaux sont intenses, on remplace les paiements en métal des sommes importantes par des billets émis par des banques. En France, une seule banque a le privilège d'émettre des billets ; mais en Italie, en Amérique notamment, de nombreuses banques sont autorisées à le faire.

Chacune des banques à privilège d'émission, recherche, dans la fabrication et l'impression des billets, un papier fin à peu près indéchirable, dont les vignettes sur les deux faces sont composées par des artistes renommés.

En France, ces compositions comprennent généralement des figures. Le billet de cent francs de Baudry reproduisait des figures avec cette devise : la Sagesse fixe la Fortune. D'autres billets sont ornés de figures allégoriques, l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce ; sur certains on trouve des artisans : un forgeron, un laboureur, etc., travaillant à créer la richesse du pays. Sur d'autres billets enfin la composition est presque exclusivement ornementale et les figures n'ont qu'un rôle secondaire. Dans tous les cas, les fonds sont revêtus, pour une grande partie, soit de lettres, soit d'ornements. Des inscriptions appropriées doivent être imprimées sur le billet.

De même pour la coloration on trouve une grande variété de billets dans les différents pays ; certains sont en grisaille, d'un ton presque uniforme, et rehaussés seulement de parties colorées ; d'autres, au contraire, portent des colorations fondues et variées, l'état de perfectionnement des procédés permettant aujourd'hui d'obtenir à peu près tous les tons et toutes les nuances par la superposition des tons.

Les concurrents ont donc une grande liberté pour établir leur composition ; les règles fixes qu'ils devront observer sont les suivantes ; le modèle-type correspondant au programme reproduira la face principale du billet ; il est destiné à être réduit cinq fois et aura comme dimension 0 m. 90 × 0 m. 60 ; le billet lui même devant avoir pour dimension 0 m. 18 × 0 m. 12.

Deux parties blanches seront réservées pour les filigranes, c'est-à-dire la gravure dans l'épaisseur même du papier de deux têtes ou de deux figures. Deux signatures trouveront également leur place sur le billet.

Pour l'esquisse qui devra être arrêtée au trait et à l'encre, les dimensions seront : 0 m. 27 × 0 m. 18.

Pour le rendu, comme il est dit plus haut, le dessin aura 0 m. 90 × 0 m. 60.

Un châssis n° 2 (1^m25 × 0^m85 maximum).

Pl. 112.	2^e *Prix*	R. EXPERT,	élève de M.	REDON.
113.	2^e *Prix*	HALLEY,	—	HERAUD.
114.	1^re *Médaille*	R. MAURICE,	—	REDON.
115.	—	DEBAT-PONSAN,	—	LALOUX.
116.	—	HAFFNER,	—	LALOUX.
117.	—	Robert LEBOUT,	—	DEGLANE.
118.	1^re *Seconde Médaille*	DRAPERI,	—	HÉRAUD.
119.	—	A. MAURICE,	—	HÉRAUD.
120.	—	BAUDRIER,	—	PASCAL.
121.	—	LAURENTIN,	—	REDON.
122.	—	ANSALONI,	—	DEFRASSE.
124.	—	Michel DUPRÉ,	—	BERNIER.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE 1912

Les Salles de Fête et de Réunion et les grandes Serres d'un Jardin d'acclimatation

Dans un jardin d'acclimatation, il faut de grands espaces couverts où la foule puisse se réfugier en cas de mauvais temps et où diverses sortes d'attractions puissent lui être offertes en toute saison.

C'est le programme qui est proposé aux concurrents.

Dans un groupement très décoratif on combinera les éléments suivants :

De vastes serres, les unes à température douce, pour les camélias, par exemple, les autres à température élevée pour les palmiers et grandes plantes tropicales, variées dans leurs proportions toutes d'une orientation bien justifiée, seront réunies dans un grand ensemble et en outre en communication avec une importante salle entourée de galeries superposées pour les réunions nombreuses.

Il se donnera dans cette halle, pourvue d'une estrade, des concerts à grand orchestre, des bals, des conférences avec projections, etc. On y fera des exhibitions ethnographiques, des expositions satisfaisant à la curiosité aussi bien qu'à la science.

Des vestibules, escaliers et dégagements en permettront l'entrée et l'évacuation rapide. Des cafés et restaurants y trouveront place. Les dessous ou parties latérales pourront être affectés aux aquariums, volières, cages à petits animaux et se combineront dans des effets amusants et souples avec les mouvements de terrain, les terrasses, rampes, perrons, balustrades, statues, moyens d'éclairage, devant concourir à l'embellissement du parc.

Terrain pour les constructions maximum 120 mètres. Echelle du plan 0 m. 0025. Façade et coupe échelle double. Echelle du rendu, 0 m. 005. Façade et coupe à 0 m. 01.

Les esquisses devront être rendues au Secrétariat de l'Institut, le jeudi *4 janvier 1912.*

Le jugement des esquisses aura lieu le samedi 6 janvier 1912.

Les dessins rendus seront remis au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 6 mars 1912 avant quatre heures.

Le jugement définitif aura lieu le samedi 9 mars 1912.

Pour être apte à concourir, il faut être Français et n'avoir pas 30 ans le jour de la publication du programme, qui doit être faite le 23 décembre de chaque année.

Les projets porteront une épigraphe ou devise, répétée sur un pli cacheté qui contiendra l'acte de naissance et l'adresse des concurrents.

Le prix ne peut être obtenu qu'une fois par le même concurrent.

La collaboration, dans l'exécution des projets, n'est plus admise (Décision de l'Académie du 10 mars 1906.)

Les projets couronnés resteront la propriété des auteurs. Mais une épreuve photographique des dits dessins devra être déposée à la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts par les lauréats du prix (Décision de l'Académie du 3 décembre 1908.)

Pl. 125, 126. *Prix.* M. PETIT, élève de M. DEGLANE.
127, 128. F.-A.-J. DUPRÉ, élève de M. JAUSSELY.

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

ARCHITECTURE - 2^e ESSAI

PROGRAMME DU 15 MARS 1912

Une Ambassade de France dans un pays d'Extrême-Orient

Dans la partie haute de la capitale on dispose d'un rectangle de 250 mètres bordant une rue principale, sur une profondeur de 200 mètres.

Ce terrain est constitué d'abord par un plateau et descend ensuite par divers côtés par une pente assez accentuée vers le port avec des sorties d'ailleurs faciles ; il est isolé et bordé par des voies publiques.

Une chancellerie importante, en communication directe et commode avec l'extérieur et peu éloignée du contact de l'habitation du représentant de la France comprend, au rez-de-chaussée, en outre d'un gardiennage sérieux, un vestibule, une salle d'attente, des bureaux pour les services spéciaux aux indigènes et à ceux de nos compatriotes ayant des intérêts à traiter, aussi des cabinets du drogman et des fonctionnaires de divers ordres. Au premier étage seront des habitations pour le personnel.

Un poste militaire commande en outre une avenue large ou une cour d'honneur dans laquelle peuvent séjourner les voitures, autos et moyens spéciaux de transport indigènes des visiteurs et invités.

Une descente à couvert précède la très importante réception du rez-de-chaussée, d'abord pour le Cabinet de l'Ambassadeur, doublé de celui de son secrétaire, desservi par un vestibule et des salles d'attente accompagnées de toutes les dépendances nécessaires et communiquant par un escalier particulier avec l'habitation de la famille au premier étage.

Une grande galerie desservant une enfilade de salons et une salle à manger donnera accès, avec telles combinaisons de portiques, vérandahs, etc., correspondant au climat, à une salle de festins et à une salle de bal d'une grande somptuosité pour les réceptions diplomatiques ou officielles en rapport avec la puissance du pays représenté. — L'escalier conduisant aux appartements de réception intime et des dépendances diverses complètent cet ensemble.

Un grand service de communs abritant voitures, chevaux, automobiles, etc., avec des logements pour les serviteurs européens, sera convenablement disposé pour laisser deviner son importance et servir pratiquement, tandis qu'une sorte de petit quartier spécial, avec logis bas et vérandahs, offrira aux serviteurs indigènes des habitations conformes à leurs mœurs familiales, plus discrètement isolées et masquées.

Des maisons ou petits hôtels dans lesquels seront installés les fonctionnaires français, secrétaires de différentes classes, interprètes, etc., constituant le personnel de la légation, leur assureront la plus grande somme de liberté possible. — Il est superflu d'indiquer que la principale habitation doit être disposée de façon à bénéficier de la vue de la mer, de celle des jardins et parterres à proximité, des plantations bien combinées et même de la répartition des constructions ci-dessus indiquées.

La différence entre le point haut et le point bas du terrain ne dépassera pas 12 mètres.

Plan, façade et coupe à 0 ^m 0025 pour mètre.

La feuille ne devra pas dépasser 1 ^m 25 × 1 ^m 00.

Pl. 129.	R. BARRÉ,	élève de MM.	DAUMET & JAUSSELY.
130.	CAMUZAT,	—	PASCAL.
131.	DEBAT-PONSAN,	—	LALOUX.
132.	DELAITRE,	—	DEGLANE.
133.	EXPERT,	—	REDON.
134.	FERRAN,	—	LALOUX.
135.	DUMAIL,	—	BERNIER.
136.	GRÉGOIRE,	—	PAULIN.
137.	LEBOUT,	—	DEGLANE.
138.	Paul MORICE,	—	LALOUX.

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Institut Océanographique

Cet établissement destiné à l'étude de la faune et de la flore marines serait construit sur un terrain ménagé entre une route en corniche dominant d'environ 15 mètres le niveau le plus élevé de la mer et une petite anse formant port et abri pour les embarcations de service destinées à la pêche et pour une ou deux embarcations de plaisance.

Le bâtiment principal serait situé entre une cour accessible aux voitures par la route et une terrasse dominant la mer ; il comprendrait un rez-de-chaussée élevé de quelques marches seulement au-dessus de la cour et de la terrasse et un premier étage.

Une habitation isolée formant hôtel pour le directeur et sa famille avec petite cour de service, écurie, remise, garage, etc., et deux pavillons : l'un pour le concierge, l'autre pour un jardinier, compléteraient cet ensemble au niveau de la route.

Le rez-de-chaussée du bâtiment principal comprendrait :

Un vestibule ;

Un amphithéâtre pour 200 auditeurs avec salle de préparation ;

Deux cabinets de professeurs ;

Deux grands laboratoires avec cabinets de préparateurs ;

Six petits laboratoires particuliers pour les professeurs et des savants étrangers ;

Une bibliothèque spéciale ;

Un grand escalier et des escaliers secondaires, vestiaires, water-closets, lavabos, urinoirs, chambres noires pour la photographie, etc.

Le premier étage comprenant plusieurs pièces correspondant aux divisions principales de la construction serait entièrement aménagé en musée.

Ce bâtiment serait couvert par des terrasses ou bien ses toitures seraient dominées par une plate-forme de peu d'étendue facilitant la vue au loin.

Dans un étage inférieur établi tout ou partie sous le bâtiment principal et tout ou partie sous la terrasse vers la mer serait établi, en outre des dépôts de matériel, d'alcool pour les préparations, de combustible, etc., un vaste aquarium divisé en plusieurs compartiments et alimenté d'eau de mer.

A proximité du petit port seraient prévus, soit dans des constructions basses, soit sous les autres constructions, des dépôts pour les engins de pêche, le matériel des embarcations, un dépôt de combustible, une pièce pour les pompes refoulant l'eau dans l'aquarium et un logement de gardien.

Des escaliers intérieurs et extérieurs et des rampes établiraient des communications faciles entre le port, la cour et les divers services.

La plus grande dimension, en plan, du bâtiment principal, mesuré au rez-de-chaussée, n'excéderait pas 80 mètres ; le terrain occupé par l'ensemble des constructions n'excéderait pas 160 mètres sur 120.

On fera : Pour l'esquisse : le plan d'ensemble à rez-de-chaussée, l'élévation vers la mer et une coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 0015 p. m.

Pour le rendu : les mêmes plan et coupe à 0 m. 005 p. m., la même élévation du bâtiment principal à 0 m. 01 et ce qui pourra être donné des constructions accessoires pour

que l'ensemble du rendu n'excède pas les dimensions de *deux châssis n° 2 (1 m. 25 × 0 m. 85) séparés ou d'un seul châssis n° 4 (1 m. 25 × 1 m. 50) maximum.*

V. BLAVETTE.

Pl. 139 à 141. A. J. Adams, élève de M. Laloux.
142 à 144 G. Howe, — Laloux.
145 à 147. Gadzikiewiez, — Bernier.
148 à 150 Chaligne, — Bernier.

CONCOURS CHENAVARD

Pl. 151 à 155. *1er Prix*.... Castel, élève de M. Bernier.

Les Nouvelles Scènes du Théâtre National de la Comédie Française

Pl. 156 à 157. *2e Prix*..... Dumail, élève de M. Bernier.

Une Ecole Supérieure d'Aviation Militaire

Pl. 158 à 161. *3e Prix*.. A. Le Monnier, élève de M. Heraud.

Une Exposition permanente à la Gloire de la République

Pl. 162 à 165. *4e Prix* .. M. Boille, élève de M. Laloux..

Décoration d'une Salle de Spectacle

CONCOURS CHENAVARD 1911

Pl. 166..... P. Tournon, élève de M. Bernier.

Les Appartements de Réception de l'Hôtel de la Présidence

1re CLASSE - ESQUISSE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Place publique

Cette place destinée à devenir l'un des centres de circulation et d'activité les plus importants de la capitale d'un Etat récemment constitué serait créée au point d aboutisse ment de trois lignes de chemin de fer.

Vers ce même point aboutiraient aussi plusieurs des voies publiques principales de la nouvelle capitale.

Deux des gares têtes de ligne seraient d'égale importance : la troisième serait plus importante en raison du développement plus considérable du réseau à desservir.

En vue de faciliter le transit des voyageurs, ces trois gares seraient reliées entre elles par des galeries

Deux grands hôtels à voyageurs seraient également en communication avec ces gares.

Des constructions diverses destinées au commerce et à l'habitation compléteraient ce vaste ensemble.

La circulation urbaine serait facilitée par des voies électriques souterraines et par des tramways dont les stationnements seraient convenablement disposés sur divers points.

En vue de ne pas gêner la circulation dans les quartiers voisins, les voies de chemin de fer seraient établies à un niveau supérieur à celui moyen de ces voies.

Les communications entre les gares et avec les hôtels seraient également établies au dessus des rues et avenues.

La gare principale comporterait 12 voies ferrées parallèles ; celles secondaires n'en comporteraient que huit.

Les services divers de ces gares : salle des pas-perdus, bureaux de distribution des billets, d'enregistrement des bagages, salles d'attente ; etc., seraient disposées en tête des voies ; des escaliers séparés donneraient accès, les uns aux voyageurs partant, les autres aux voyageurs arrivant.

Les services de direction et de comptabilité seraient établis dans les étages.

L'espace libre formant la place proprement dite n'excéderait pas 200 mètres sur 300.

On fera : Le plan de la place avec amorces des diverses constructions l'entourant, l'élévation vers la gare principale avec coupe des amorces des autres constructions et une coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 0015 p. m.

Les plans des constructions seront pochés.

Nota. — La feuille de papier employée n'excède pas 1 m. 10 sur 0 m. 1

Toute esquisse dépassant cette mesure ne sera pas exposé et, par conséquent, ne prendra pas part au concours (article 55 du règlement).

V. BLAVETTE.

Pl. 111. Maurice André, élève de M. Héraud.
170. Lebout, — Deglane.
171. Girardin, — Paulin.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

La Reconstitution du Campanile du XVIe Siècle à la Sainte-Chapelle de Champigny-sur-Veude

La Sainte-Chapelle de Champigny dépendait du château des Bourbon-Montpensier. L'édifice offre en plan la disposition de la Sainte-Chapelle du XIIIe siècle : mais elle est décorée dans le goût de la Renaissance française et précédée d'un porche qui est sans liaison avec la chapelle. C'est un motif d'architecture classique tel que ceux élevés par Bullant à l'entrée des escaliers du château d'Ecouen.

La Sainte-Chapelle de Champigny possède encore une magnifique série de verrières divisées dans leur hauteur en trois registres : celui du bas est affecté à la généalogie des Bourbons, celui du milieu à la vie de Saint Louis, celui du haut aux scènes de la Passion. La baie centrale de l'abside est occupée par une crucifixion qui interrompt la série historique de la vie de Saint-Louis.

Sous Richelieu le château fut rasé et on ne conserva que les dépendances, assez importantes pour avoir formé le château actuel.

La Sainte-Chapelle fut conservée. Deux dessins de Gaignières dont l'un porte la date de 1699, donnent, l'un le plan, l'autre une vue de la Sainte Chapelle ainsi décrite : « Veüe de la Sainte-Chapelle de Champigny en-Poitou, bastie l'an 1543 par Louis de Bourbon, prince de la Roche sur-Yon ».

Sur cette vue de la chapelle est figuré un campanile à deux étages, surmonté d'une petite flèche et qui a été remplacé par une flèche moderne élevée sur la souche ancienne prise dans l'ancienne charpente.

C'est la reconstitution de ce campanile en charpente recouverte de plomb qui fait l'objet du concours et qui remplacerait la flèche figurée sur les dessins.

Le croquis de Gaignières ne peut être considéré que comme une indication à cause des imperfections même du tracé.

Les élèves se rendront compte d'ailleurs, à l'aide des croquis de l'enrayure basse et du tracé des chevrons-fermes qui la soutiennent, des appuis fournis par la charpente à ce petit campanile. Ils en étudieront avec soin la structure en indiquant, par deux plans pris à hauteur convenable, la combinaison des différentes pièces.

Ils se rappelleront que, dans ces ouvrages de charpente recouverte de plomb, les feuilles qui se superposent à dilatation libre avec ourlets pour empêcher les infiltrations d'eau sont étudiées en vue de l'étanchéité en dehors des ornements, lesquels s'appuient sur des gaines formant recouvrement ou sont montés sur des agrafes soudées.

On fera, pour l'esquisse, le plan, l'élévation et la coupe du campanile à l'échelle des dessins d'ensemble, c'est-à-dire à 0 m. 005 pour mètre et, pour le rendu, les mêmes dessins à 0 m. 02 pour mètre. On les complétera par un croquis perspectif en utilisant la petite vue perspective qui est donnée.

Châssis n° 2 (1m25 × 0m85 maximum).

Le Professeur, Lucien MAGNE.

Pl. 172. Grapin, élève de M. Bernier.
173. Lescure, — Daumet & Jaussely.
174. Grandpierre, — Heraud.
175. Le Monnier, — Héraud.

1re CLASSE — ESQUISSE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Travée d'une Galerie des Fêtes dans un Palais

Cette galerie aurait l'importance monumentale de la galerie de François Ier à Fontainebleau, ou des galeries d'Apollon au Louvre, des glaces à Versailles, etc. Elle aurait de 9 à 10 mètres de largeur; l'entre axe des travées serait de 7 mètres au maximum; de larges trumeaux sépareraient les fenêtres qui n'existeraient que d'un seul côté.

La galerie pourrait être plafonnée ou voûtée; sa hauteur du sol au plafond ou au sommet de la voûte n'excéderait pas 12 mètres.

La paroi opposée aux fenêtres comprendrait des parties pleines et quelques portes.

On fera : le plan d'une travée comprenant la totalité de la largeur de la galerie avec indication des deux murs à 0 m. 01 p. m. et l'élévation d'une travée du mur opposé aux fenêtres avec ou sans porte et avec arrachements des travées voisines à 0 m. 025 p. m.

Toute esquisse incomplète ou tout dessin au crayon seulement entraînera la mise hors de concours.

V. BLAVETTE.

Pl 176 Laurentin, élève de M. Redon.
177 A. Le Monnier, — Héraud.
178 Monnard, — Héraud.
179. Bonhomme, — Heraud.

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Musée d'Anatomie comparée

Cet édifice, partie d'un vaste établissement tel que le Muséum d'Histoire naturelle à Paris, aurait son entrée principale vers le jardin et ses entrées secondaires sur une voie publique dont il pourrait cependant être séparé par des cours ou par une allée d'isolement.

Destiné au montage, à l'exposition et à la conservation de squelettes et de représentations de l'écorché de l'homme et des divers animaux vivant actuellement, il comprendrait :

1° Dans un étage de soubassement, les ateliers de montage, les réserves de pièces détachées et de doubles, diverses salles d'étude, les locaux du personnel de service, les appareils de chauffage, les réserves de combustible et de produits de conservation, des urinoirs, water-closets, etc ;

2° Au rez-de chaussée :

Une très vaste salle ou hall pour l'exposition de squelettes de cétacés et autres géants de la nature ;

Un amphithéâtre pour 200 auditeurs avec salle de préparation de cours, cabinet de professeur, cabinet de préparateur, dépôt de pièces et de préparations d'enseignement et quelques cabinets à la disposition de savants étrangers ;

Une bibliothèque spéciale comprenant salle de lecture, dépôt de livres, cabinet de bibliothécaire ;

Deux ou trois grandes pièces et quelques petites pièces réservées spécialement affectées à l'anatomie humaine ;

Diverses salles ou galeries ;

Un ou deux grands escaliers, des escaliers secondaires, des ascenseurs et des monte-charges ;

3° Au premier étage, une suite de salles ou galeries destinées à l'exposition de squelettes des animaux moyens et petits et des préparations ou reproductions de leurs organes ;

4° Et enfin, si la composition le comportait, quelques pièces facilement accessibles dans un deuxième étage partiel.

Les galeries d'exposition, tout en étant aussi largement éclairées que possible, devraient cependant être disposées pour présenter un très grand développement de surfaces murales pouvant recevoir des vitrines fermées.

N. B. Les ateliers de préparation, se trouvant installés sur un autre point de l'établissement.

En prévision de démonstrations au moyen de projections, l'amphithéâtre serait disposé de manière qu'on y puisse facilement obtenir l'obscurité complète pendant le jour.

La plus grande superficie du terrain occupé par les constructions n'excéderait pas 120 mètres sur 100.

On fera :

Pour l'esquisse : le plan du rez-de chaussée, l'élévation sur le jardin et la coupe à 0 m. 0015 p. m. ;

Pour le rendu : le plan du rez-de-chaussée, celui du premier étage, la coupe à 0 m. 004 p. m. et la même élévation à 0 m. 01 p. m.

Toute esquisse négligée, imprécise ou au crayon seulement, tout dessin rendu négligé, au crayon seulement ou tout manque de concordance entraînera la mise hors de concours

Le plan sera poché en esquisse.

V. BLAVETTE.

Pl. 180, 181. Fromage, élève de M. Defrasse.
182, 183. Bonhomme, — Héraud.
184, 185. Vaugeois, — Paulin & Le Roy.
186, 187. Grapin, — Bernier.

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Station d'Eclairage des Côtes

Les côtes sont éclairées par une série de phares d'importance diverse, assez rapprochés les uns des autres pour assurer le croisement de leurs rayons lumineux. Ces phares sont reconnaissables à la couleur de leur feu, à la durée et à la diversité de leurs éclipses. Dans les parages où ils sont nombreux on est parfois obligé de les doubler.

Les grands phares comportent tout un ensemble de dépendances qui en font des établissements importants.

La station, objet du concours, située vers le milieu d'une grande courbe rentrante formée par le littoral est projetée avec deux phares égaux, distants d'environ 30 mètres l'un de l'autre, et une sirène, puissant instrument à vent, dont le pavillon est tourné vers la mer.

Cette station comprendra :

Les deux phares ayant chacun, à leur sommet, un appareil électrique et, immédiatement au-dessous, une chambre de veille;

Un petit bâtiment pour la sirène;

Un bâtiment pour la manœuvre à couvert des signaux sémaphoriques;

Un bâtiment pour la transmission et la réception des radiotélégrammes.

Ces bâtiments seront reliés par une galerie couverte fermée et bien abritée vers la mer et par une terrasse utilisable par beau temps.

Les bâtiments de service, en communication facile avec les précédents, comprendront :

Un bâtiment des machines, moteurs et dynamos;

Un pavillon pour le chef de station;

Des habitations pour quatre ménages;

Un pavillon de gardien et un pavillon d'abri pour les douaniers.

Hangars et dépôts pour le combustible, les agrès, etc.

Au bas du rocher sur lequel les phares sont construits, un abri pour une barque de sauvetage, en communication avec le plan supérieur par une descente bien protégée.

La lumière des phares sera à 70 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer; la hauteur du rocher n'excède pas 25 mètres.

Le terrain affecté aux constructions aura, au maximum, 70 mètres en largeur parallèlement à l'axe des phares et 100 mètres en profondeur.

On fera : Pour les esquisses : le plan, la coupe et l'élévation vers la mer à 0 m. 0025 p. m. Pour le rendu : le même plan, la même coupe à 0 m. 005 p. m. et la même élévation à 0 m. 01 p. m.

Toute esquisse négligée, imprécise ou au crayon seulement, tout dessin rendu négligé, au crayon seulement ou tout manque de concordance entraînera la mise hors de concours.

Le plan sera poché à l'esquisse. V. BLAVETTE.

Pl. 188. Maurice André, élève de M. Héraud.

Publié par ARMAND GUÉRINET, *Libraire-Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS*

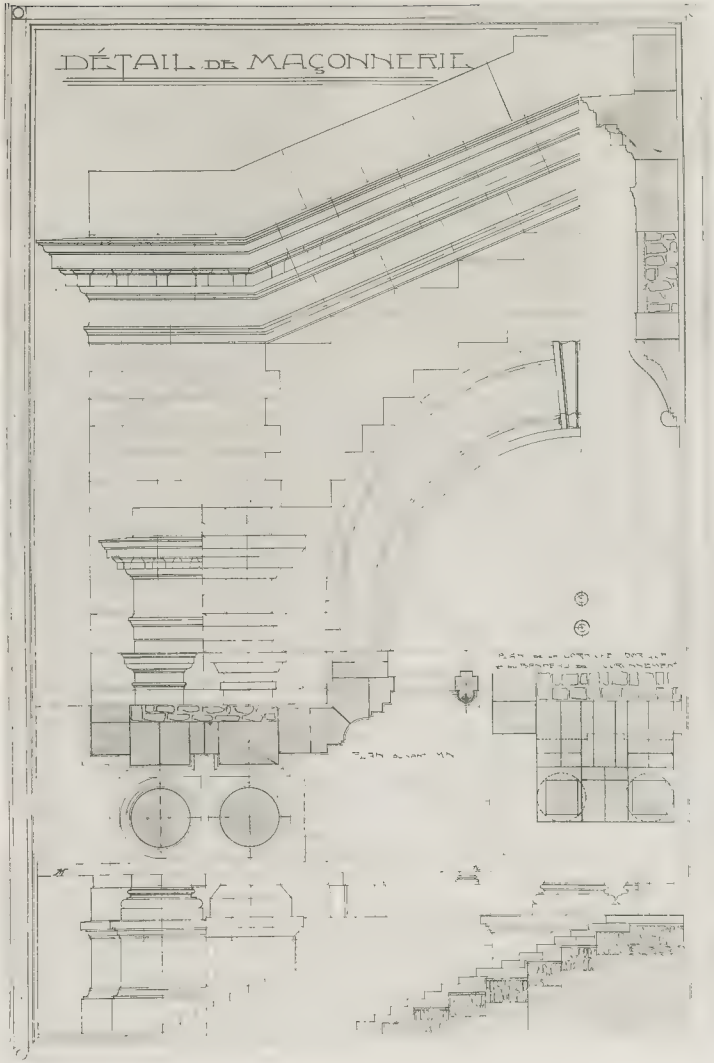

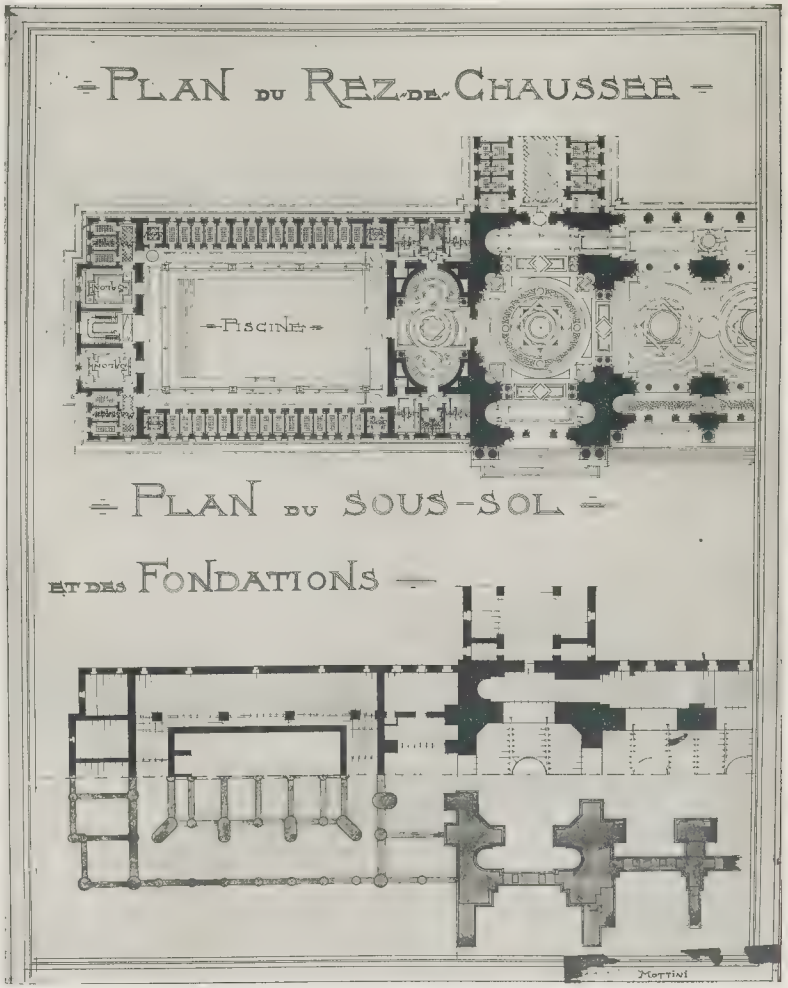

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION : La Piscine principale d'un Etablissement Thermal
PRIX JAY : MOTTINI, élève de M. PAULIN

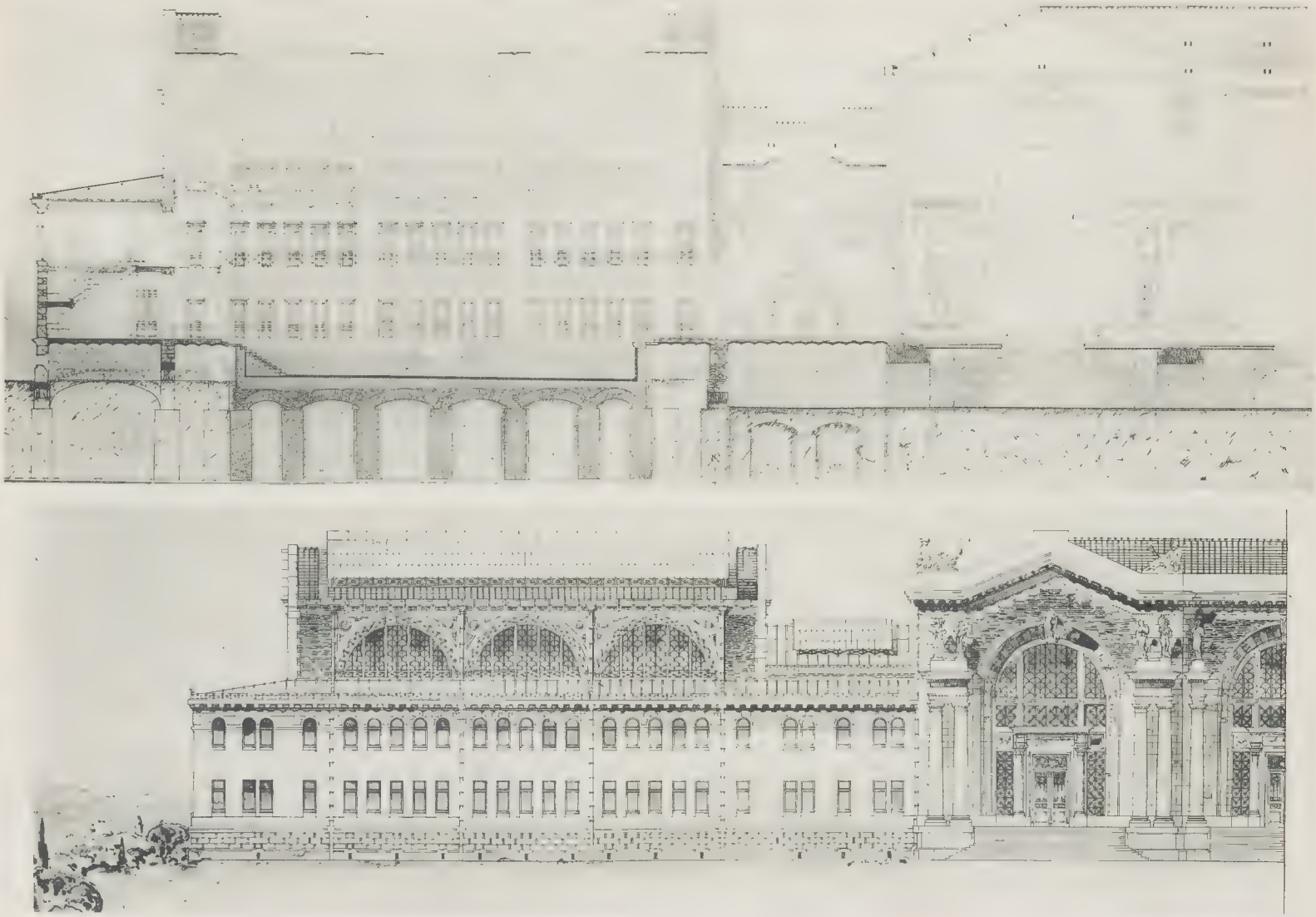

Héliotypie E. Le Bebey, Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION : La Piscine principale d'un Etablissement Thermal
PRIX JAY : MOTTINI, élève de M. PAULIN

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

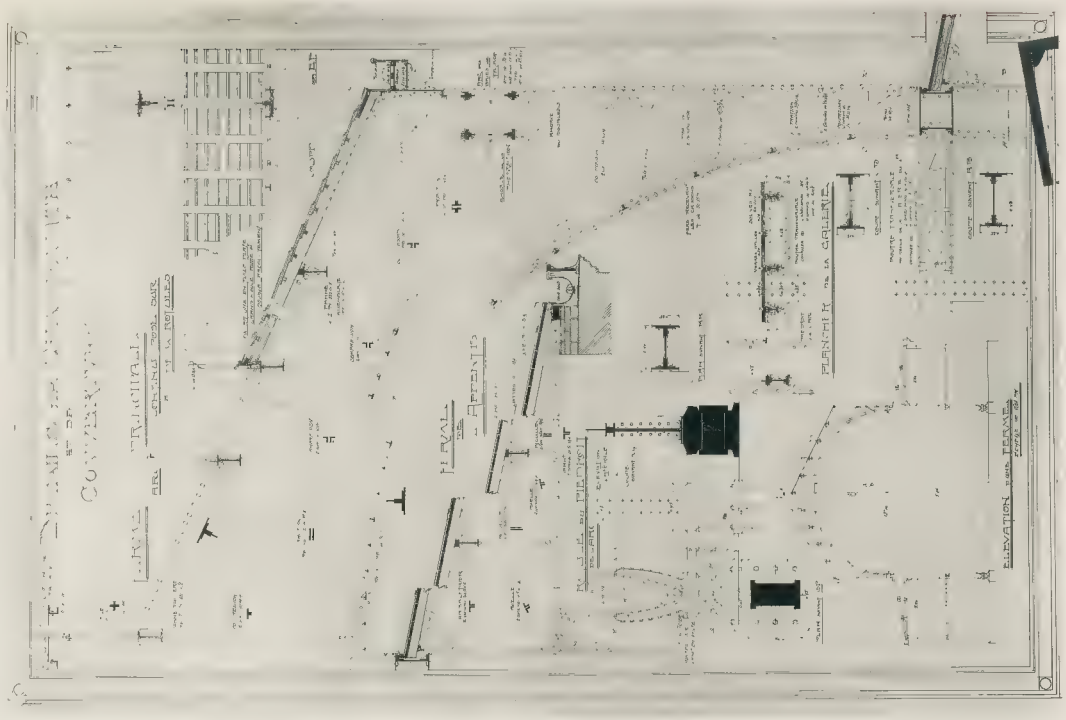

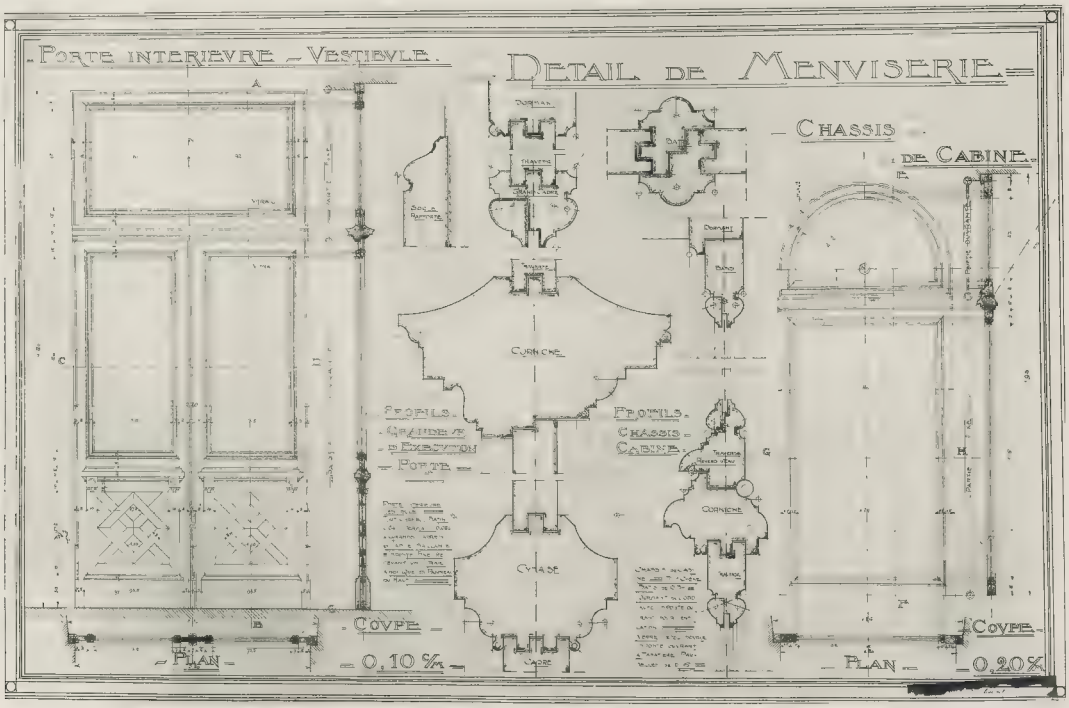

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION : La Piscine principale d'un Établissement Thermal
PRIX JAY : MOTTINI, élève de M. PAULIN

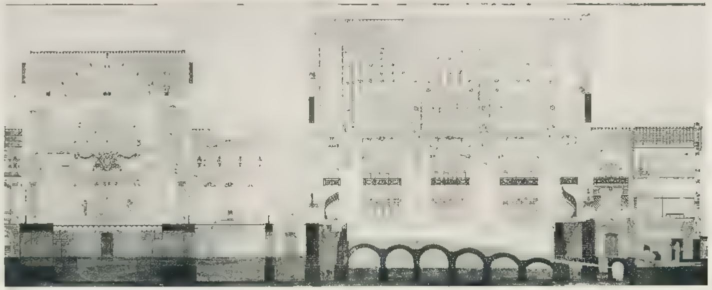

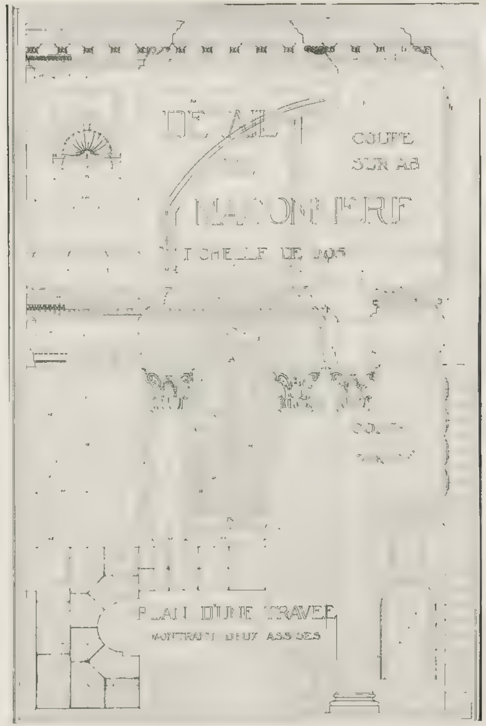

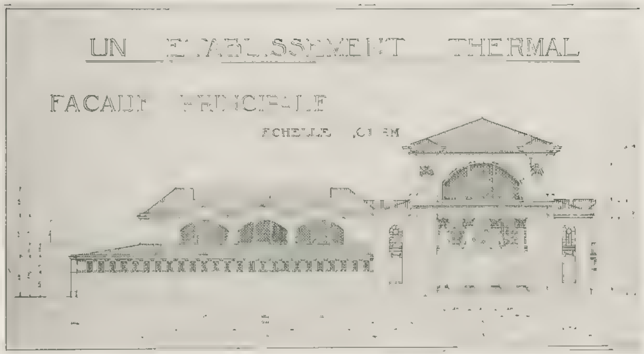

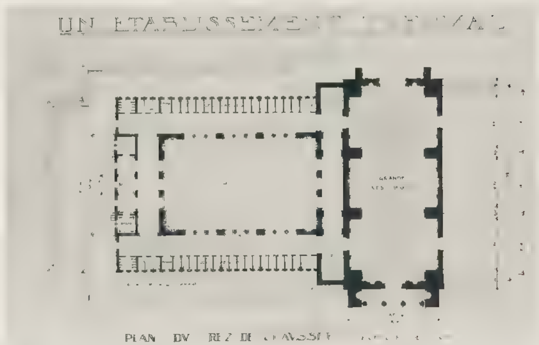

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION : La Piscine principale d'un Établissement Thermal : TEXEREAU, élève de M. LALOUX : ANDERSON, élève de M. REDON

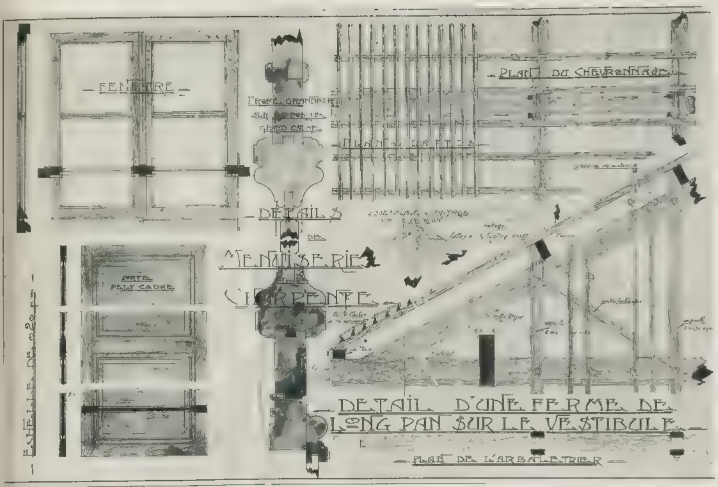

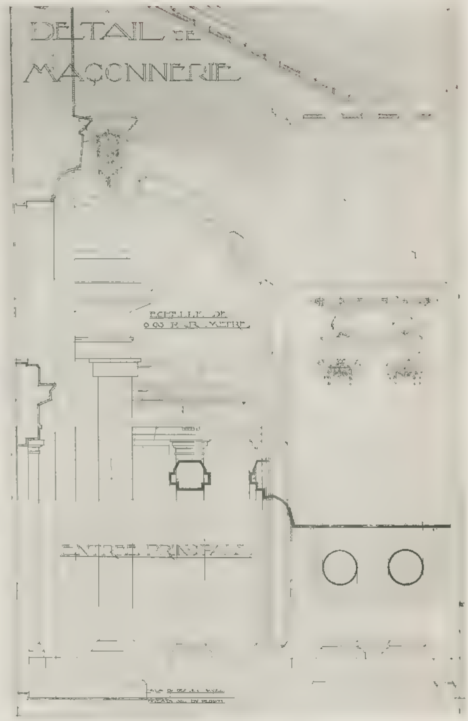

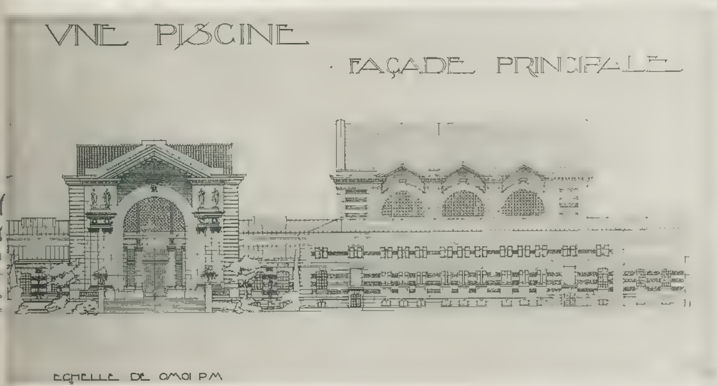

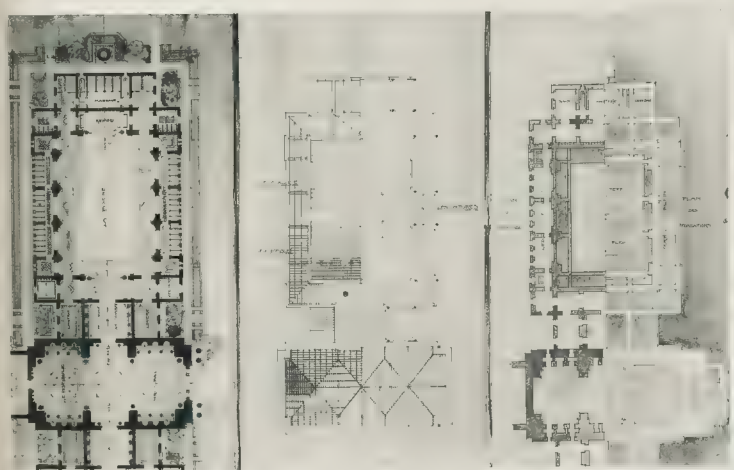

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, Éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION : La Piscine principale d'un Établissement Thermal ; TEXEREAU, élève de M. LALOUX

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS [illegible] Rendez-vous de chasse - PRIX CAMUZAT Avec de M. PASCAL

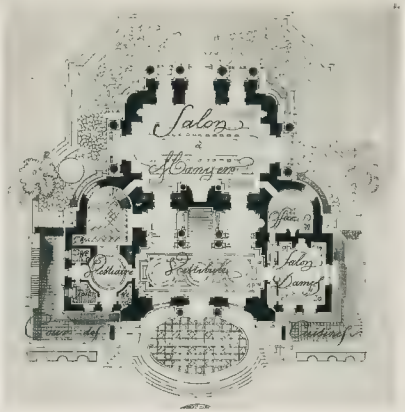

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES : Un Rendez vous de chasse – PRIX CAMUZAT élève de M. PASCAL

Armand Guérinet, éditeur 148 Faubourg Saint Martin, Paris

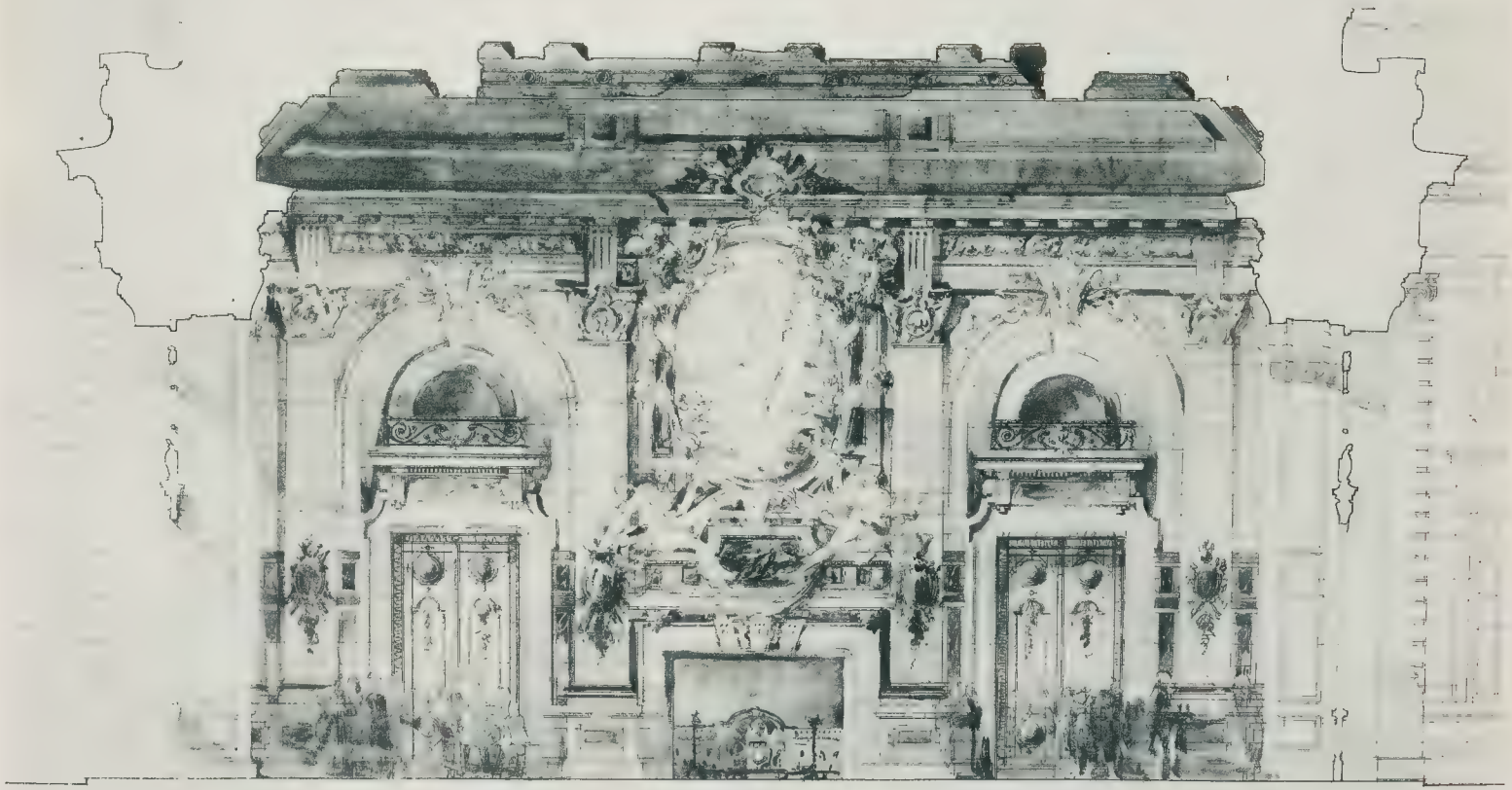

Armand Guérinet éd. r. 140 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGNES - Un Rendez-vous de chasse – HALLEY, élève de M. HERALD

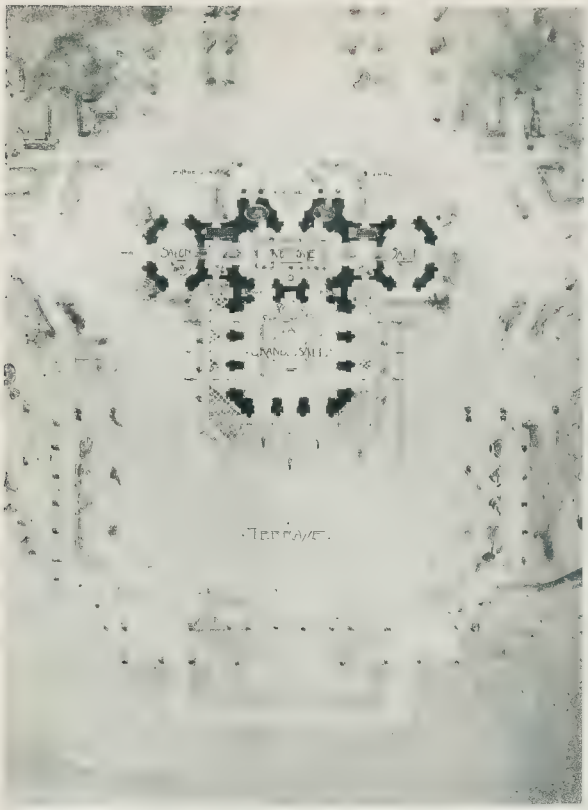

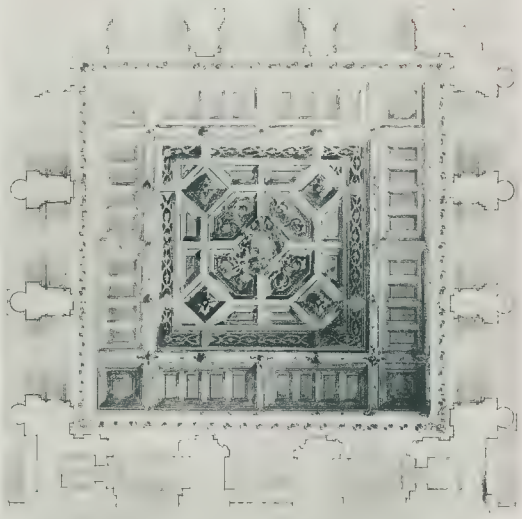

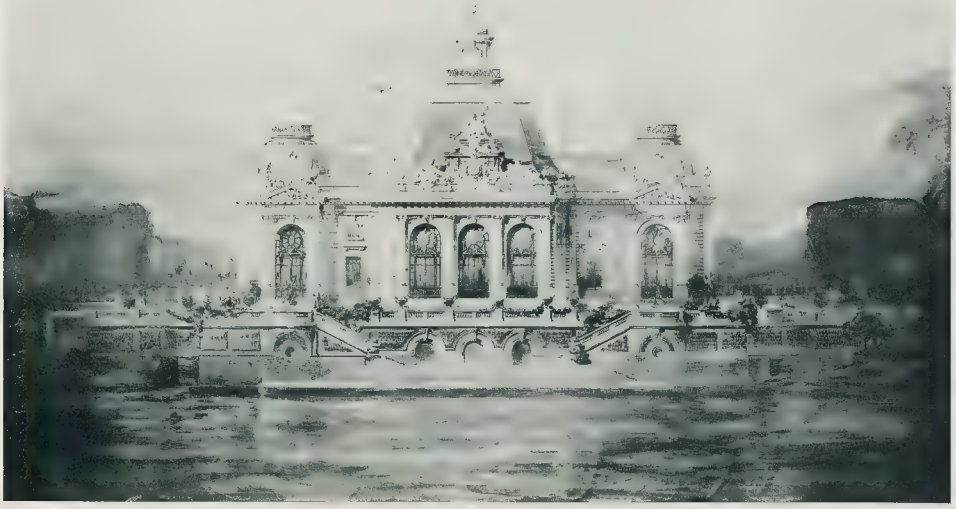

Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guerinel éditeur, 145, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGNES : Un Rendez-vous de chasse - HALLEY, élève de M. HERALD

Héliotypie C. Le Coley, Paris
Armand Guérinel éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES · Un Rendez-vous de chasse - JAPY, élève de M. PASCAL

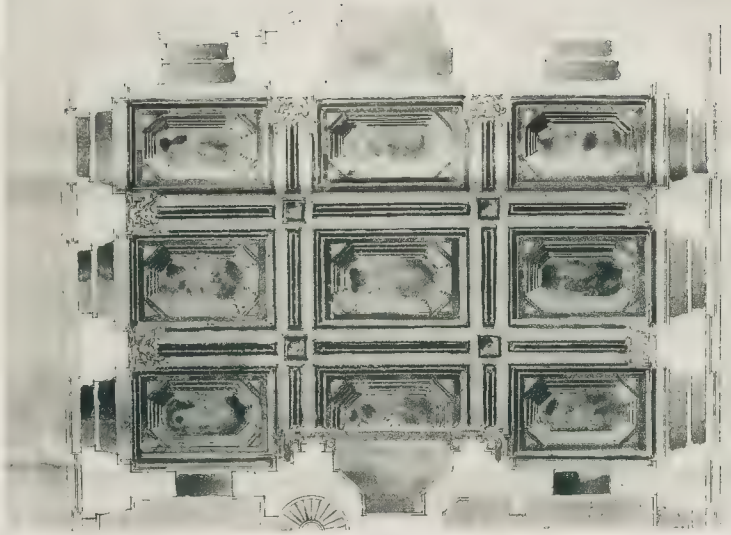

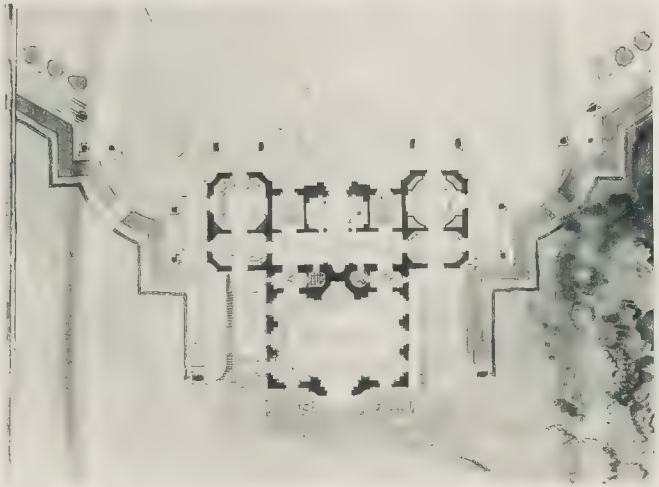

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CHARLES CHALDESAIGUES — Rendez-vous de chasse - JAPY, élève de M. PASCAL

Armand Guerinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

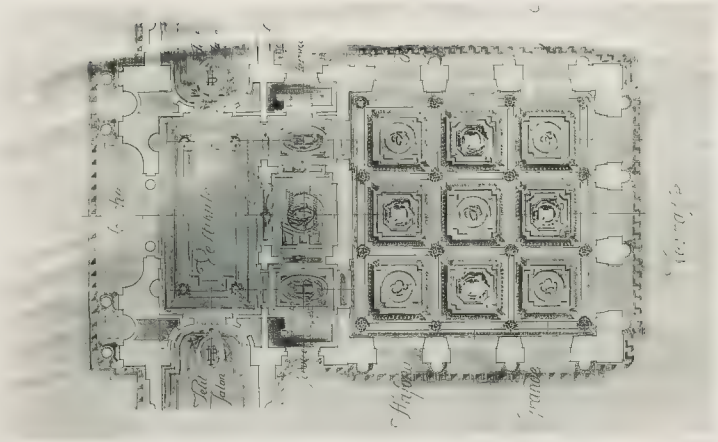

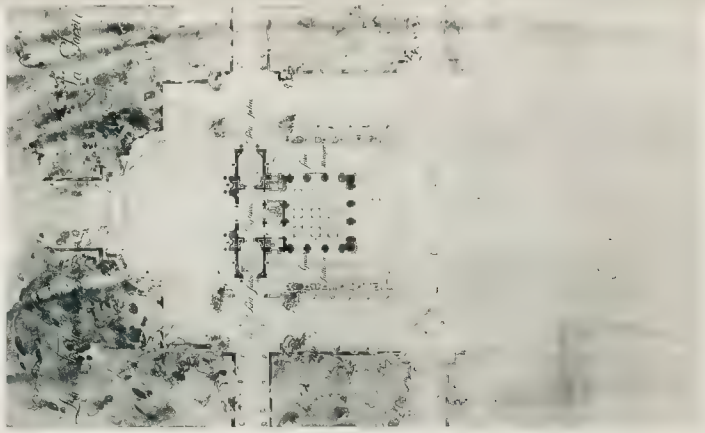

Héliogravure E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140, Faubourg Saint-Honoré

CONCOURS CHAUDESAIGUES : Un Rendez-vous de chasse - DRAPERI, élève de M. HÉRAUD

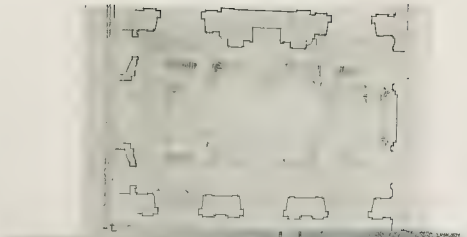

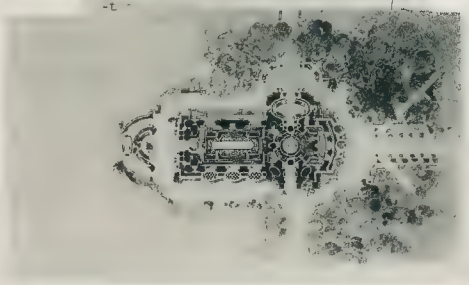

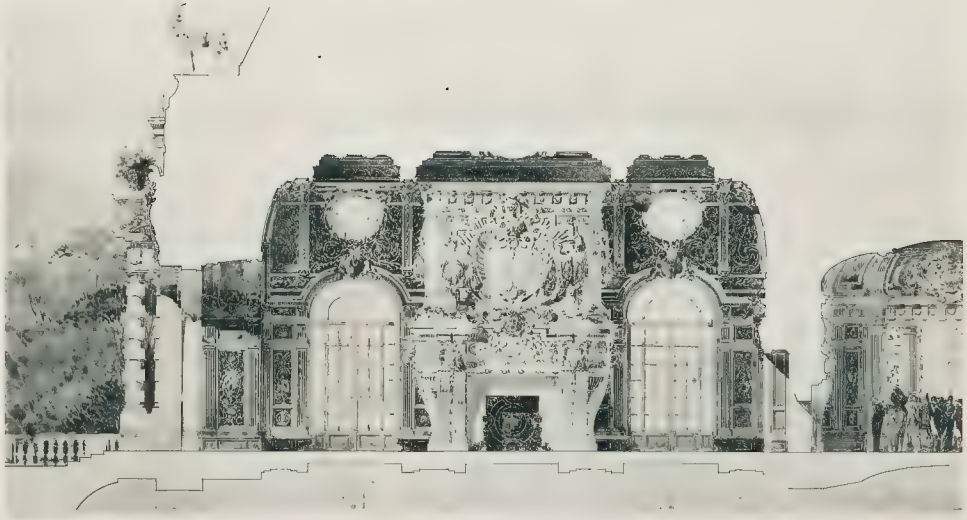

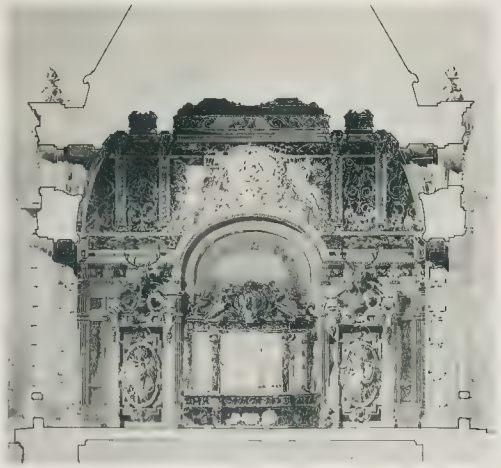

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS CHAJOES-GUES : Un Rendez-vous de chasse [illegible] élève de M. LALOJX

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

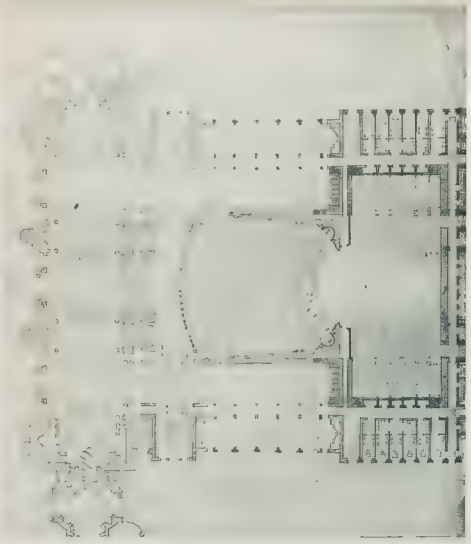

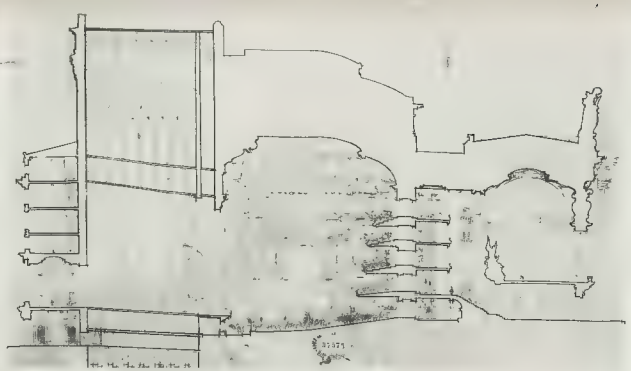

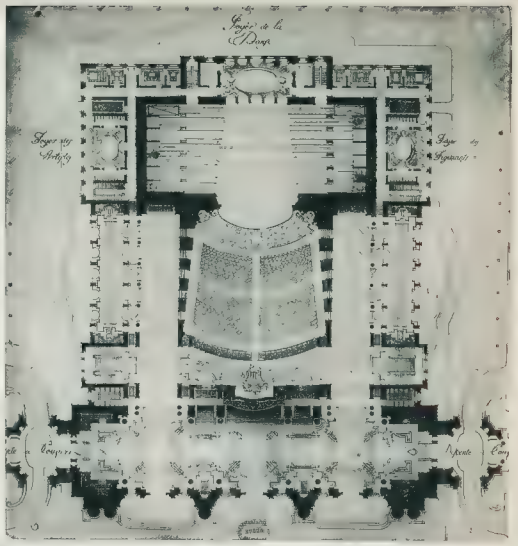

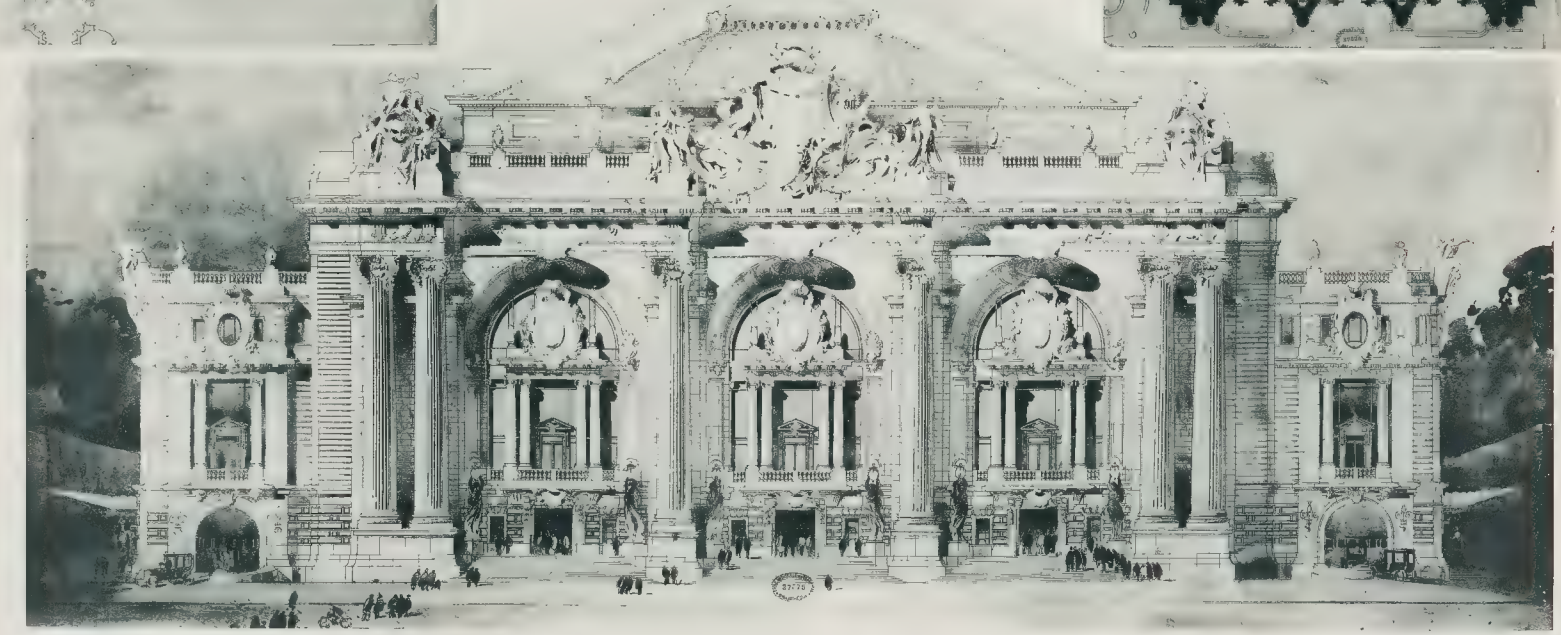

UN THÉATRE : ANSALONI, élève de M. DEFRASSE, 1re médaille et Prix Caval

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

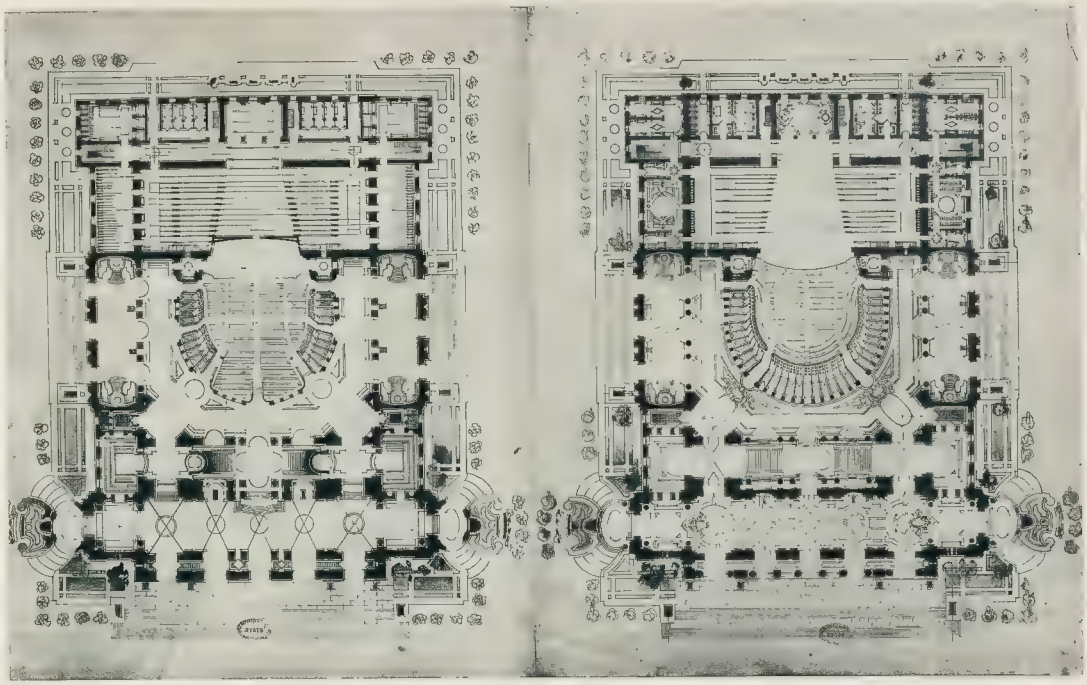

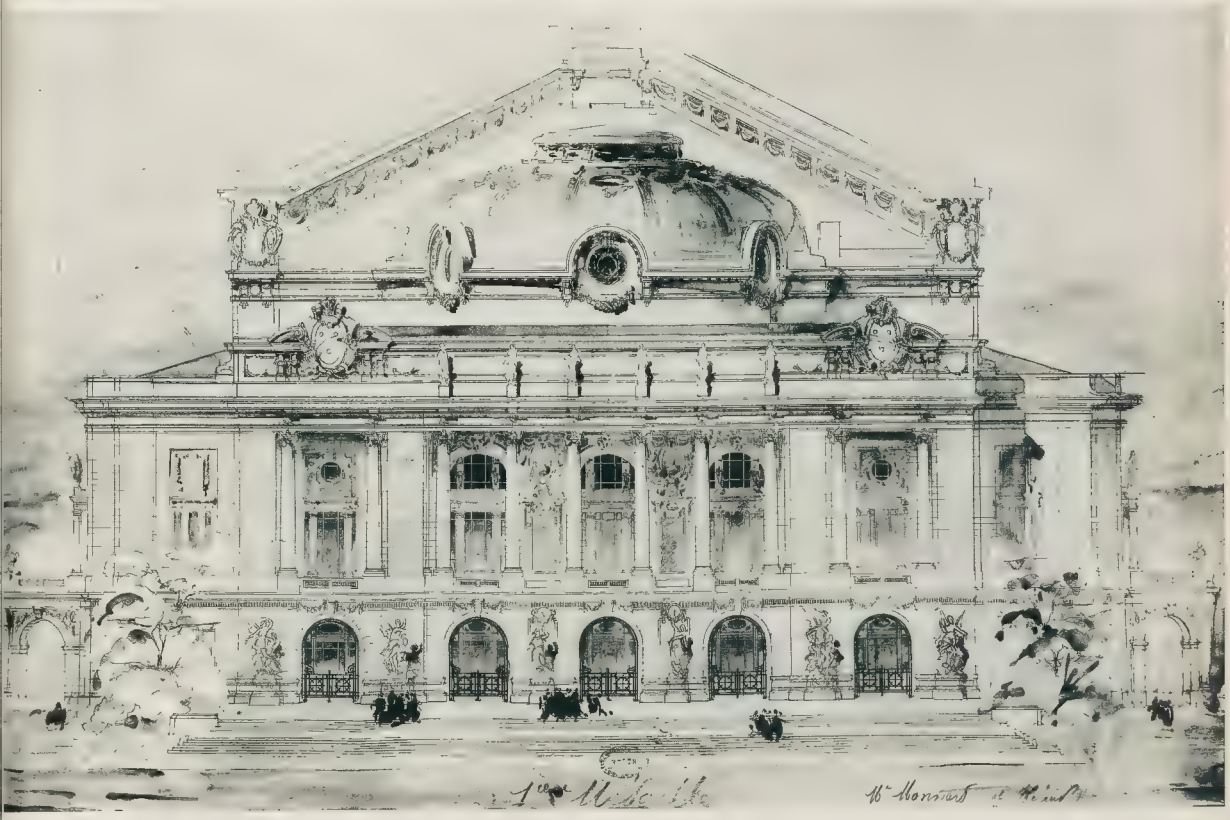

Héliogravure E. Le Deley, Paris

UN THÉATRE : MONNARD, élève de M. HERALD, 1re médaille

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

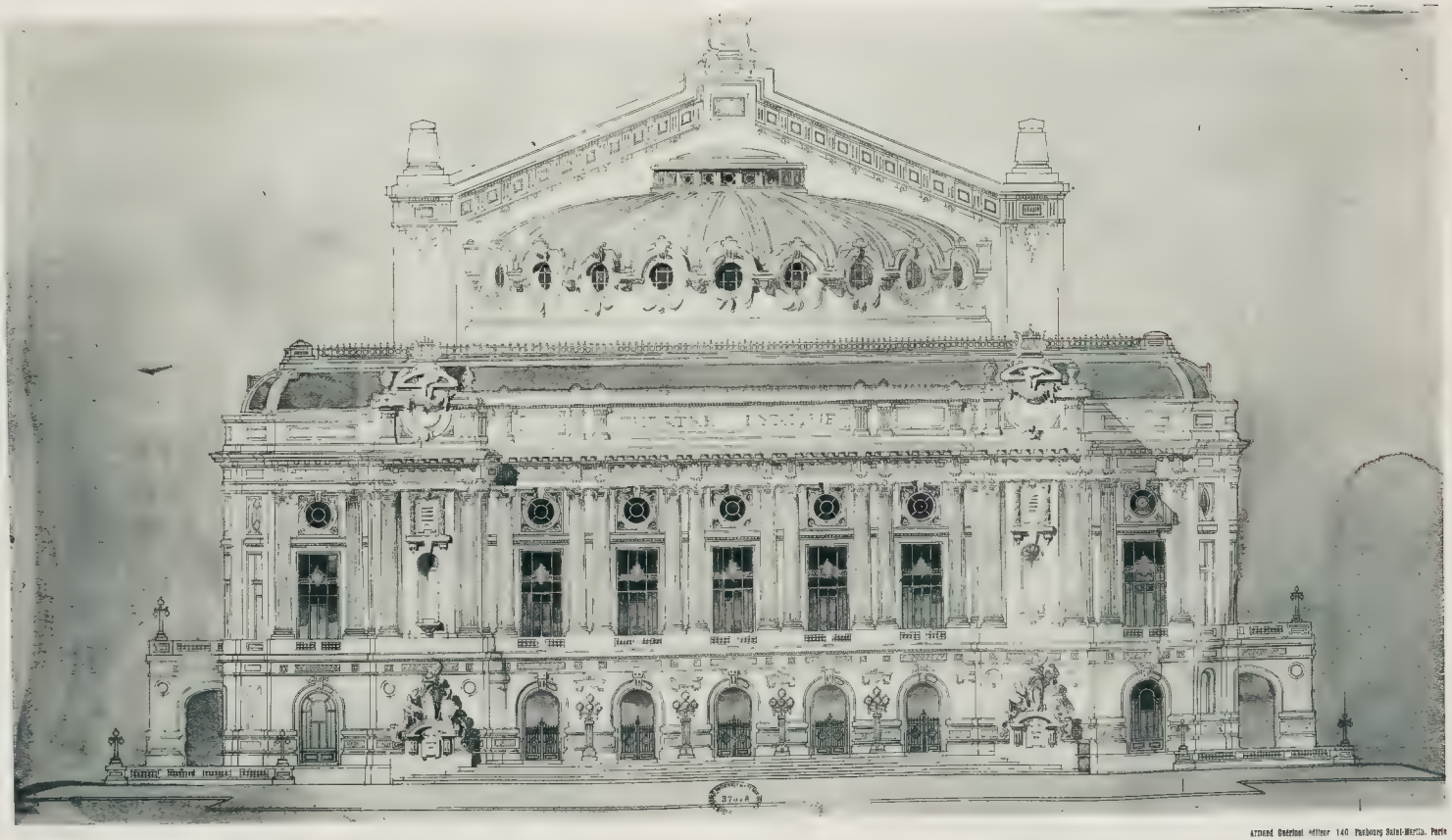

Héliotypie E. Le Bedey, Paris

Armand Guérinel éditeur 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

UN THÉATRE : CHEVALIER élève de M. LAMBERT, 1re médaille

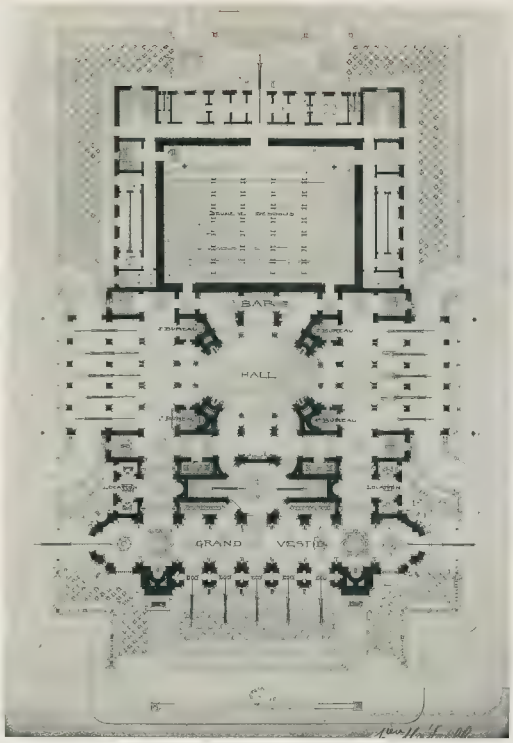

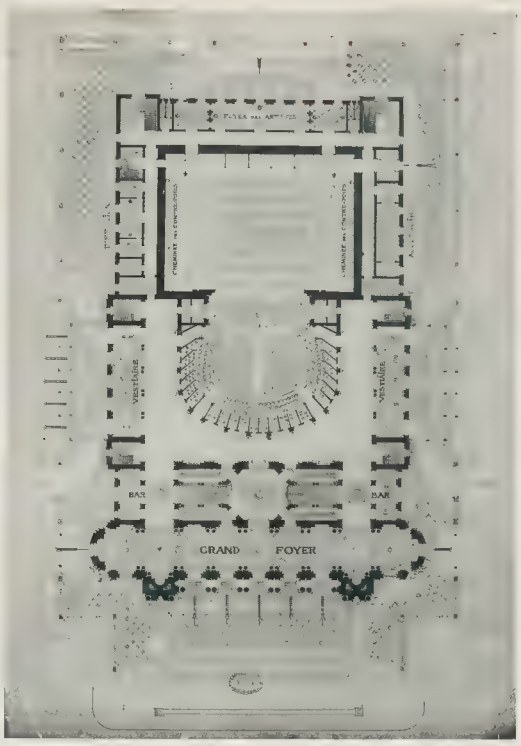

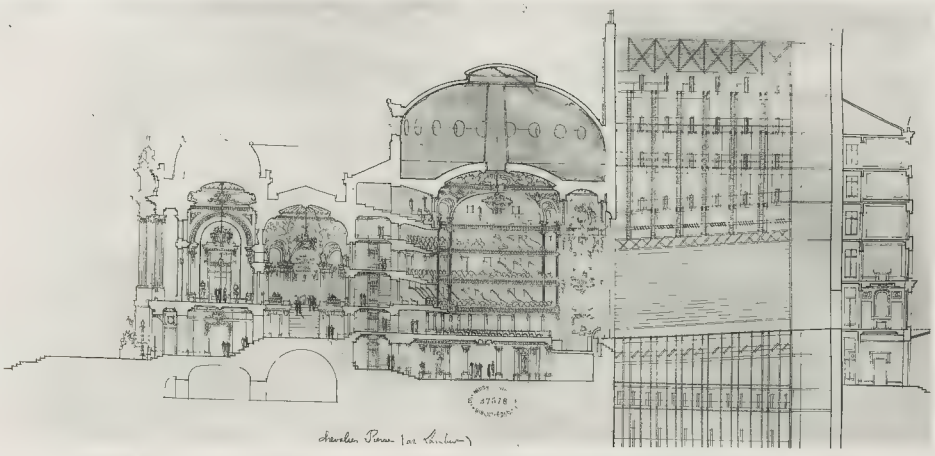

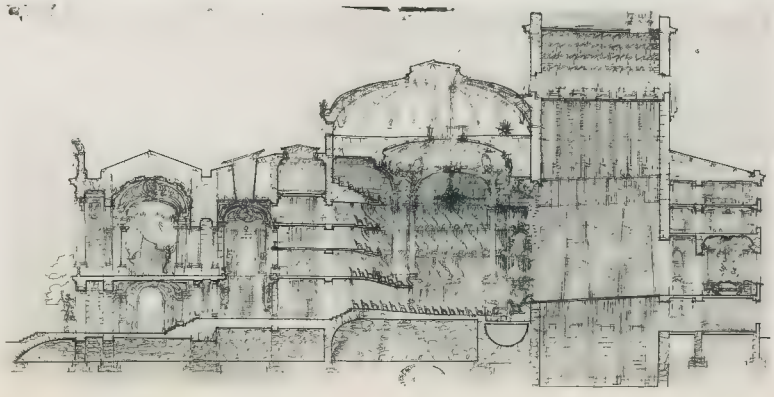

Héliotypie E. Le Coley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN THÉATRE : CHEVALIER, élève de M. LAMBERT, 1re médaille – COUPE MONNARD, élève de M. HÉRAUD, 1re médaille

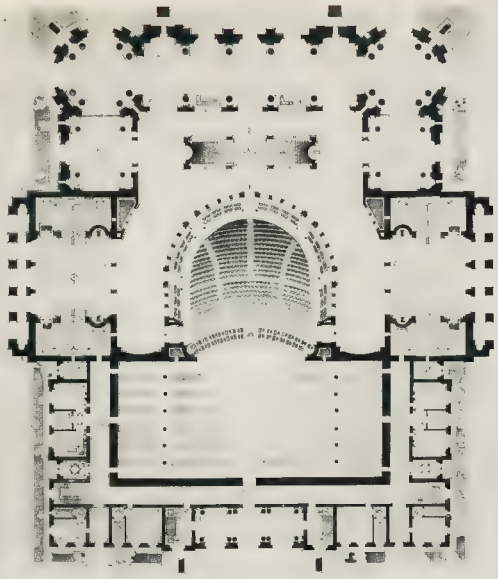

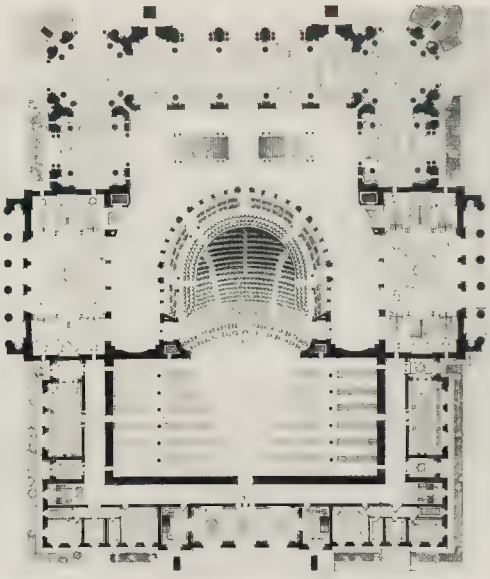

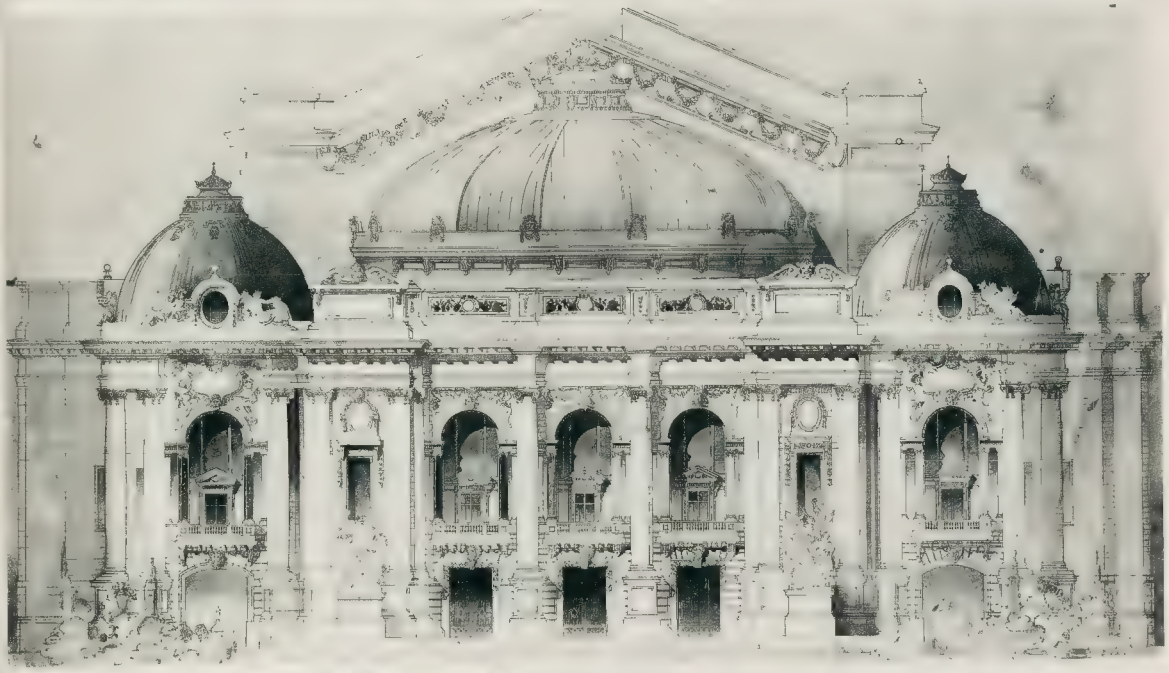

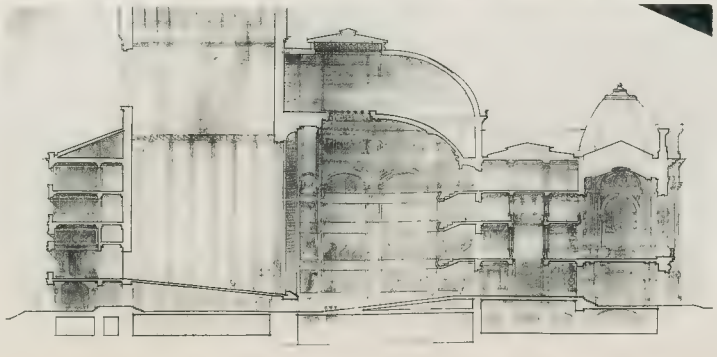

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guerinet, éditeur, 140, faubourg Saint-Martin, Paris

UN THÉATRE : BOLOPION. élève de M.M. DAUMET et JAUSSELY, 1re seconde médaille

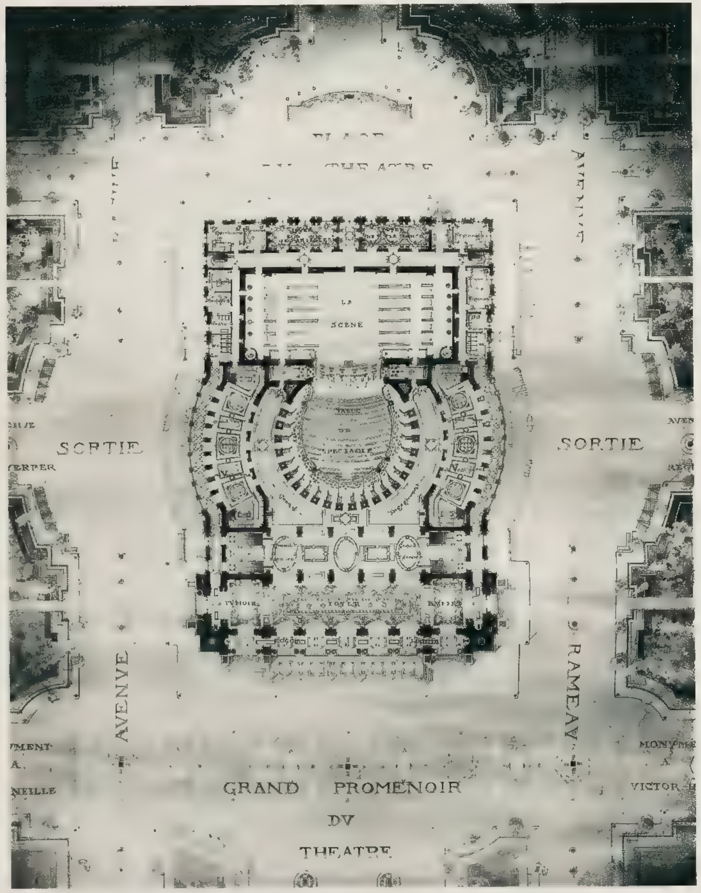

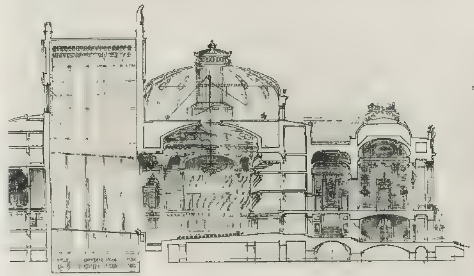

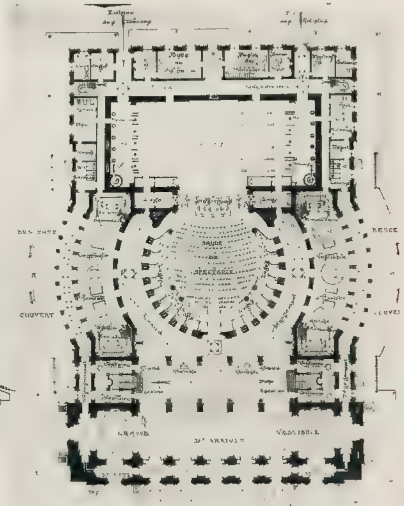

110

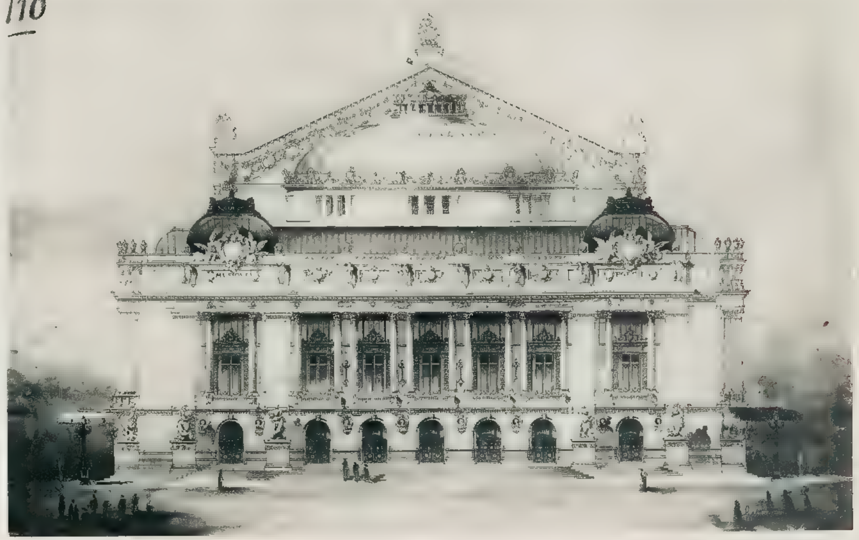

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

UN THÉATRE · GRAPIN, élève de M. BERNIER

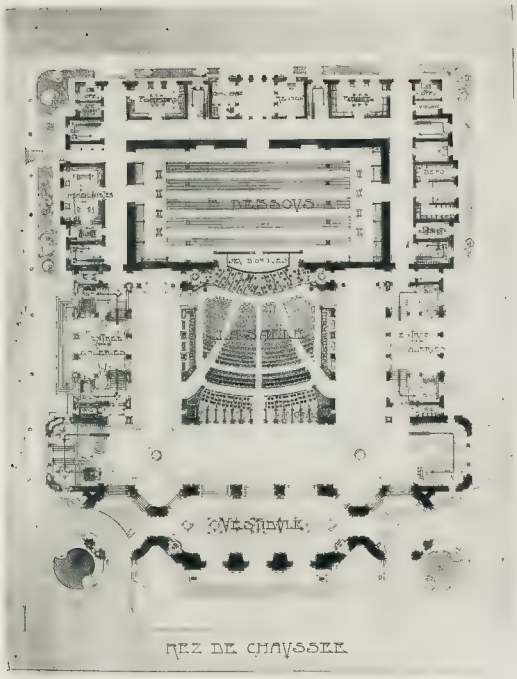

REZ DE CHAUSSEE

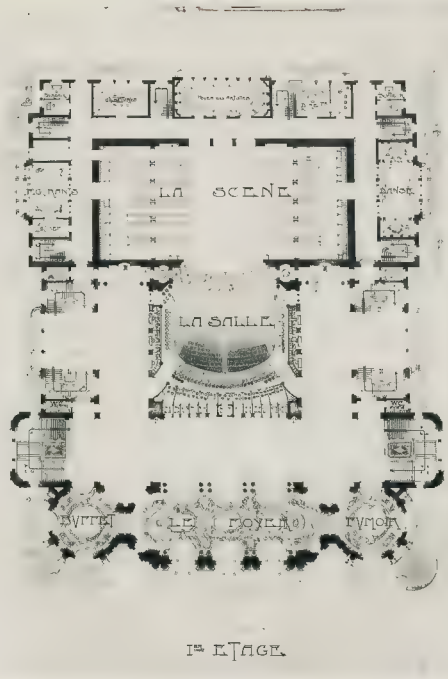

Ier ETAGE

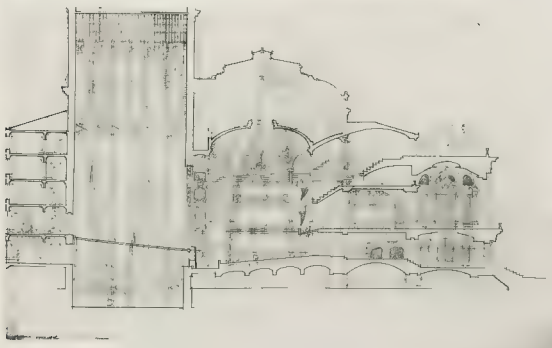

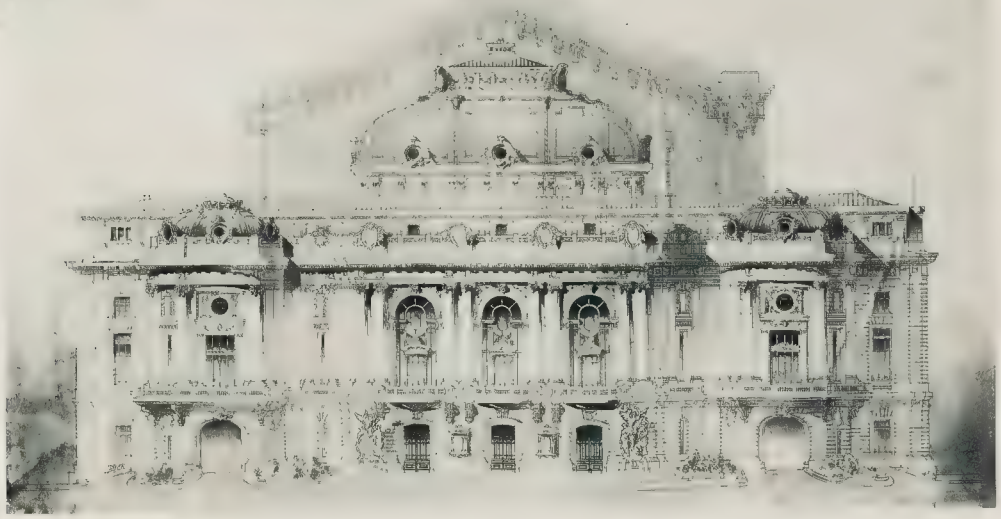

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

UN THÉATRE : ROGNIAT élève de M.M. DAUMET et JALUSSELY

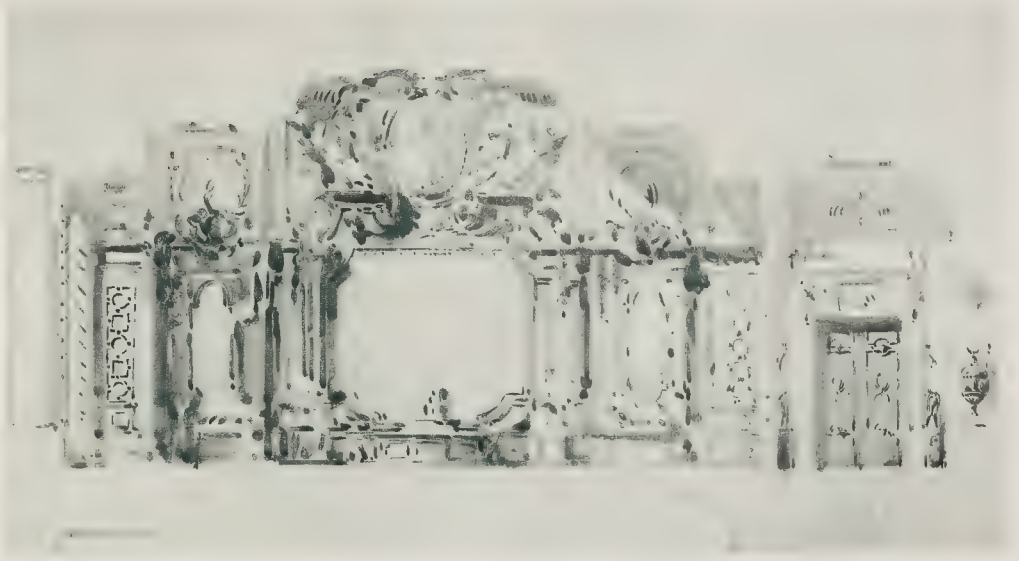

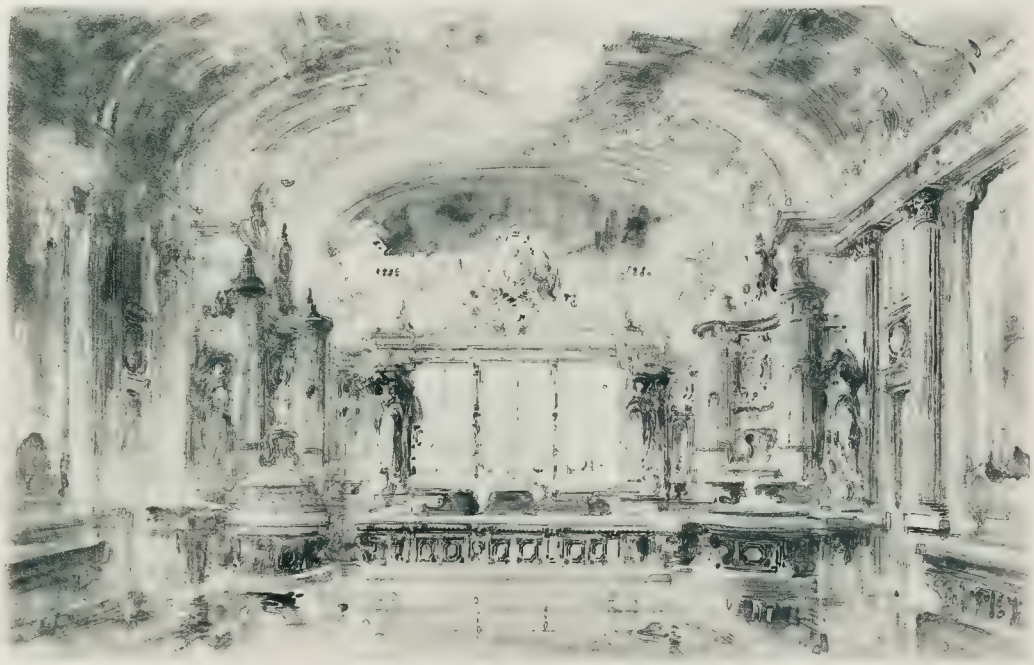

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

ESQUISSE-ESQUISSE : Un Dressoir – ROGER EXPERT, élève de M. REDON DÉLAON, élève de M. LALOUX

Casino Bains

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Colin et Cie éditeurs 103 Bd Saint Michel Paris

CONCOURS ROUX. Un Casino de Bains de Mer. RENE BARRÉ élève de MM. DAUMET et JALSSEY - 1er Prix

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS ROUX : Un Casino de Bains de Mer - RENÉ DARRÉ, élève de M M. DAUMET et JAUSSELY - 1er Prix

Armand Guérinet éditeur, 174, Faubourg Saint Martin Paris

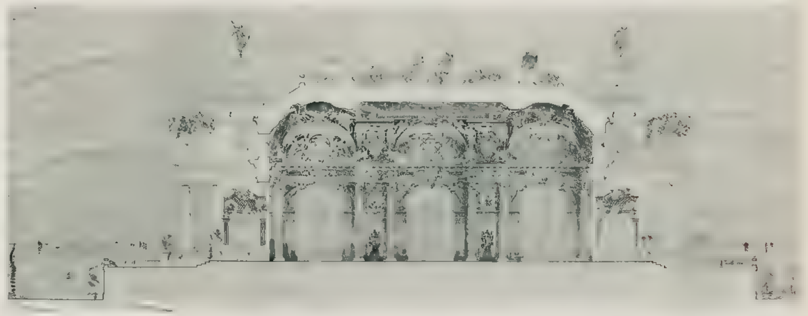

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUX Le Casino de Bains de Mer - LALZANNE, élève de M. LALOUX

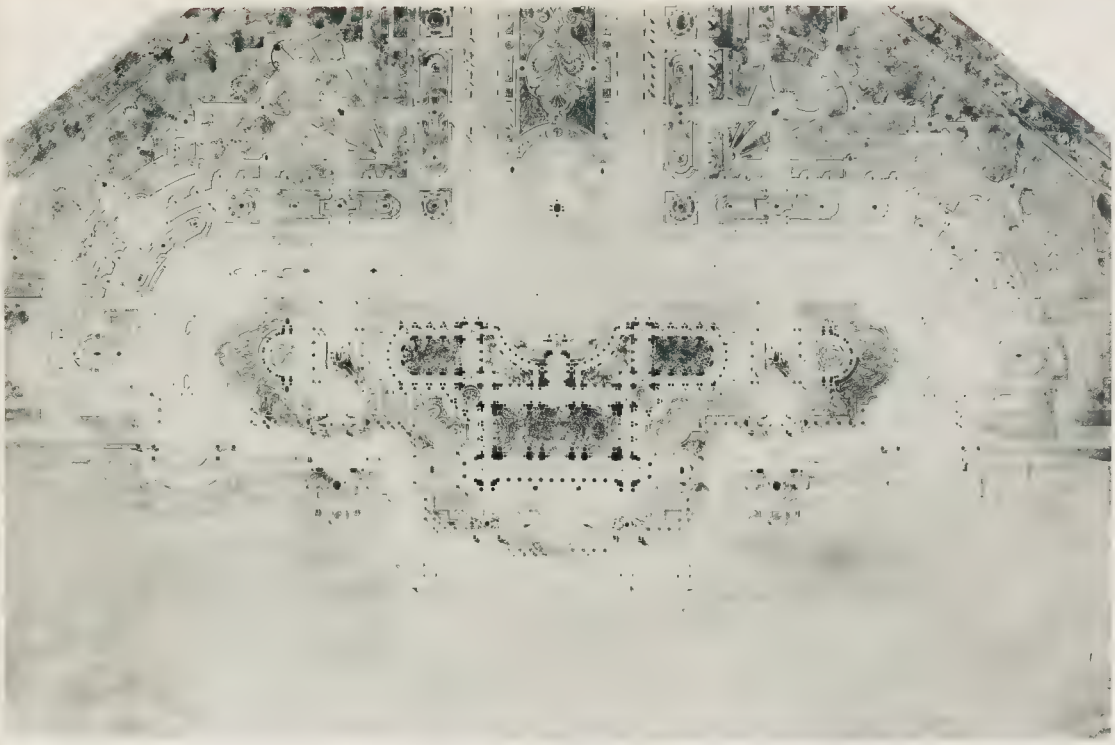

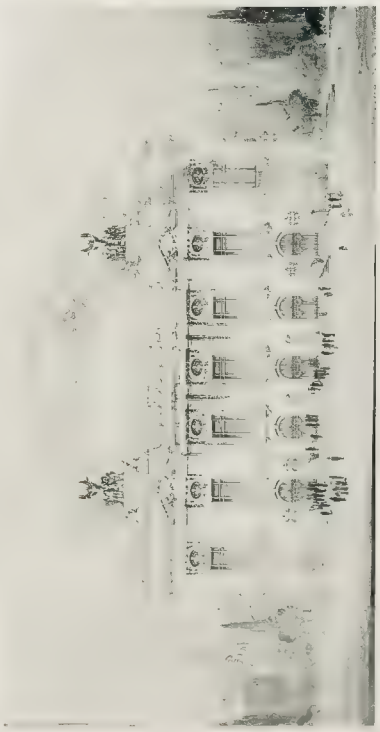

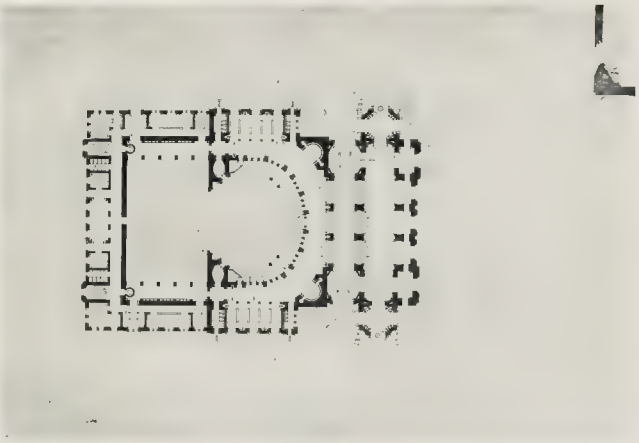

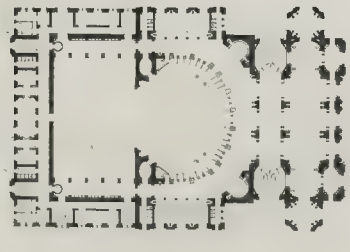

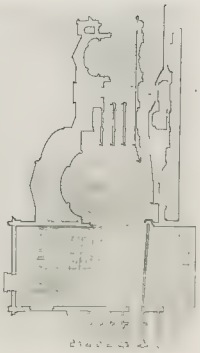

CONCOURS ROUX : Un Casino de Bains de Mer - LAUZANNE, élève de M. LALOUX UN THÉATRE : CHICANDARD, élève de M. DUQUESNE

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

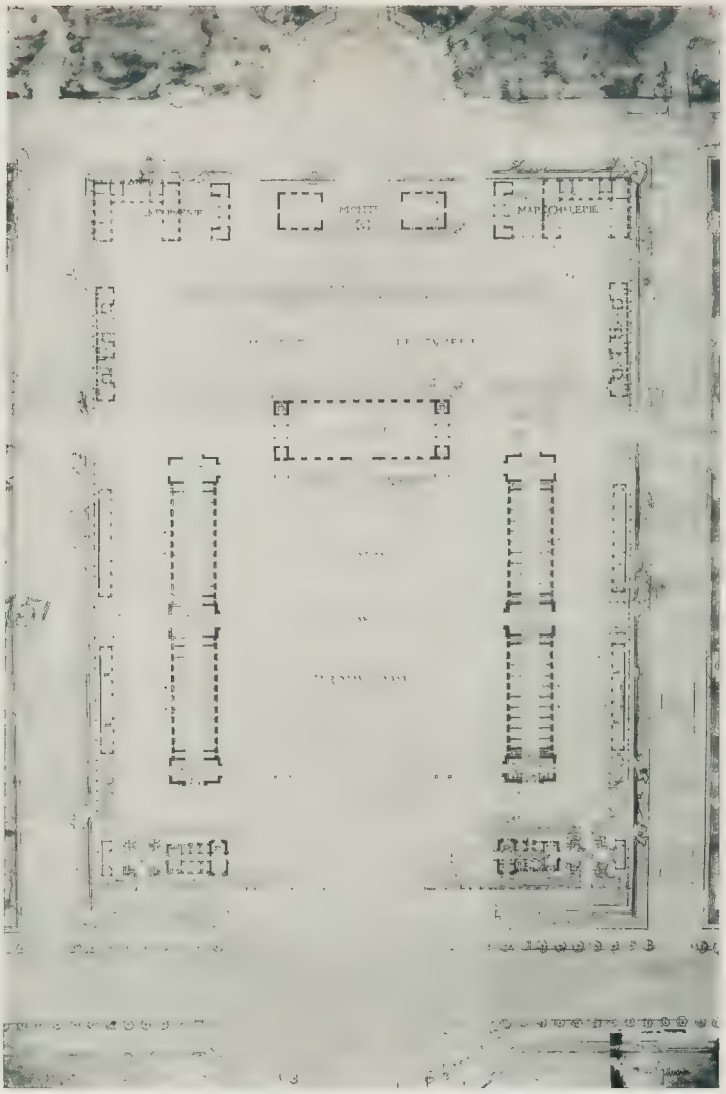

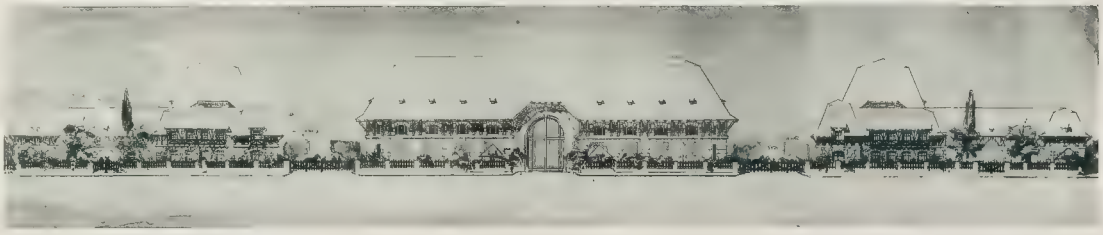

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin

UN DÉPOT D'ÉTALONS – ANDRIEU, élève de M. BERNIER

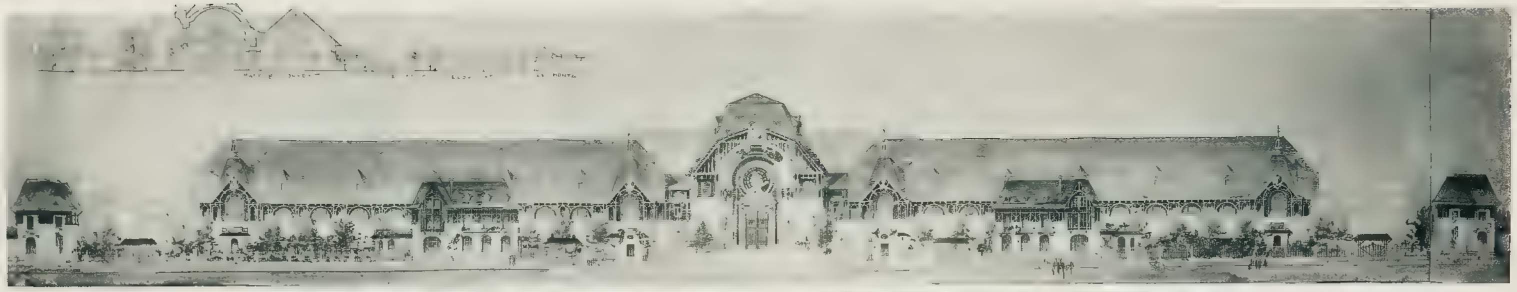

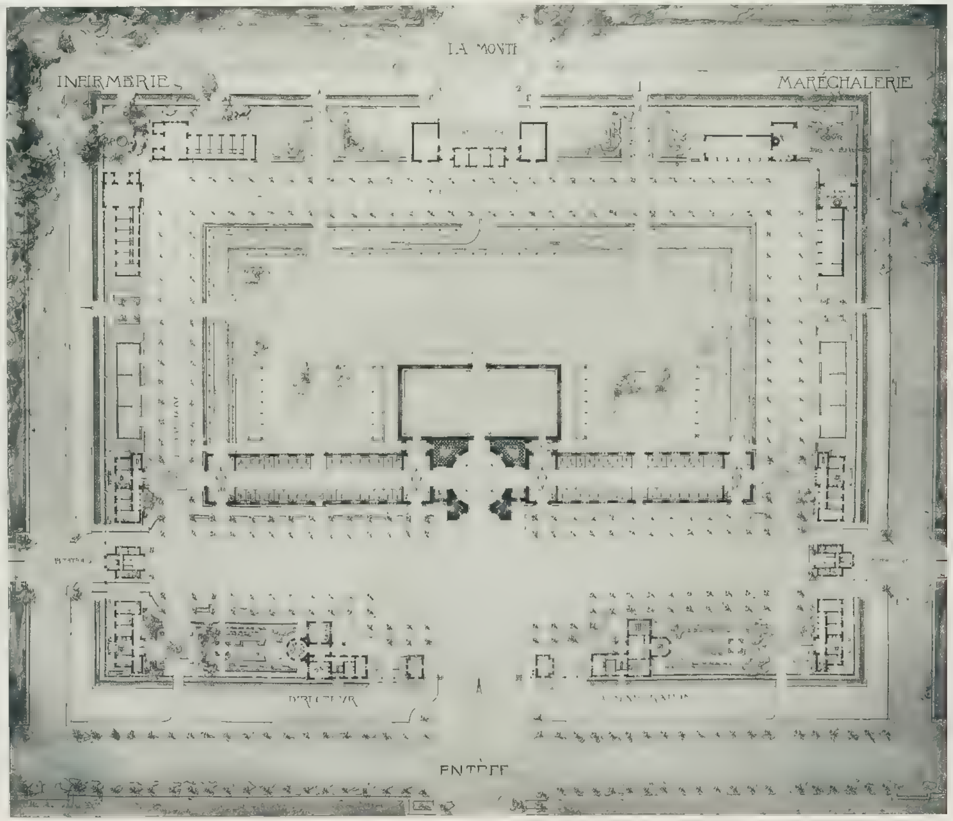

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

UN DÉPOT D'ÉTALONS ... élève de M. BERNIER

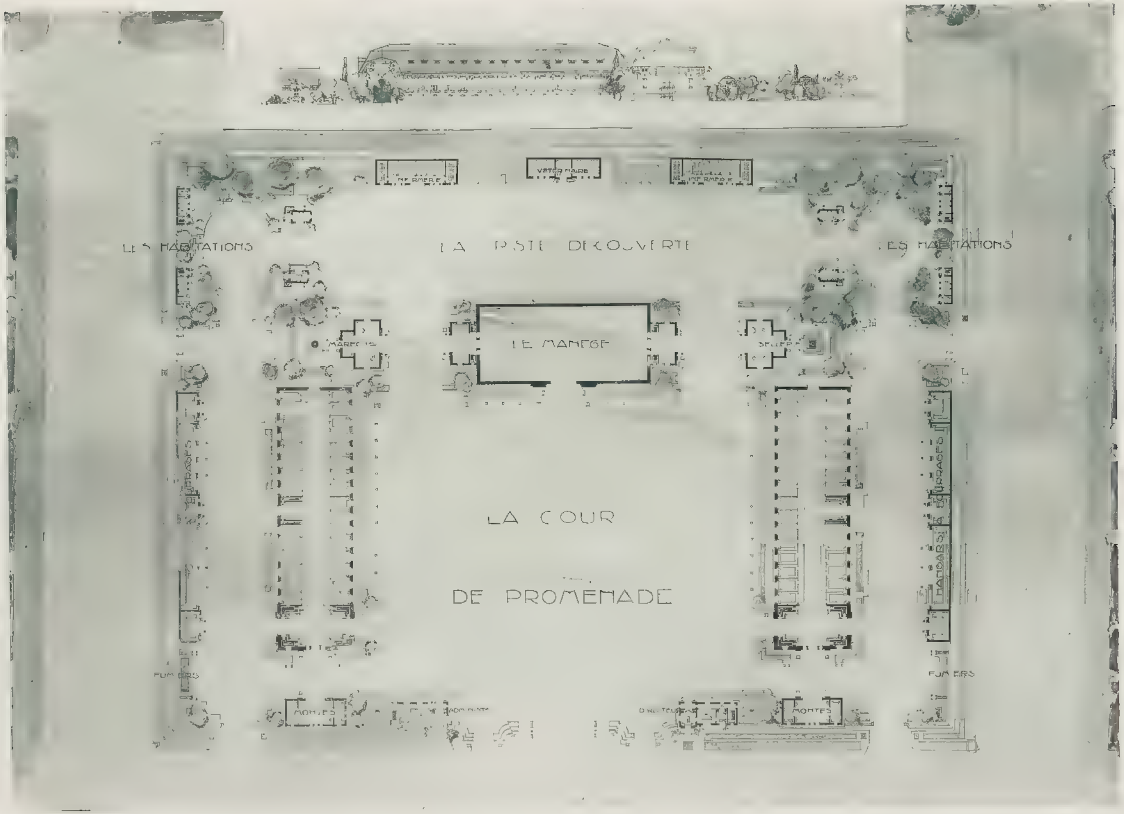

Phototypie Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN DÉPOT D'ÉTALONS - BOILLE, élève de M. LALOUX

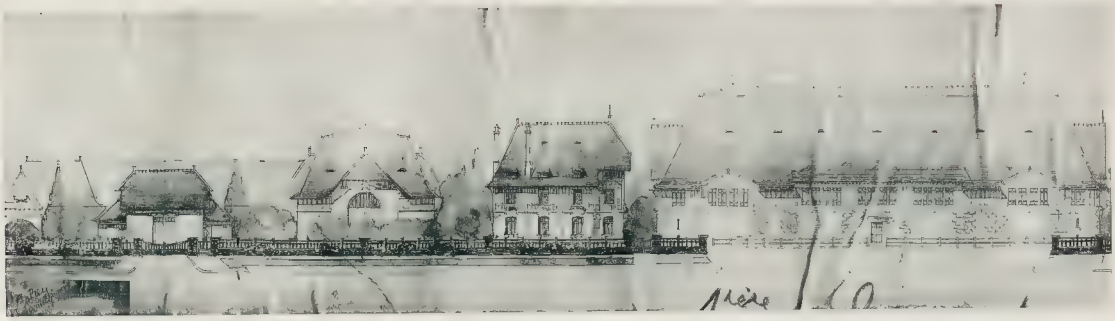

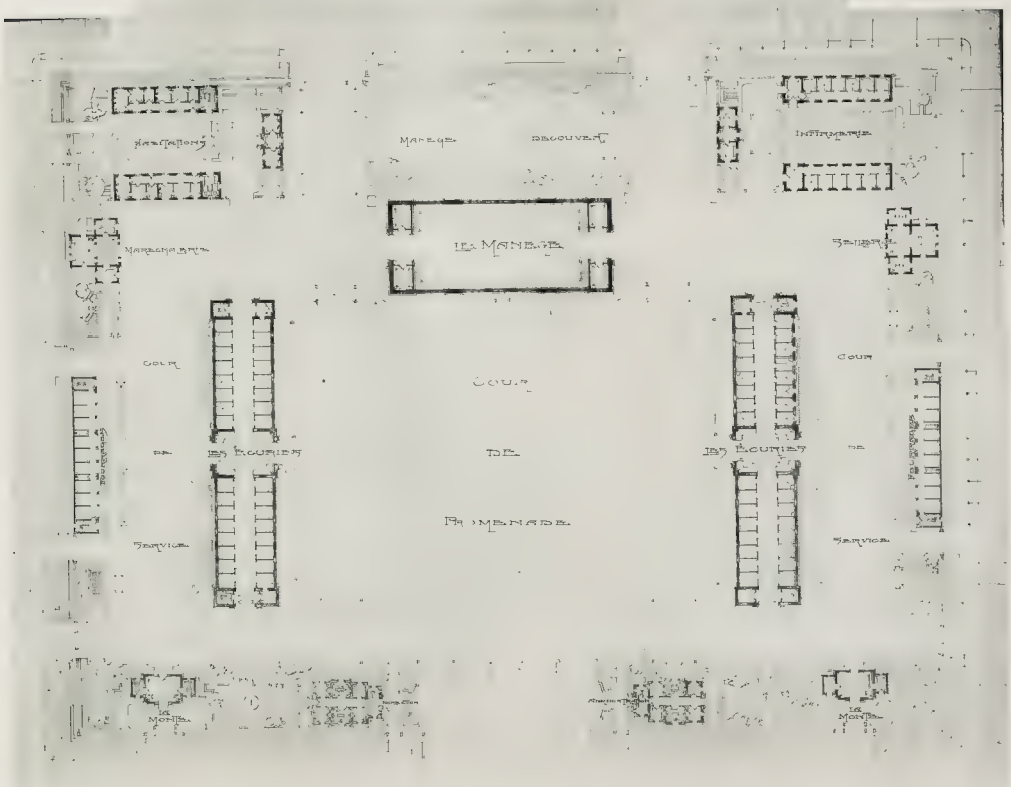

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN DÉPOT D'ÉTALONS - R. PREY, élève de M.M. DAUMET et JAUSSELY

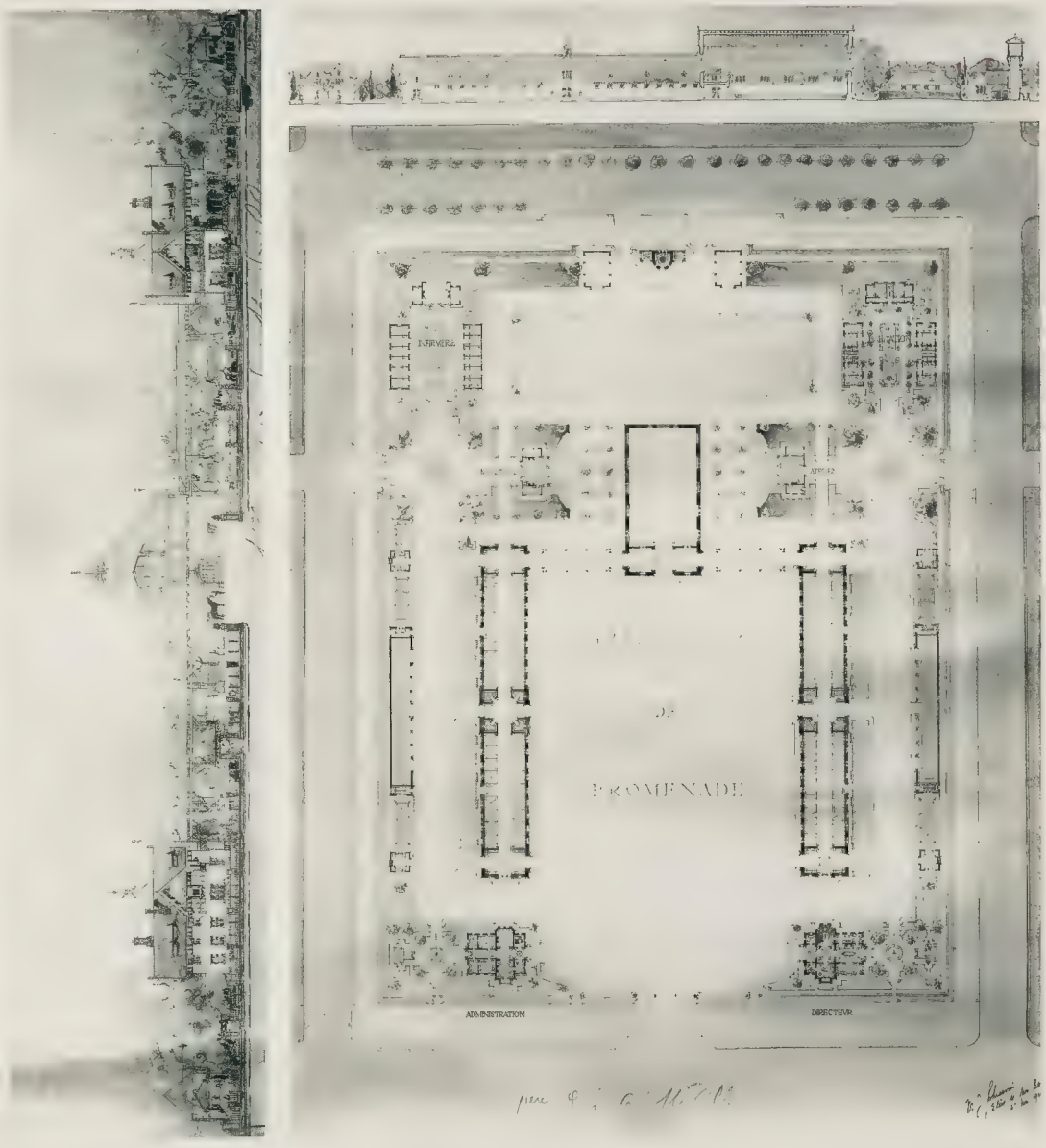

UN DÉPOT D'ETALONS - SCHIAVONI, élève de M. BERNIER

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

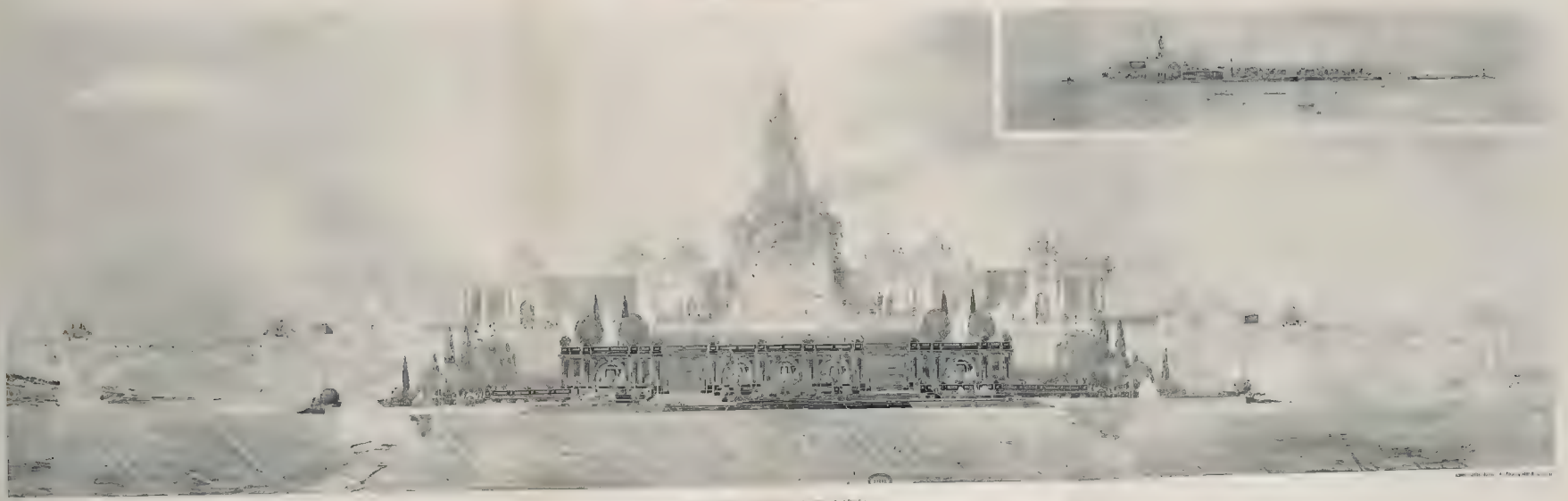

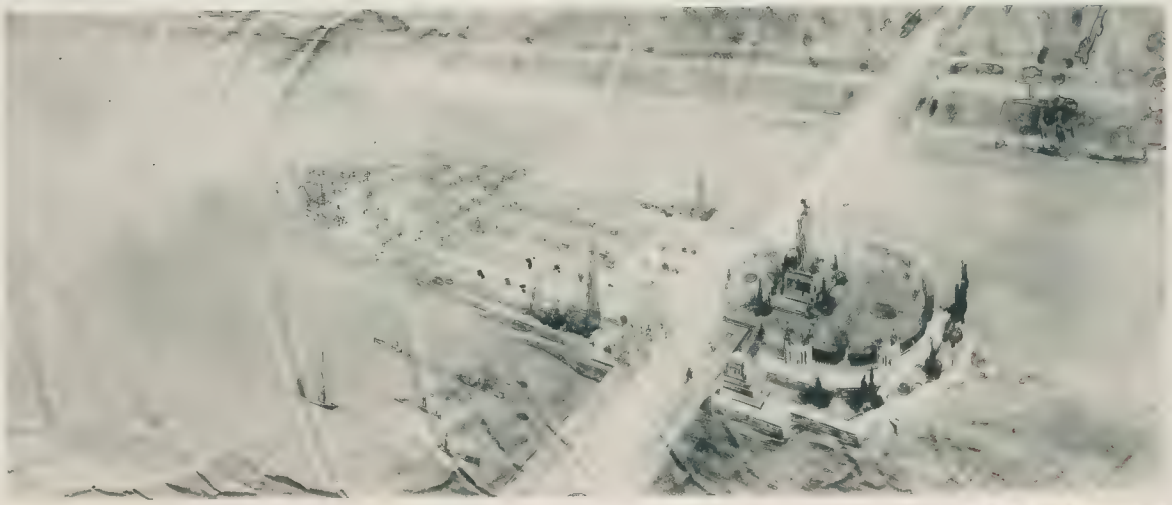

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS DES AMÉRICAINS : La Décoration d'une salle - BOILLE, élève de M. LALOUX. Prix 1911

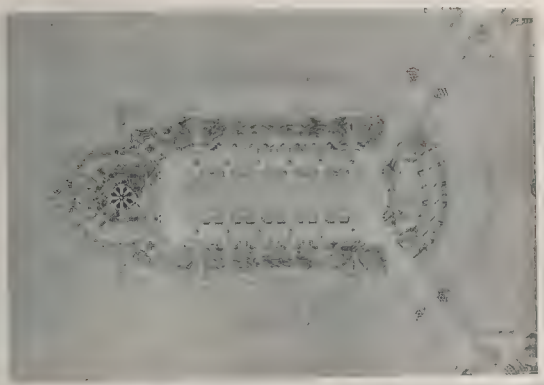

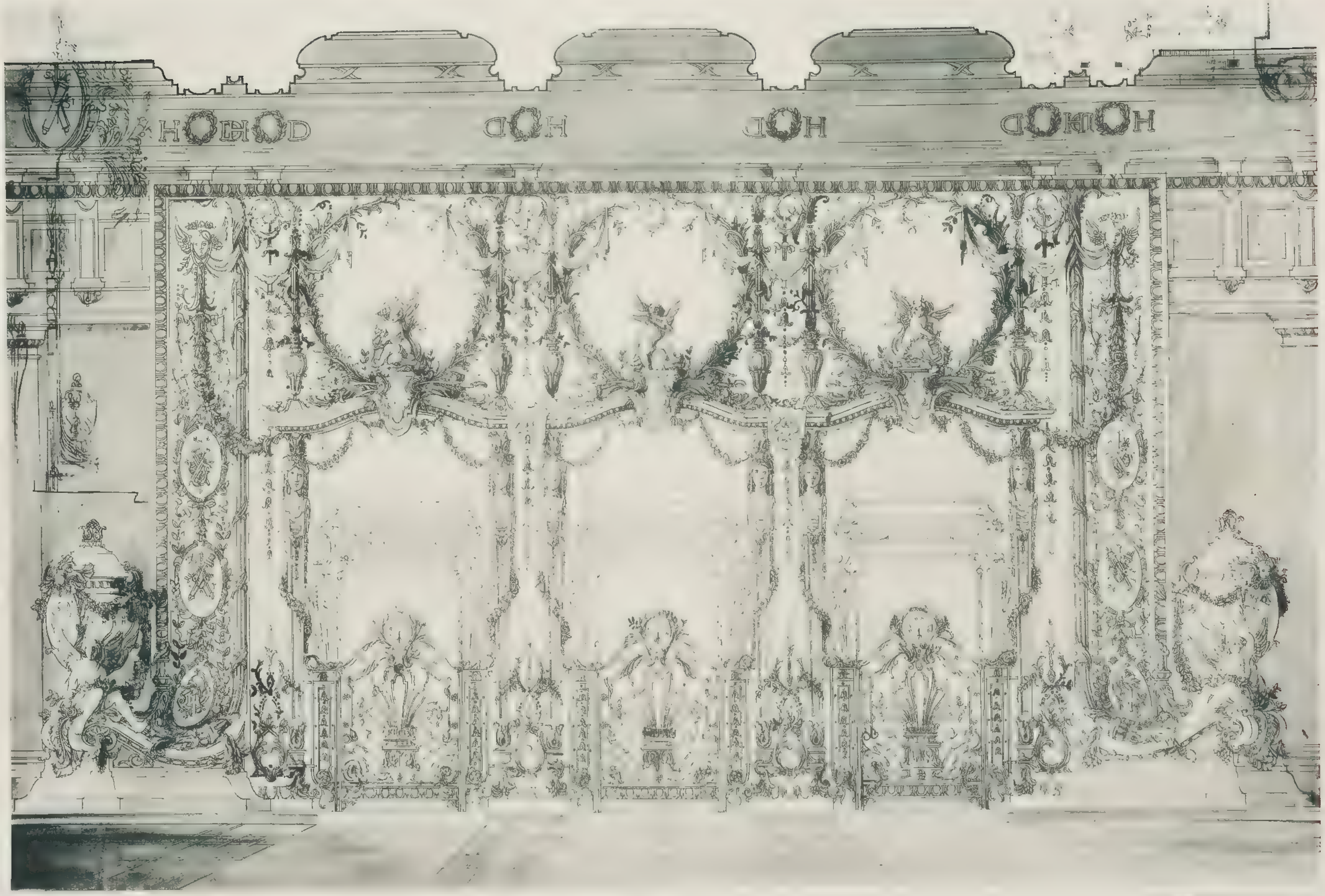

[illegible] Paris

CONCOURS GODEBŒUF [illegible] JACQUES BARBOTIN, élève de M. LALOUX, prix et 1re médaille

[illegible] Paris

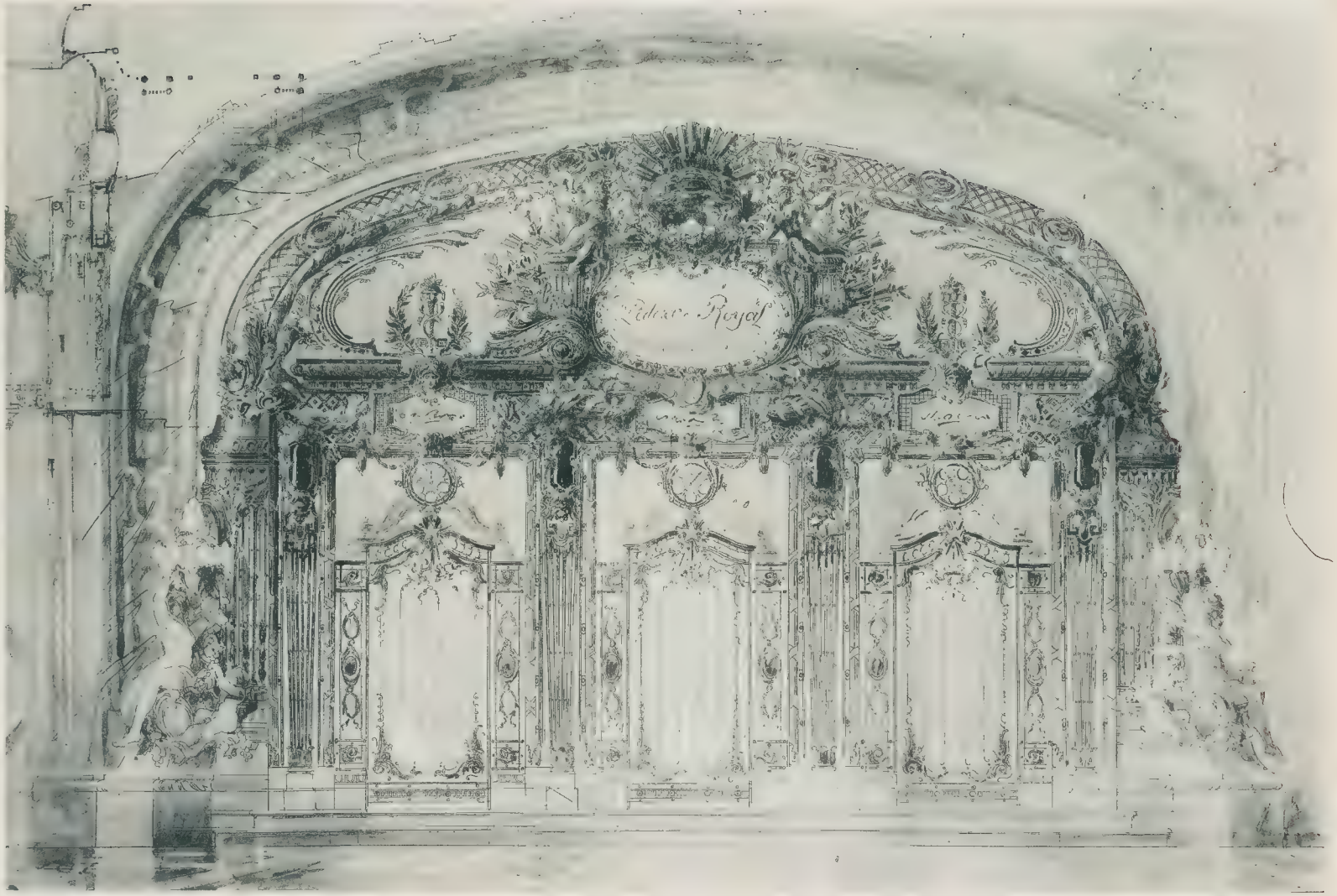

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS GODEBŒUF : La Clôture d'un groupe d'encenseurs. ALBERT LE MONNIER, élève de M. HERALD, 1re médaille

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

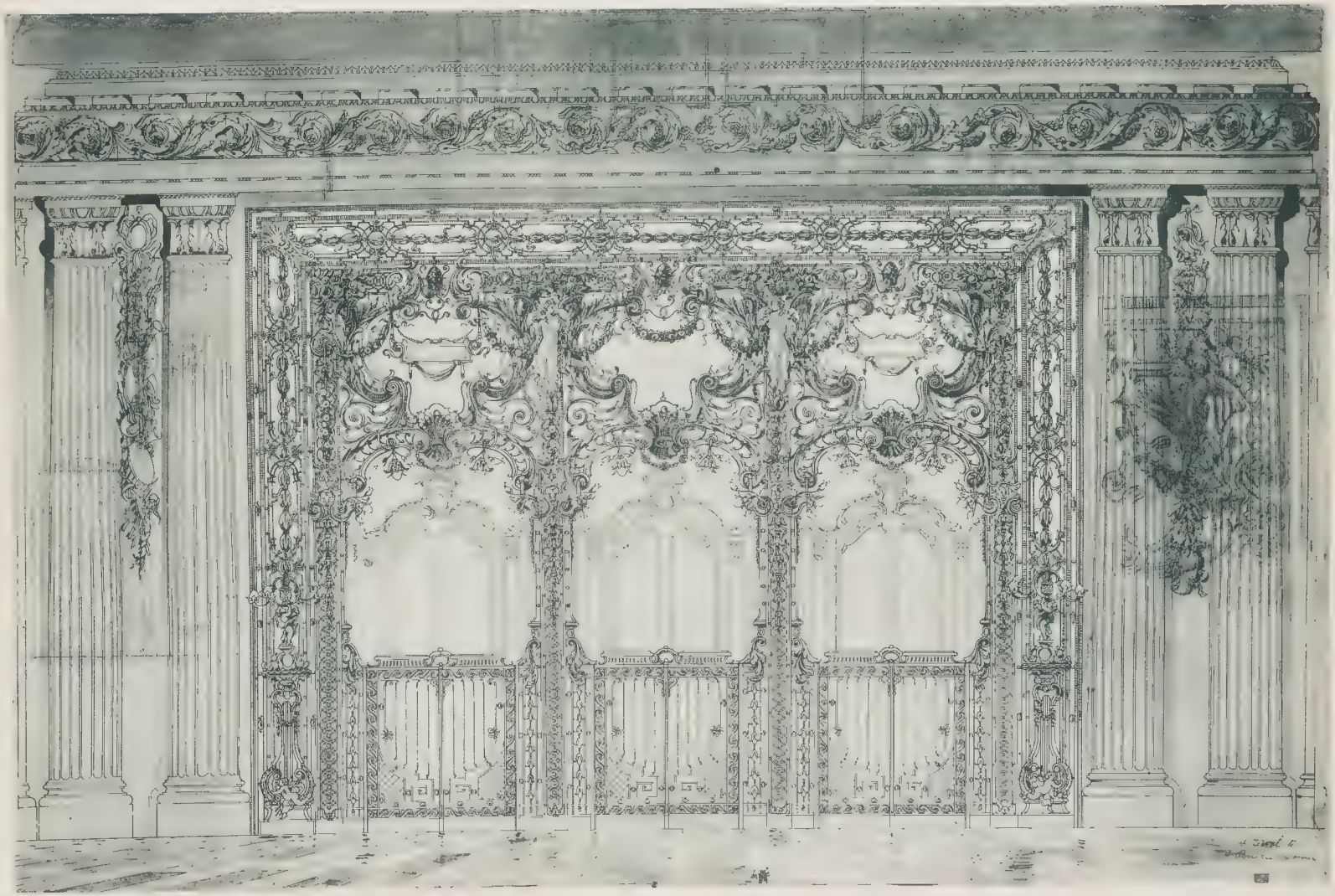

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-[illegible] Paris

CONCOURS GODEBŒUF [illegible] clôture d'un [illegible] d'ascenseurs. R. MAURICE, élève de M. REDON. 1re médaille

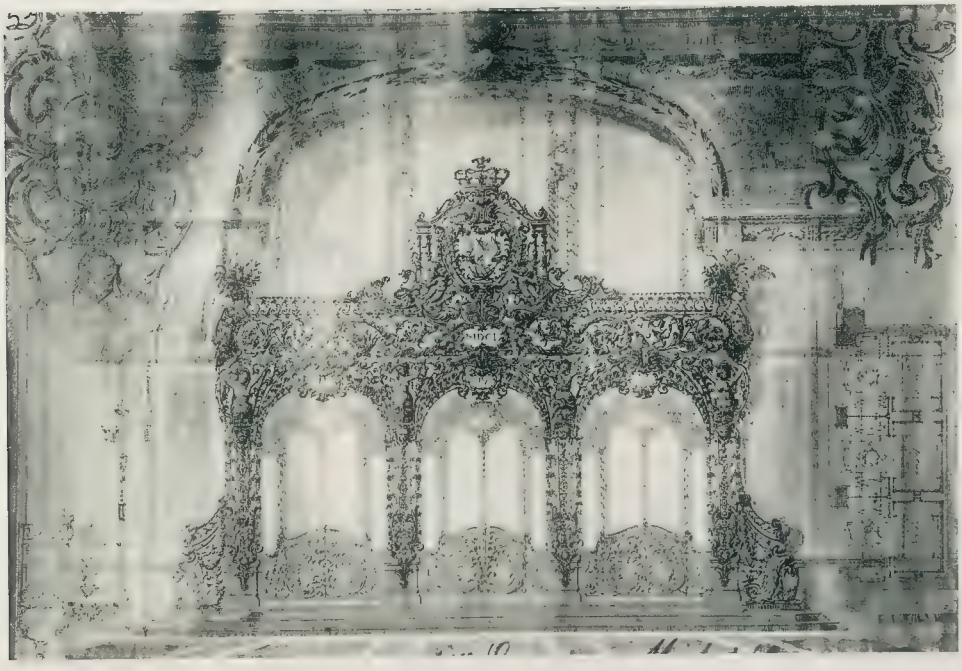

Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF : La Clôture d'un groupe d'ascenseurs - ALBERT ROUGH élève de MM. DAUMET ET JAUSSELY GRAPIN élève de M. BERNIER

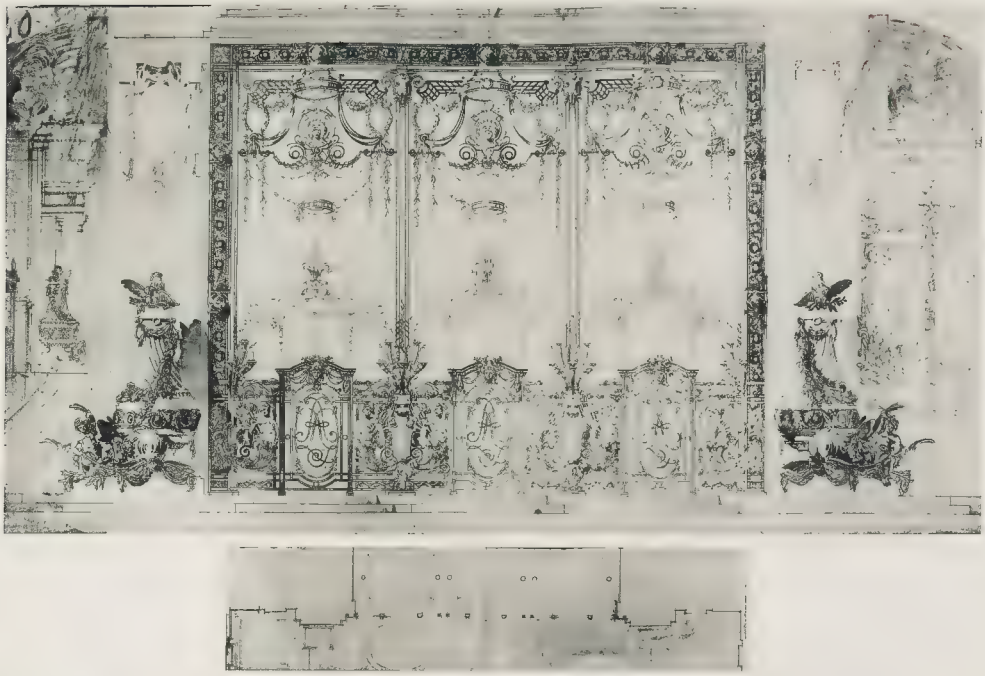

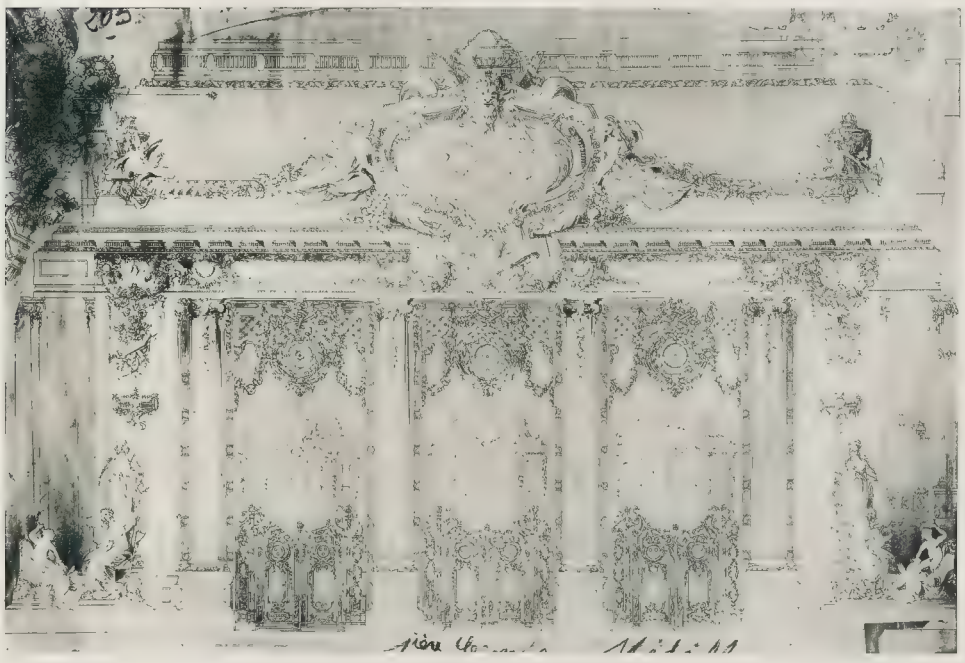

Héliotypie E. Le Coeur, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF : La Clôture d'un groupe d'ascenseurs - LEFRANC, élève de M. ANDRÉ - MARCEL BONHOMME, élève de M. HERAUD

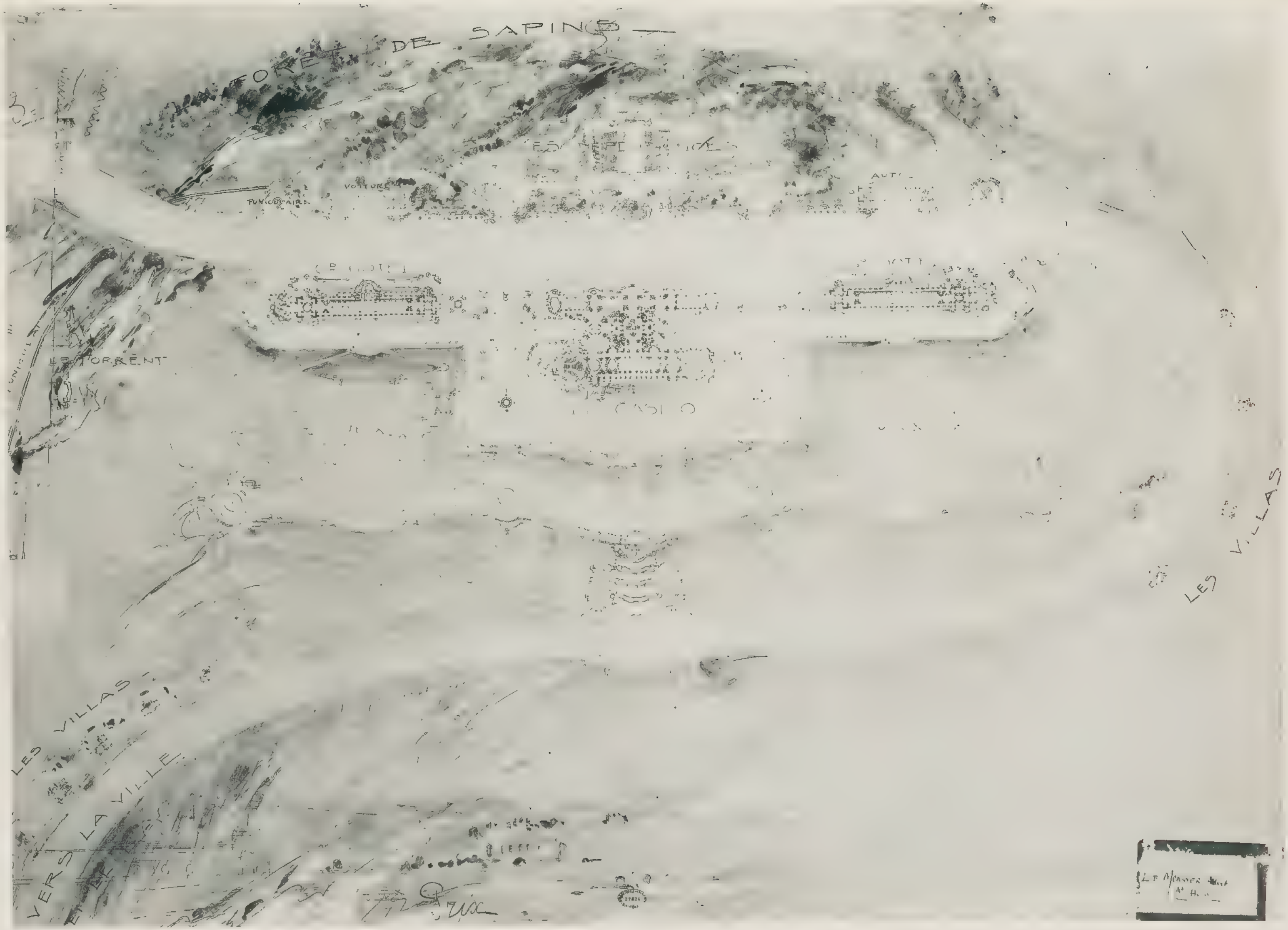

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS ABARRE ... A. LE MONNIER élève de M. HÉRAUD PRIX

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

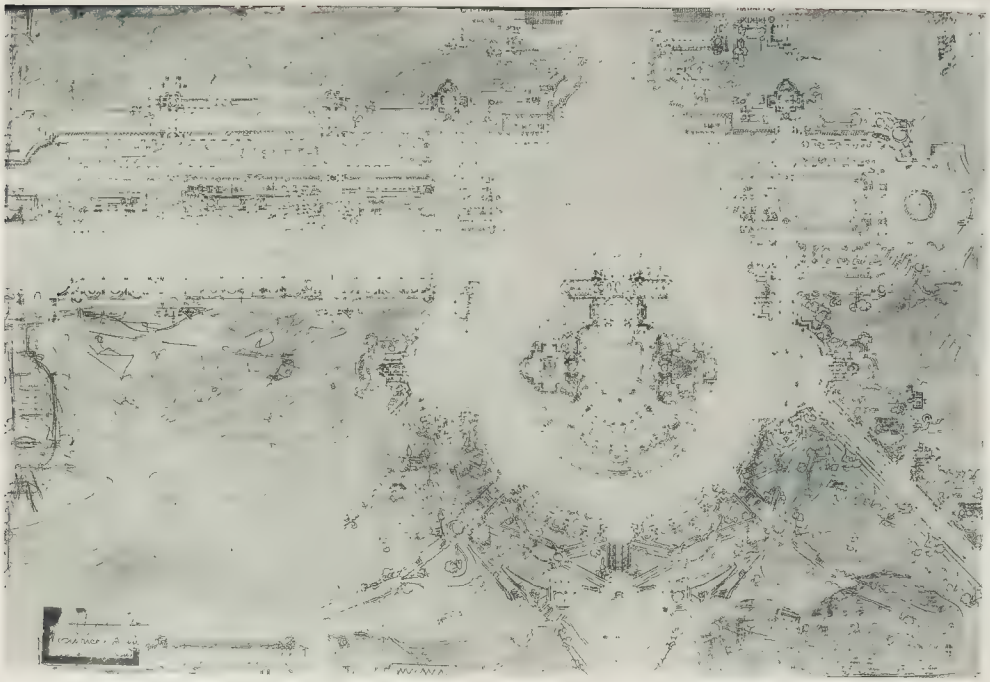

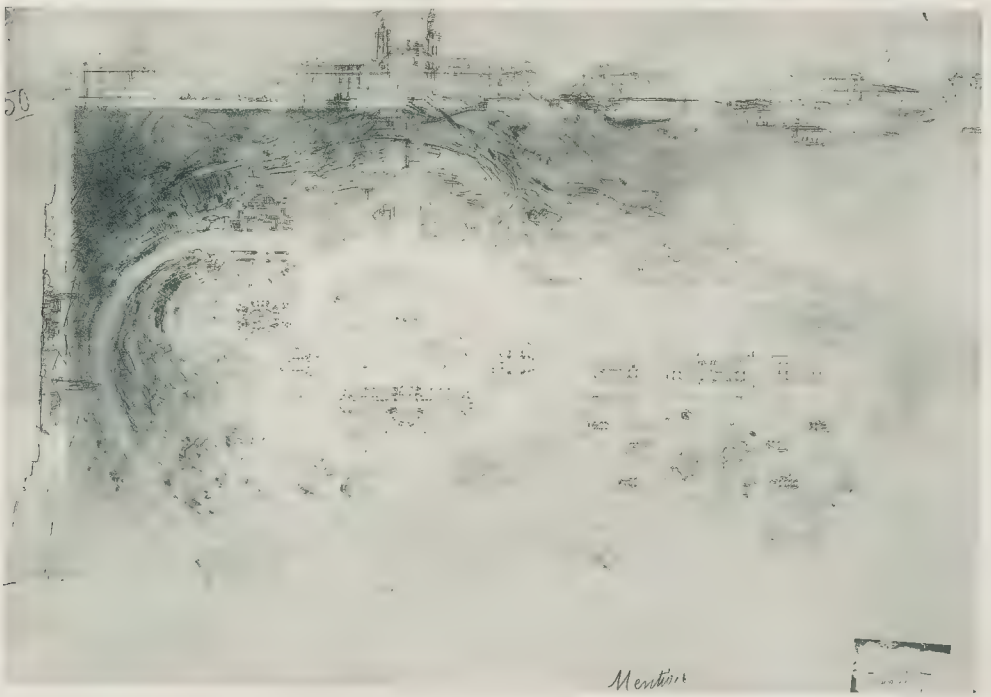

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS LABARRE : Une station estivale – MAURICE (André), élève de M. HÉRAUD - RIGOLET, élève de M.M. DAUMET et JAUSSELY

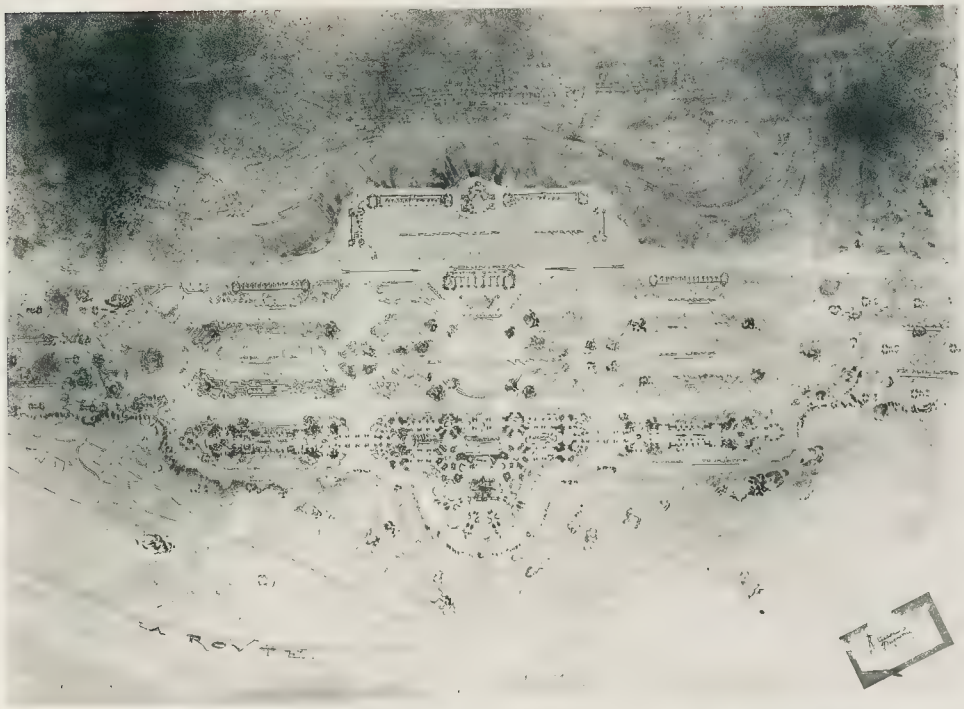

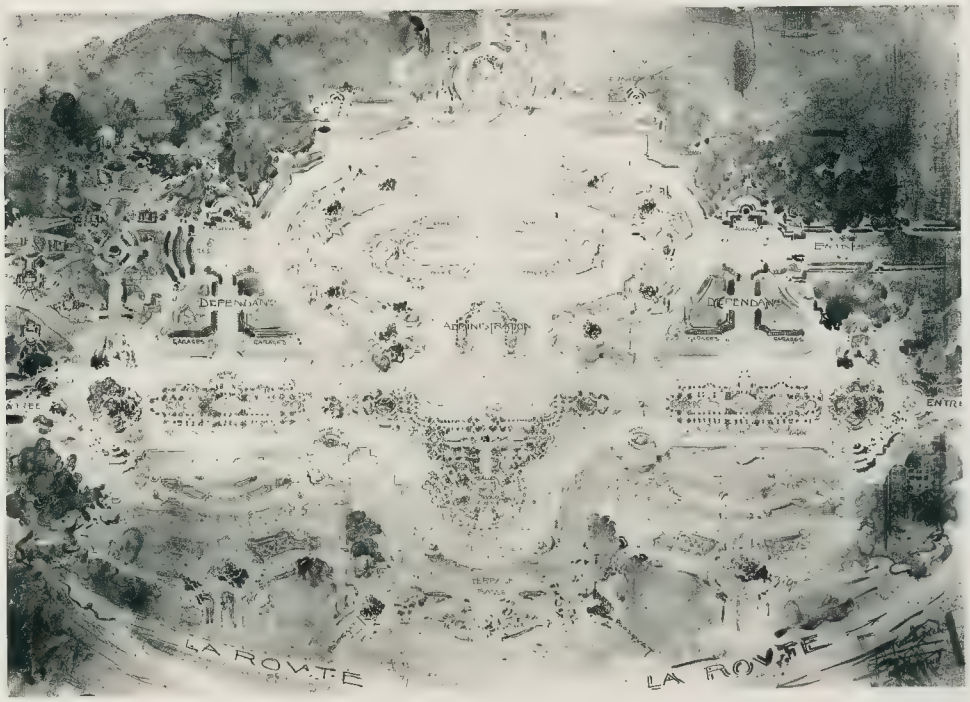

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 146 Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS LABARRE : Une station estivale - R. GIROUD, élève de M. DUQUESNE JACQUES CARLU élève de M. DUQUESNE

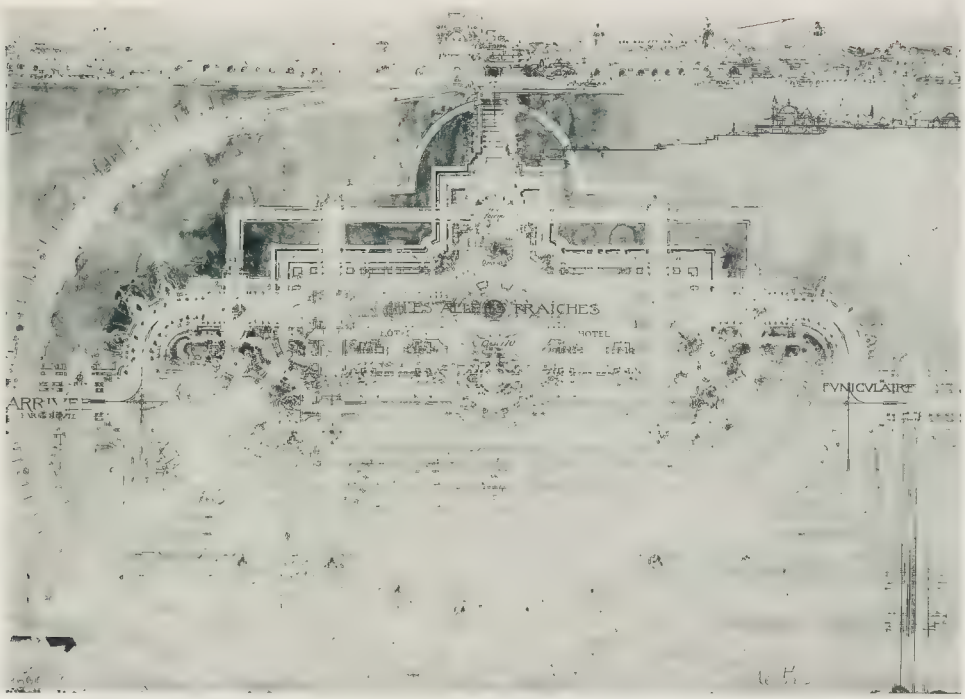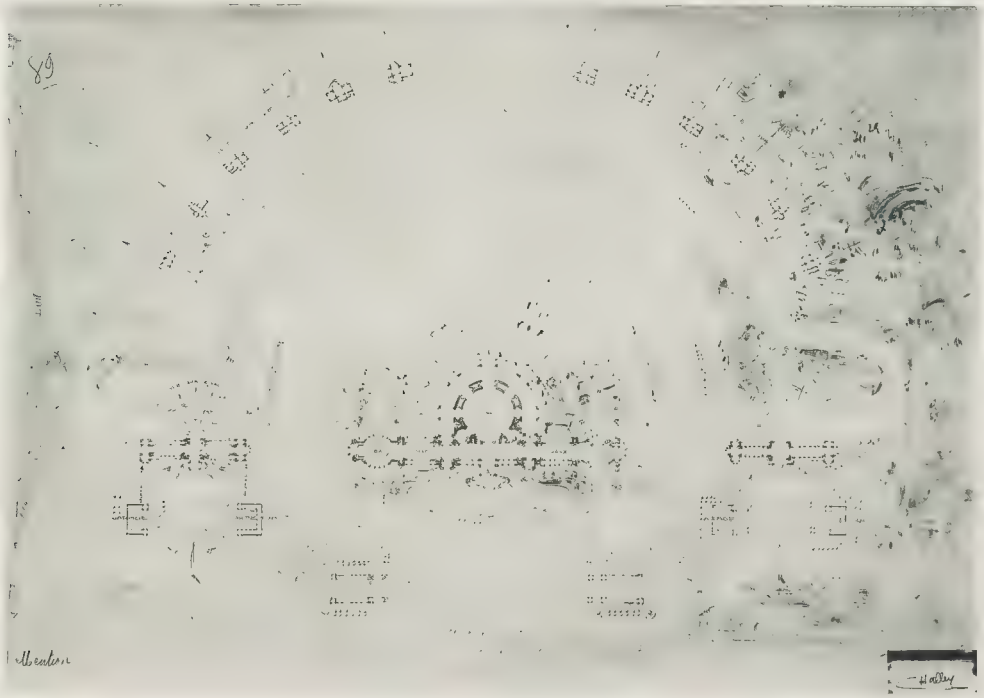

CONCOURS LABARRE : Une station estivale - CASTEL, élève de M. BERNIER - HALEY, élève de M. HÉRAUD

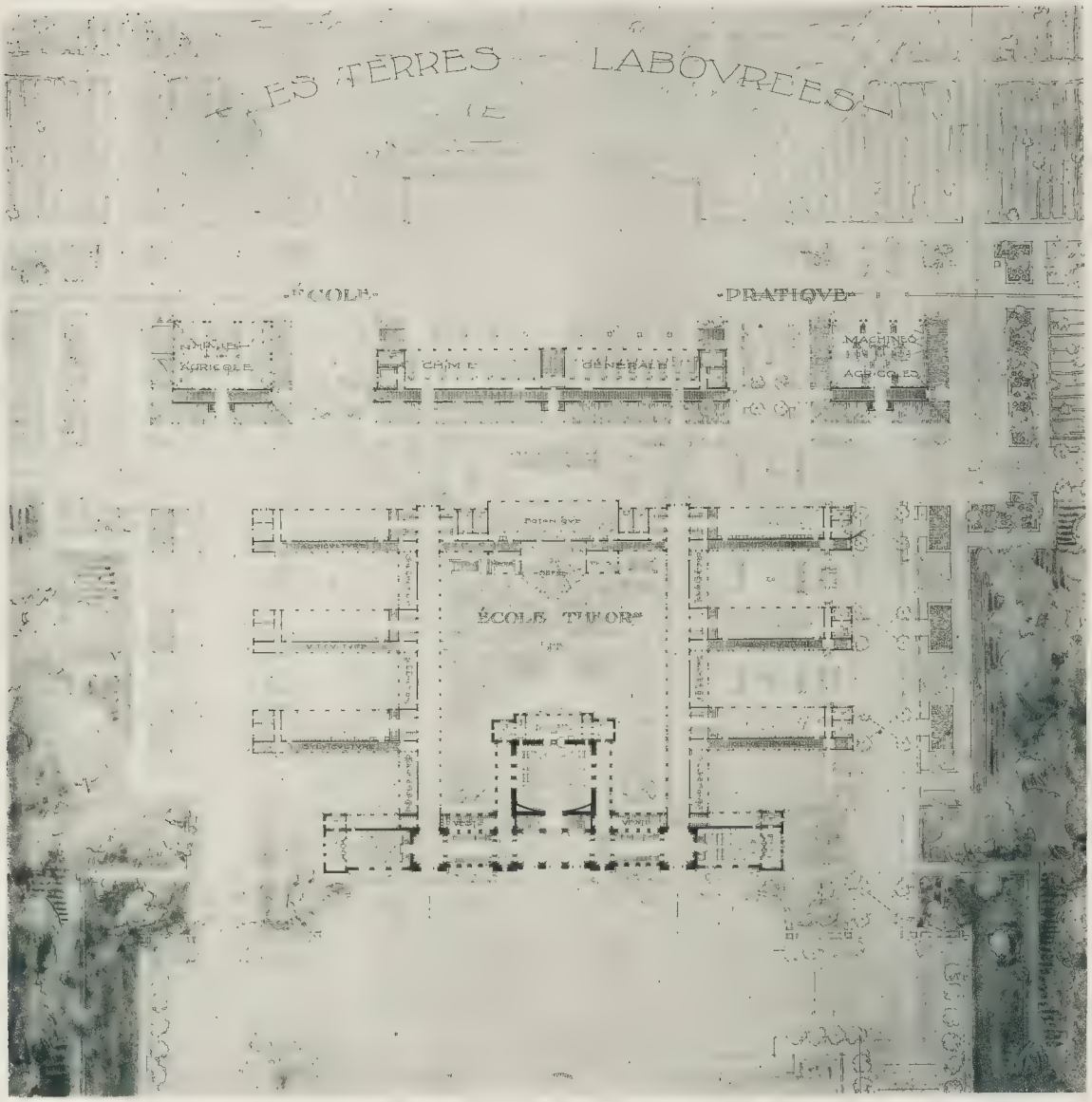

LES BATIMENTS DES LABORATOIRES DANS UNE ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
BJRNHAM, élève de M. DEGLANE, 1re médaille

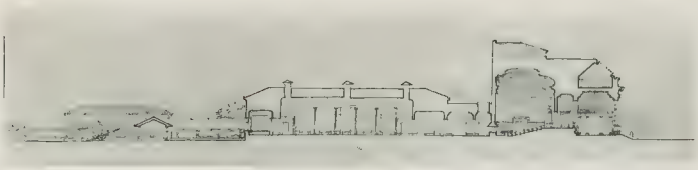

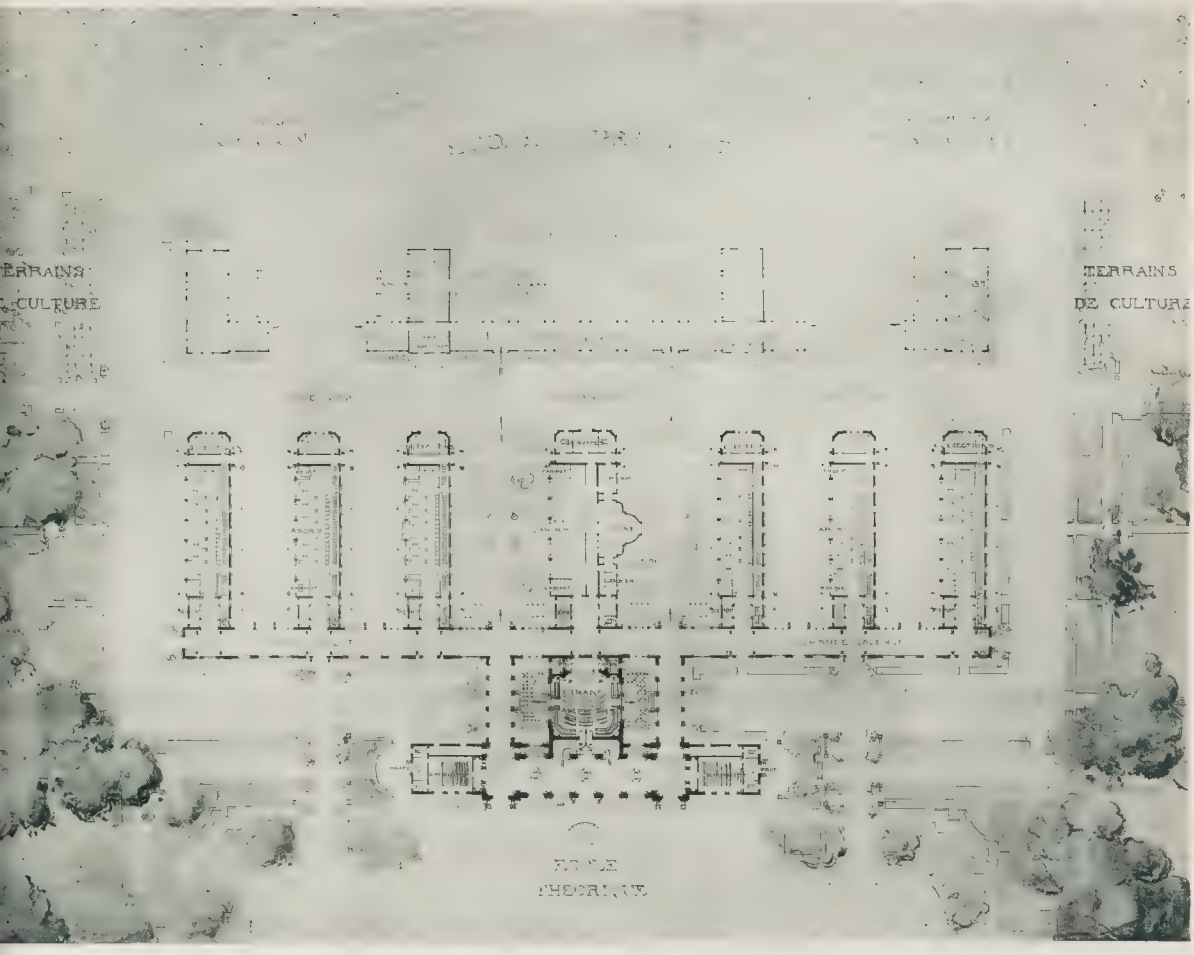

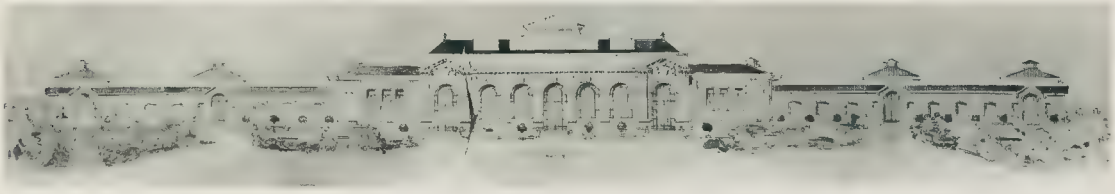

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

LES BATIMENTS DES LABORATOIRES DANS UNE ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
CHALIGNE, élève de M. BERNIER, 1re médaille

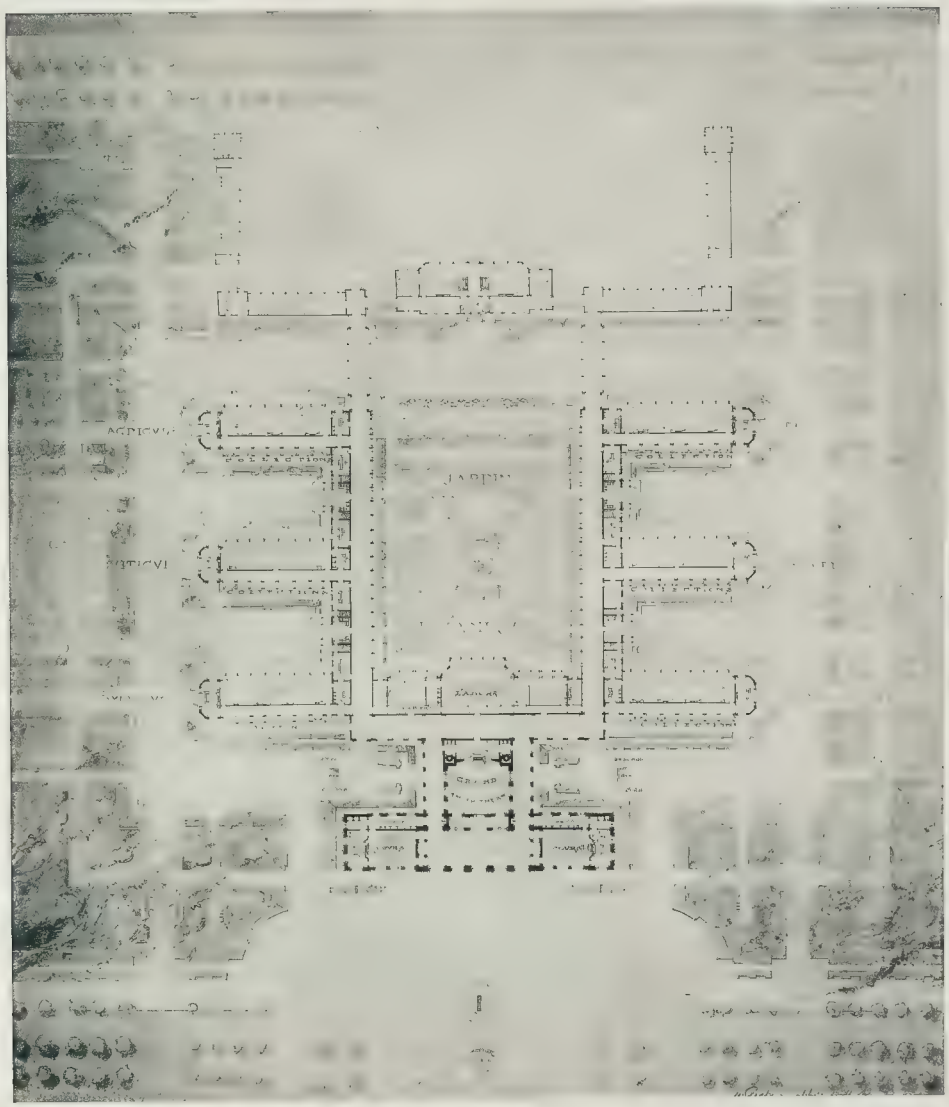

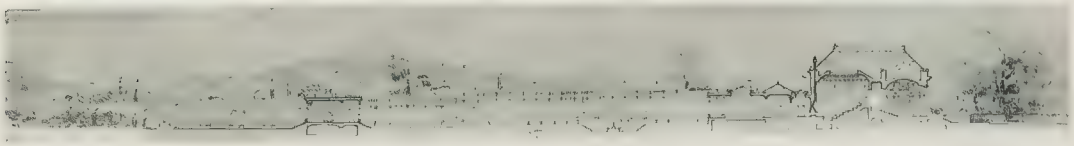

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

LES BATIMENTS DES LABORATOIRES DANS UNE ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
GRAPIN, élève de M. BERNIER, 1re médaille

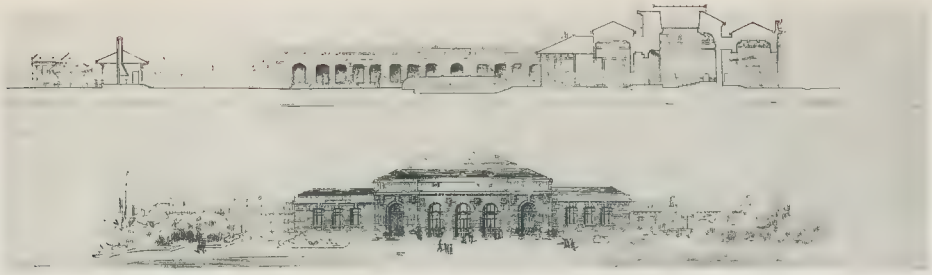

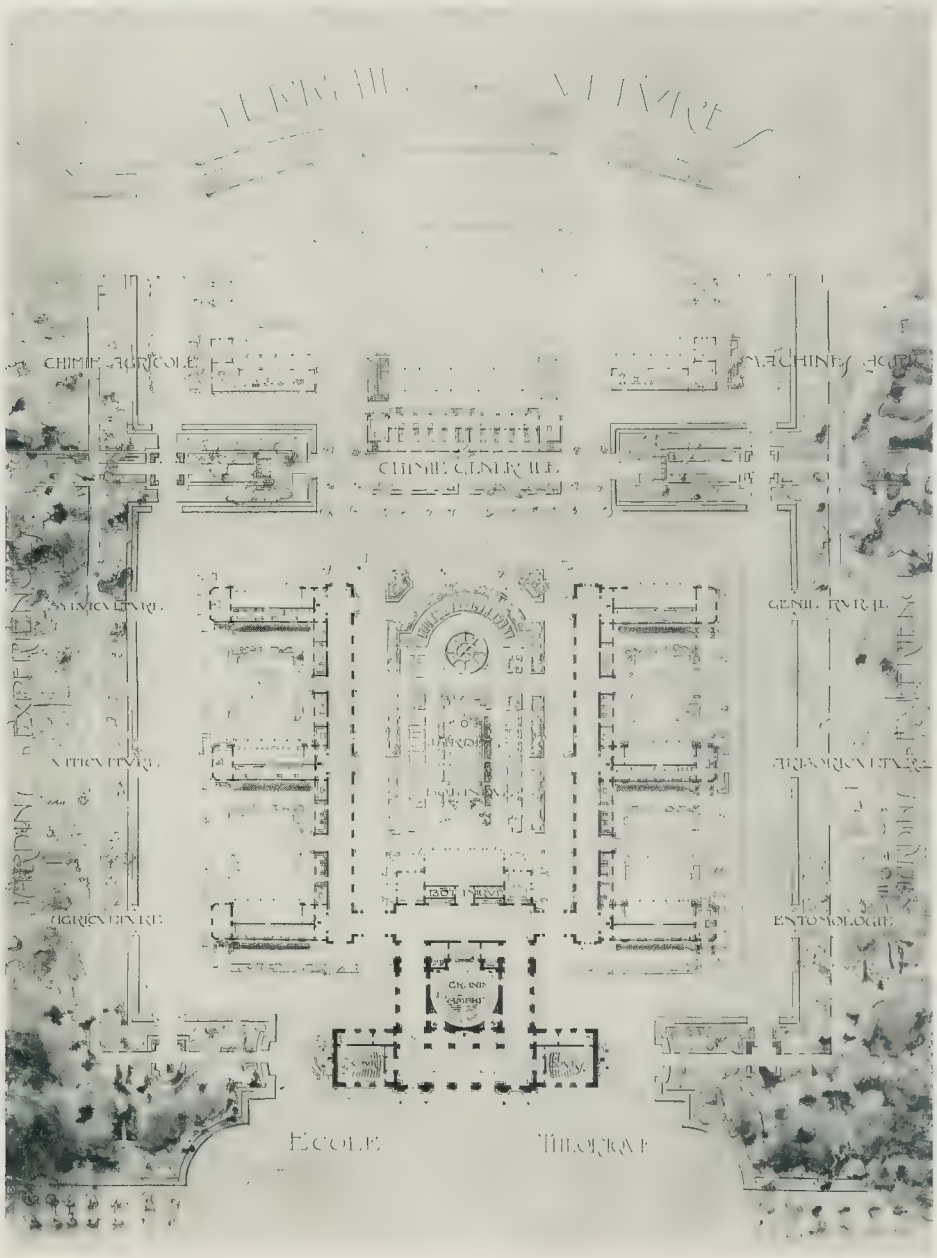

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

LES BATIMENTS DES LABORATOIRES DANS UNE ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE - DUMAIL, élève de M. BERNIER.

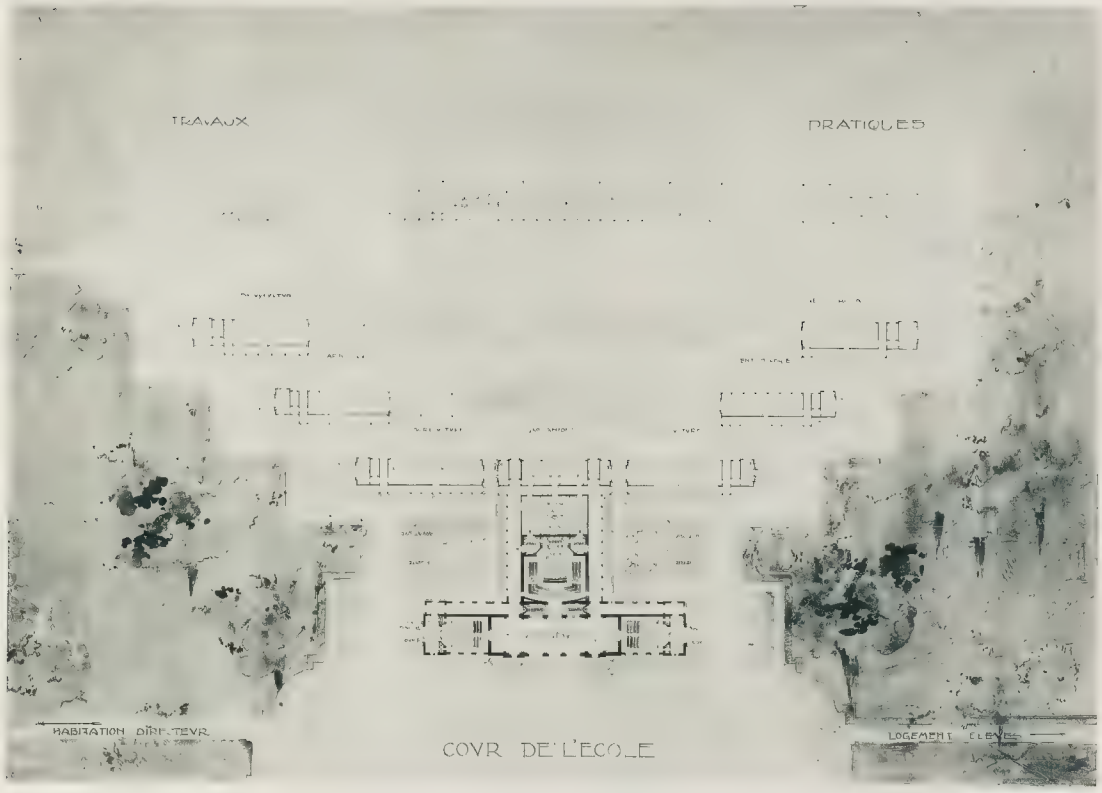

Héliotypie H. Le Roisy, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 146, Faubourg Saint-Martin, Paris

LES BATIMENTS DES LABORATOIRES DANS UNE ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE - DRAPERI, élève de M. HÉRAUD

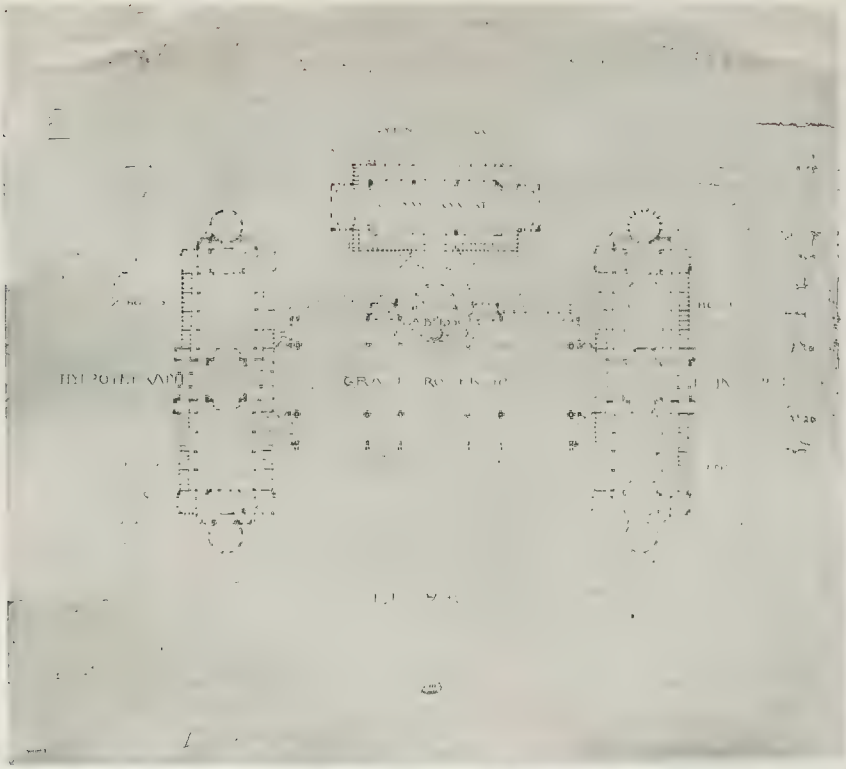

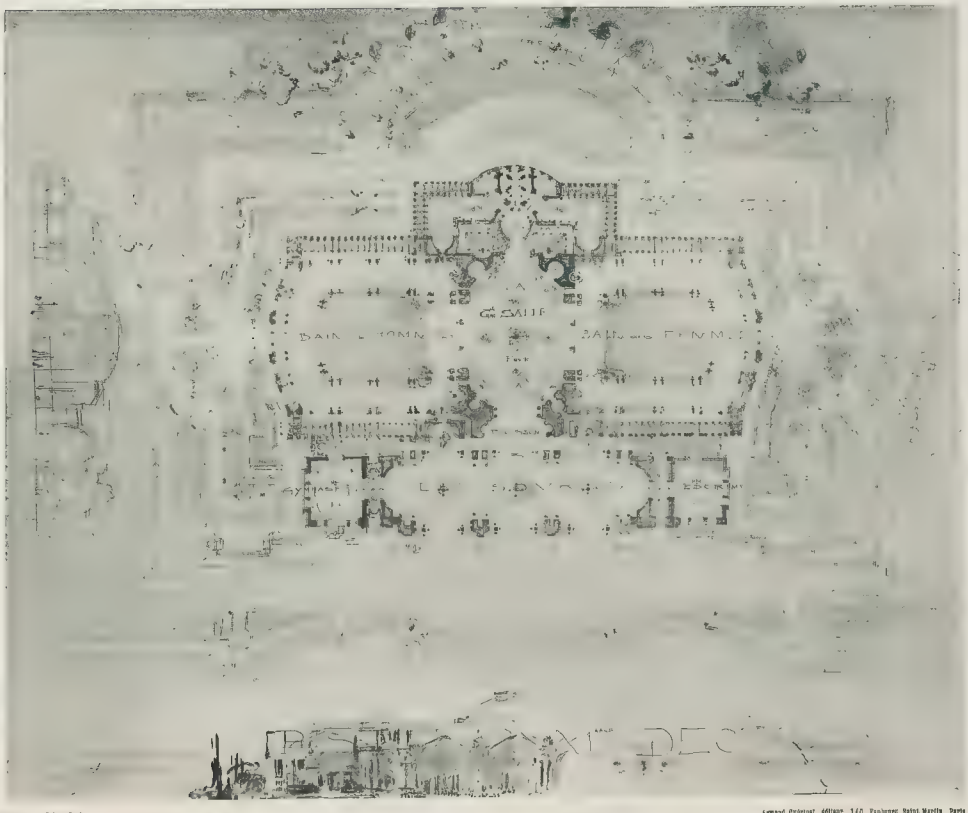

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

LE SERVICE DES BAINS ET DE LA BOISSON DANS UN GRAND ETABLISSEMENT THERMAL : HAFFNER, élève de M. LALOUX : DELAON, élève de M. LALOUX

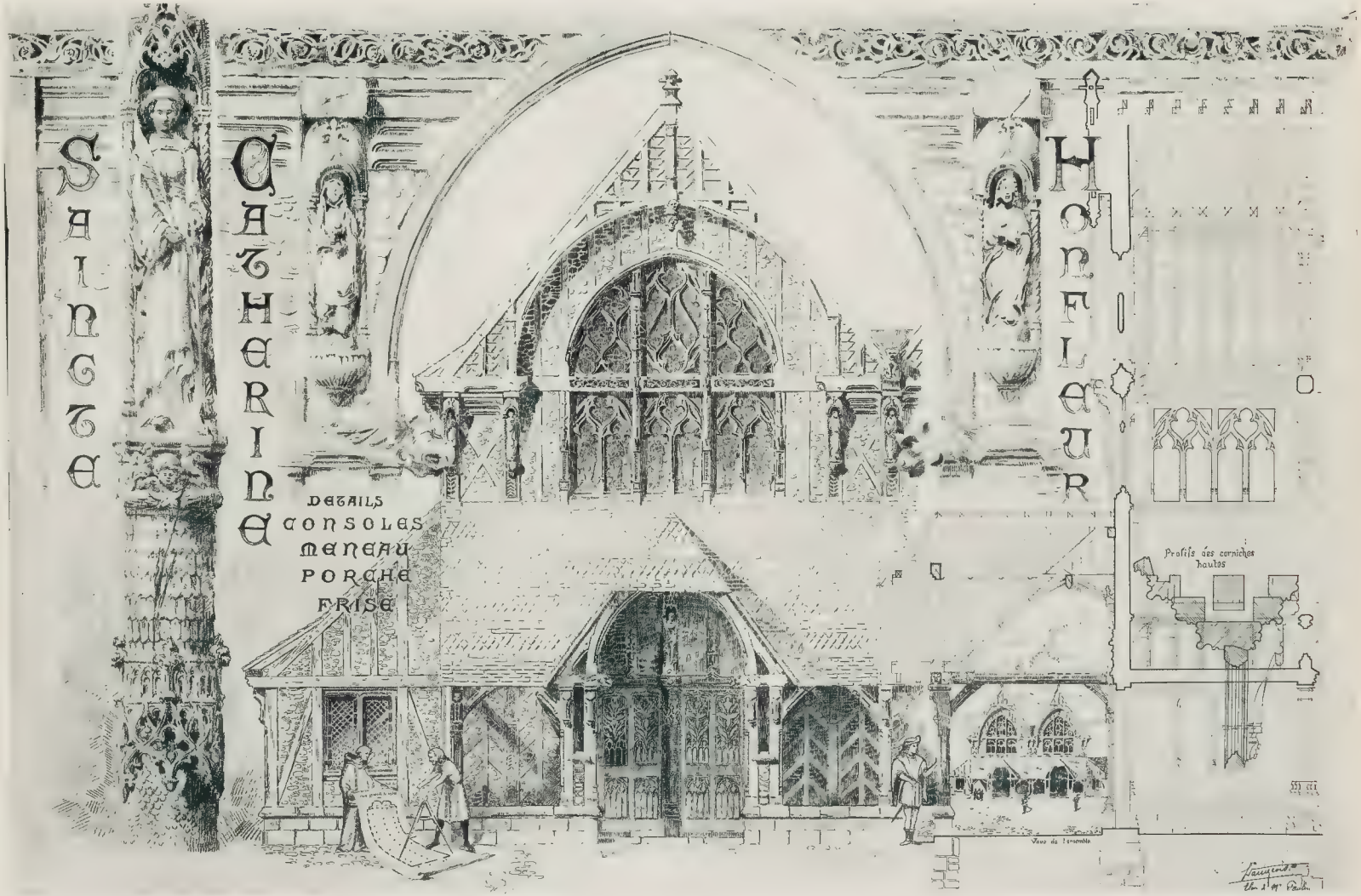

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE : La restitution du porche de l'Église Sainte-Catherine de Honfleur - VAUGEOIS, élève de M. PAULIN
(1re médaille)

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin Paris

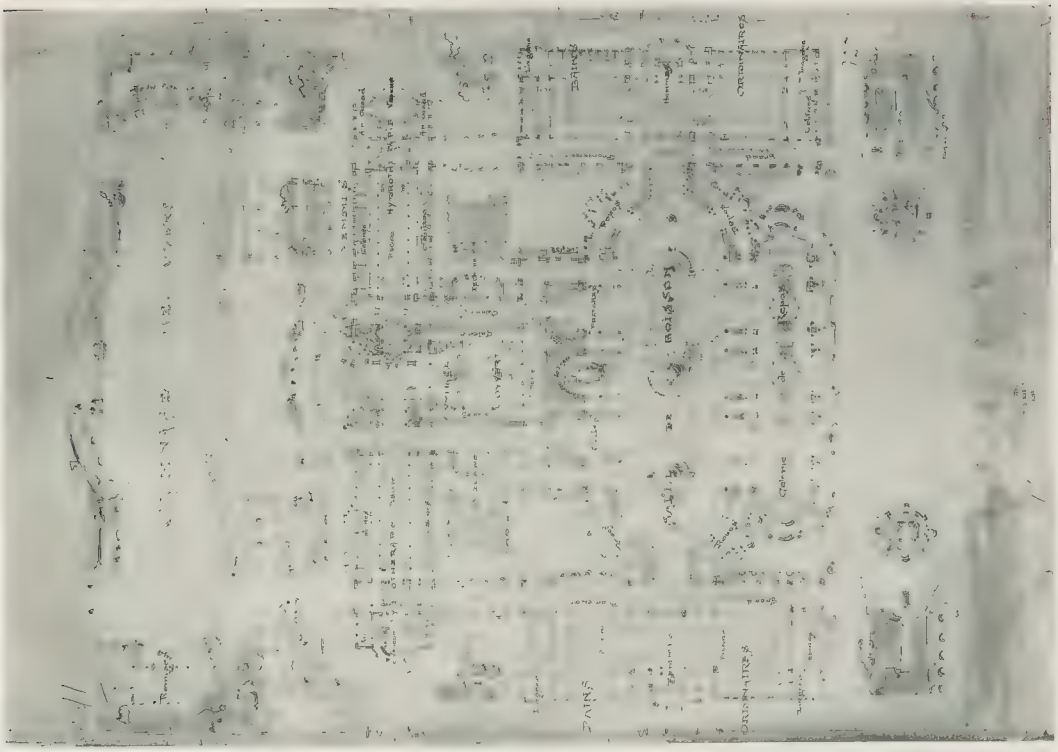

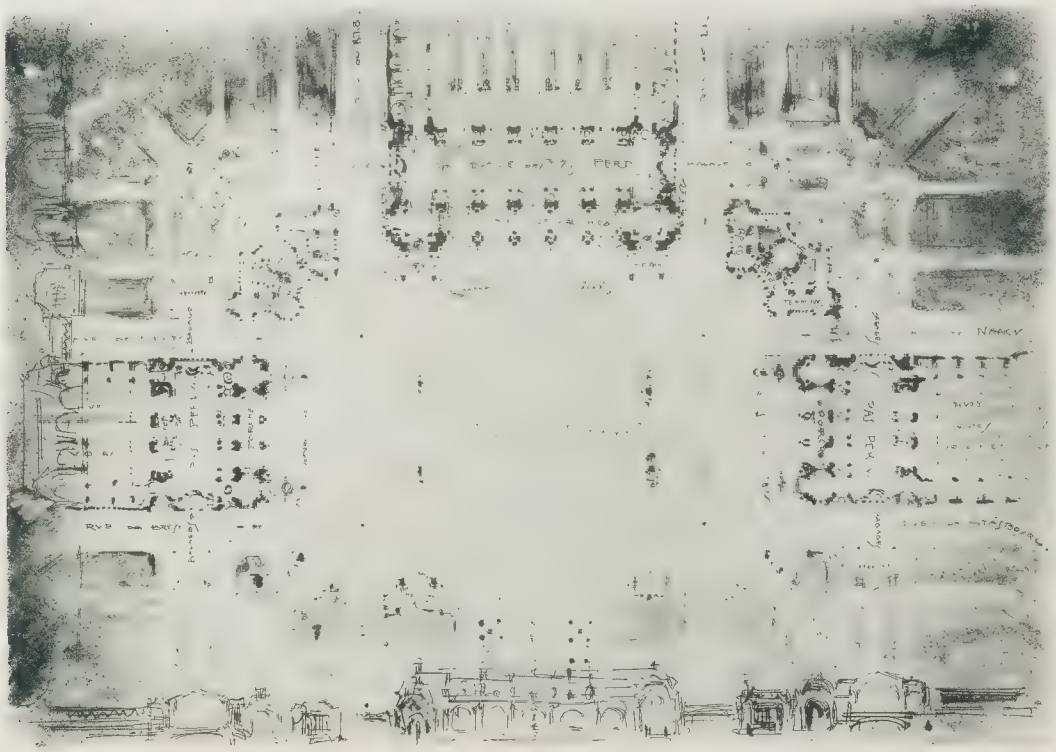

Armand Guerinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin

LE SERVICE DES BAINS ET DE LA BOISSON DANS UN GRAND ETABLISSEMENT THERMAL : GRAPIN, élève de M. BERNIER
ESQUISSE - Une place publique - MAURICE (André), élève de M. HERAUD

Héliotypie E. Le Deley, Paris

A. Guérinet, éditeur, 140, Faub. Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN. Projet d'un billet de mille francs – ROGER EXPERT, élève de M. PEDON

Héliog. F. Le Deley, Paris

CONCOURS ROUGEVIN. Projet d'un billet de mille francs - HALLEY, élève de M. HÉRAUD - 2me Prix

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS ROUGEVIN : Projet d'un billet de mille francs   R. MAURICE, élève de M. REDON, 1re médaille

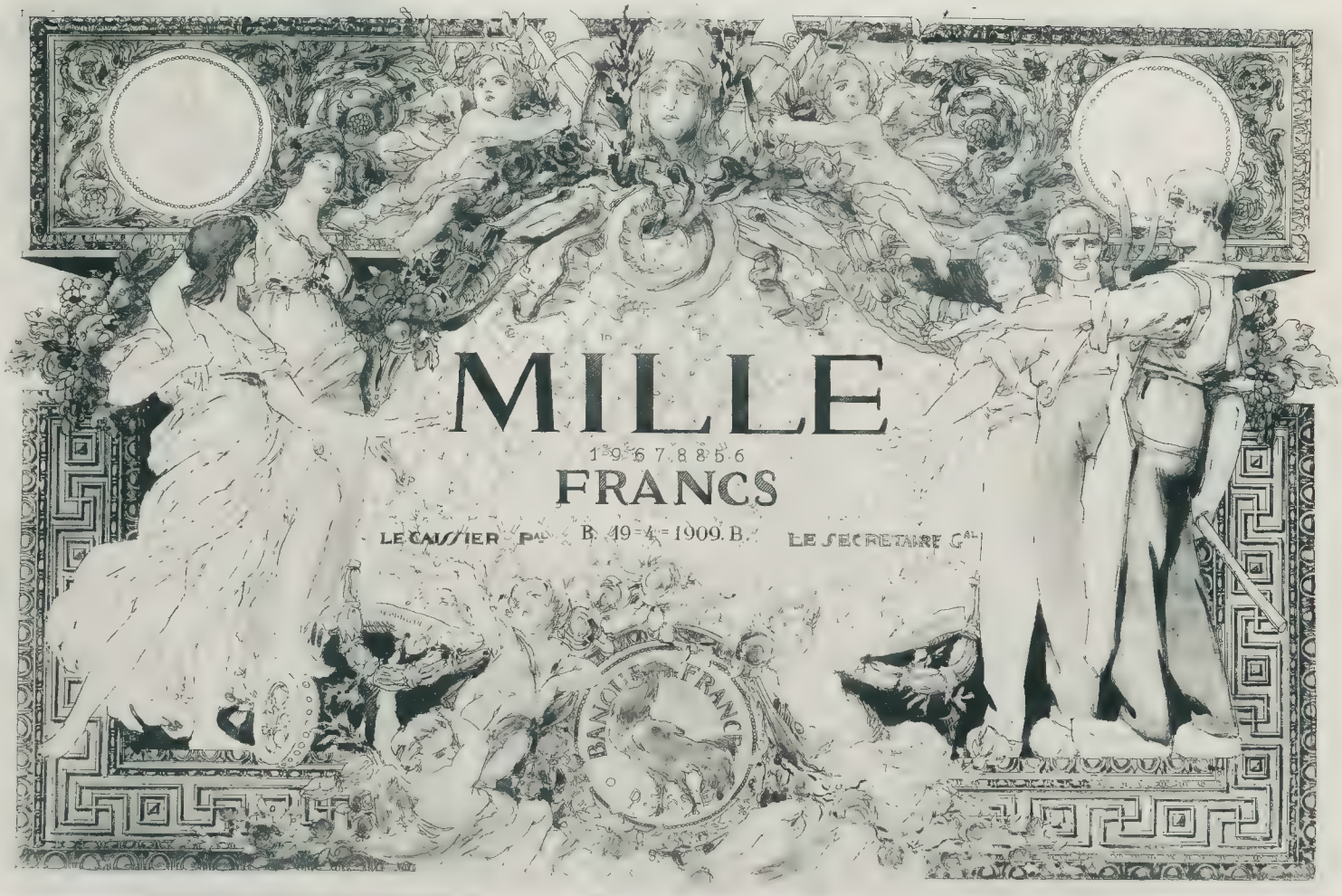

Héliotypie E. Le Delay Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN : Projet d'un billet de mille francs - DEBAT-PONSAN, élève de M. LALOUX, 1re médaille

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS ROJOEVIN : Projet d'un billet de mille francs - HAFFNER, élève de M. LALOUX, 1re médaille

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS ROUSSEVIN : Projet d'un billet de mille francs - ROBERT LEBOJT, élève de M. DEBLANÉ 1re médaille

Armand Guérinet, éditeur, 174, Faubourg Saint-Martin, Paris

Héliotypie E. Le Delay, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN : Projet d'un billet de mille francs - A. MAJRICE, élève de M. HERAUD DRAPERI, élève de M. HERAUD

Autotypie E. Le Coiey, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 145, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN : Projet d'un billet de mille francs - BAUDRIER, élève de M. PASCAL - LAURENTIN, élève de M. REDON

CONCOURS ROUGEVIN. Projet d'un billet de mille francs. [illegible], élève de M. DEFRASSE

Armand Guérinet éditeur 140, Faubourg Saint Martin Paris

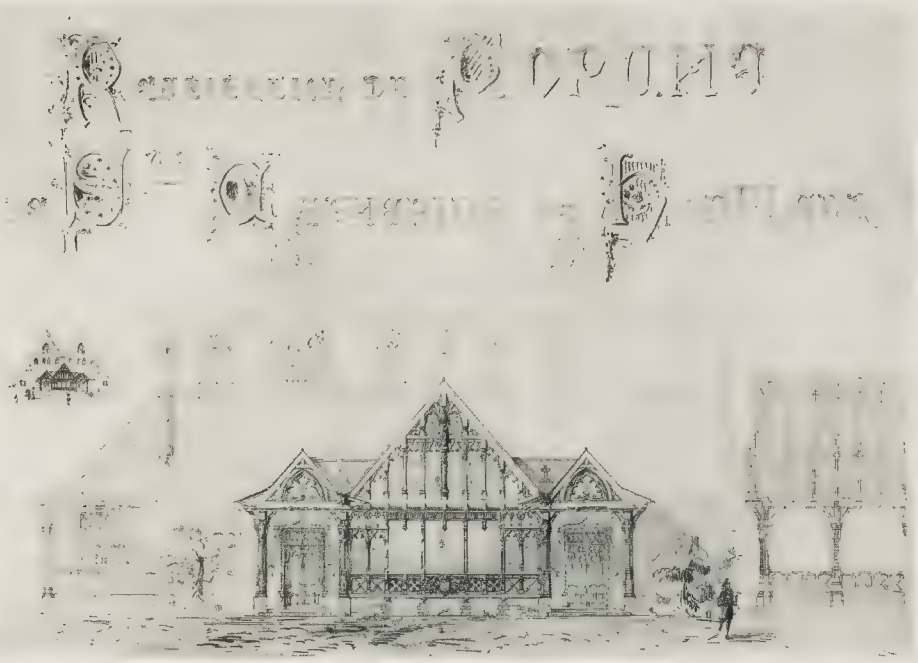

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE : GRAPIN, élève de M. BERNIER CONCOURS ROUGEVIN . Projet d'un billet de mille francs - MICHEL DUPRÉ, élève de M. BERNIER

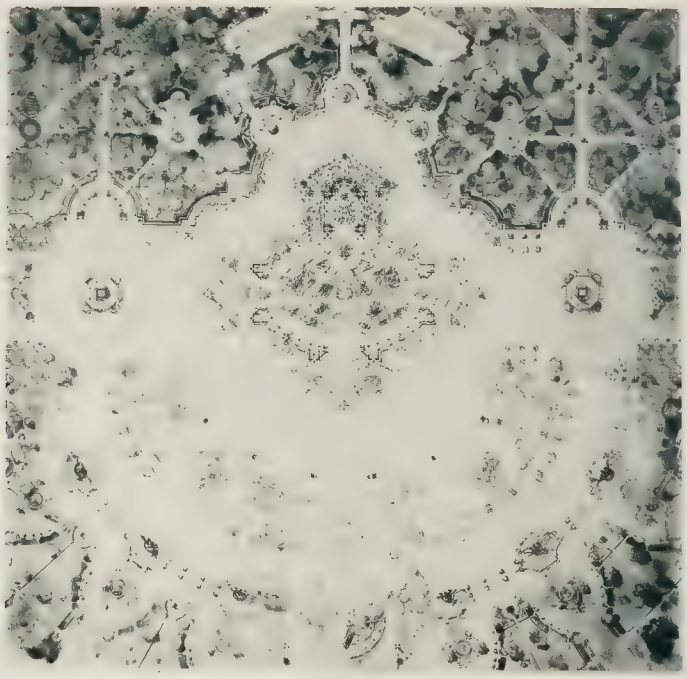

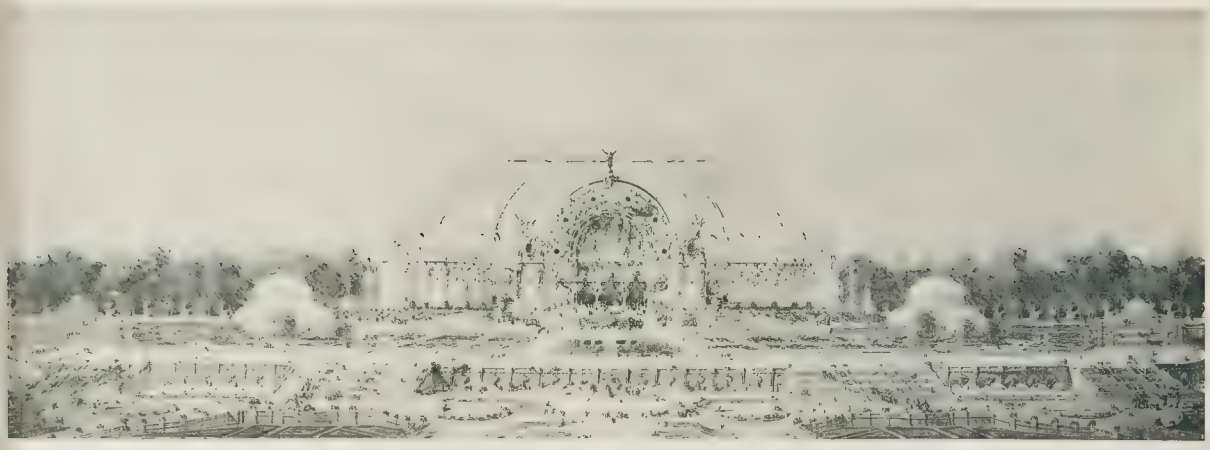

Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg St-et Martin, Paris

CONCOURS ACHILLE LECLERC : Les salles de fêtes et de réunion et les grandes serres d'un Jardin d'Acclimatation
MAXIME PETIT, élève de M. DEGLANE - PRIX

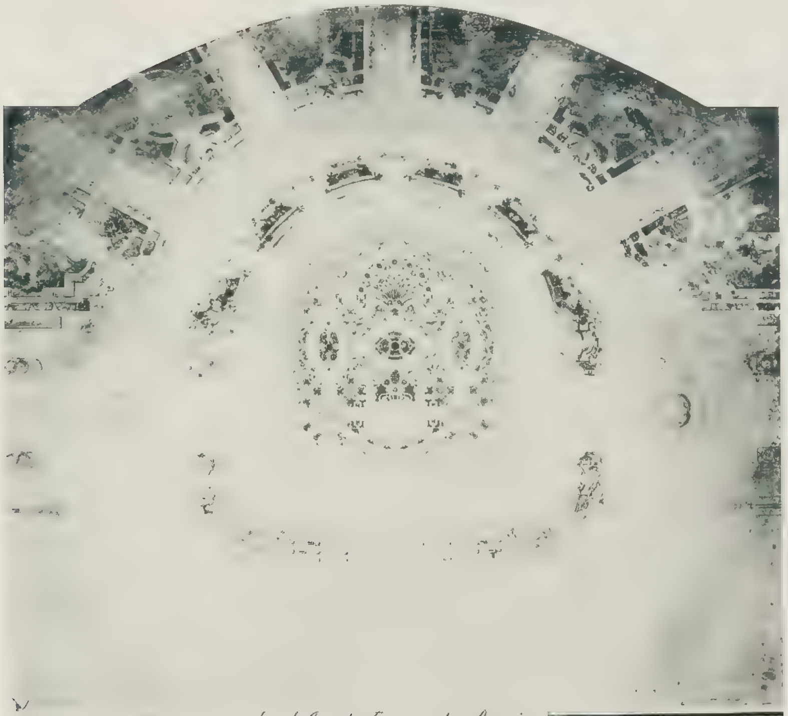

Les Salles de Fête & de Réunion

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE : Les salles de fêtes et de réunion et les grandes serres d'un Jardin d'Acclimatation
F. et J. DUPRÉ, élèves de MM. DAUMET et JAUSSELY

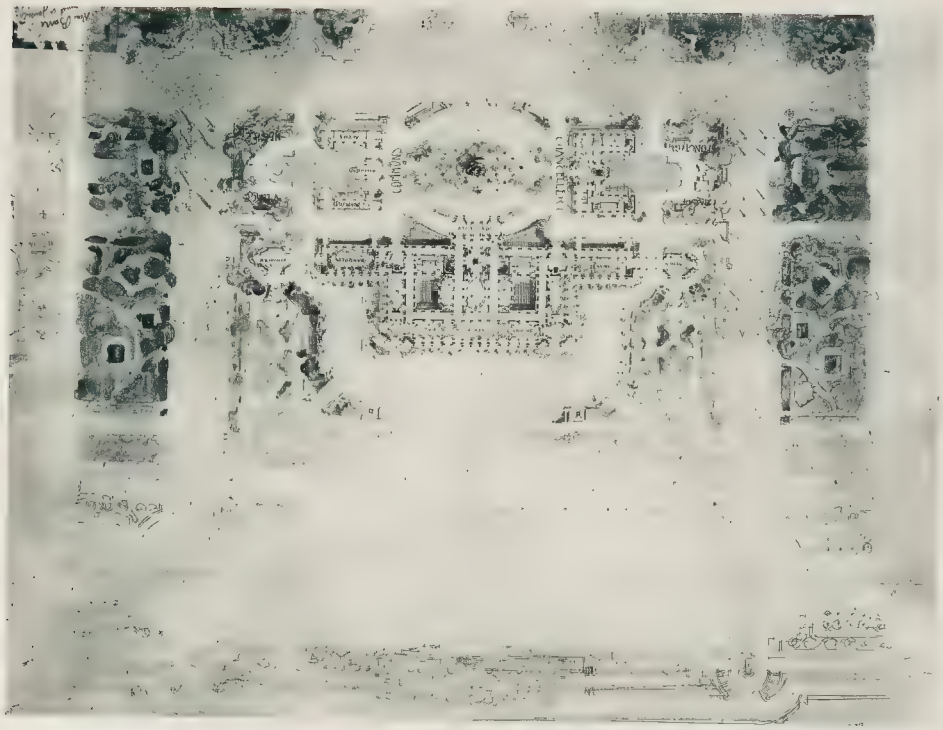

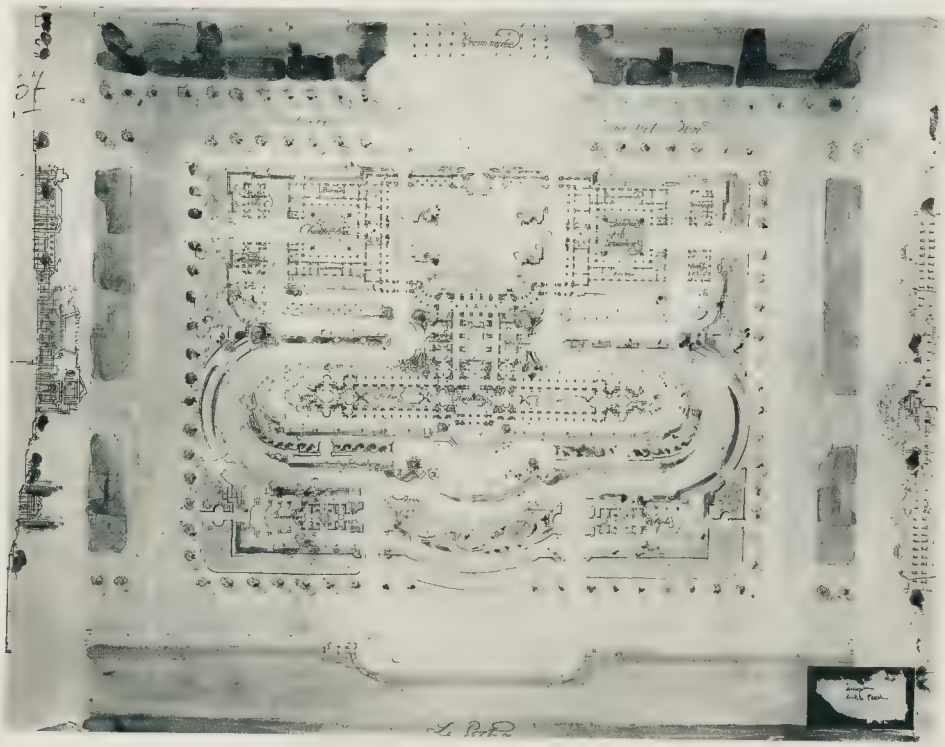

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES : Une Ambassade de France dans un pays d'Extrême-Orient RENE BARRÉ, élève de M.M. DAUMET et JAUSSELY CAMUZAT, élève de M. PASCAL

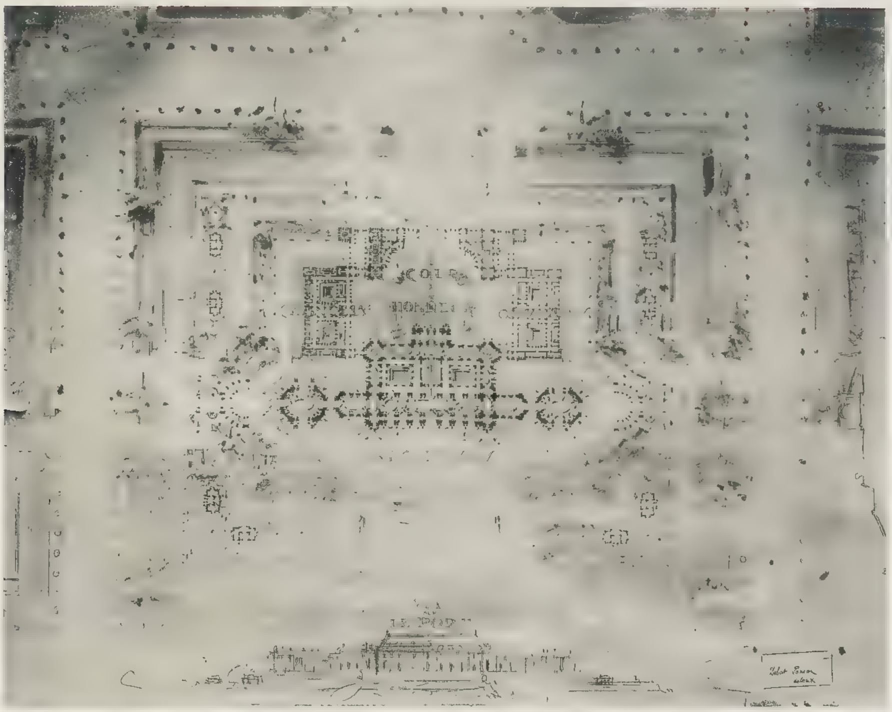

Héliotypie E. Le Deley, Paris — Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES : Une Ambassade de France dans un pays d'Extrême-Orient DEBAT-PONSAN, élève de M. LALOUX - DELAITRE, élève de M. DEGLANE

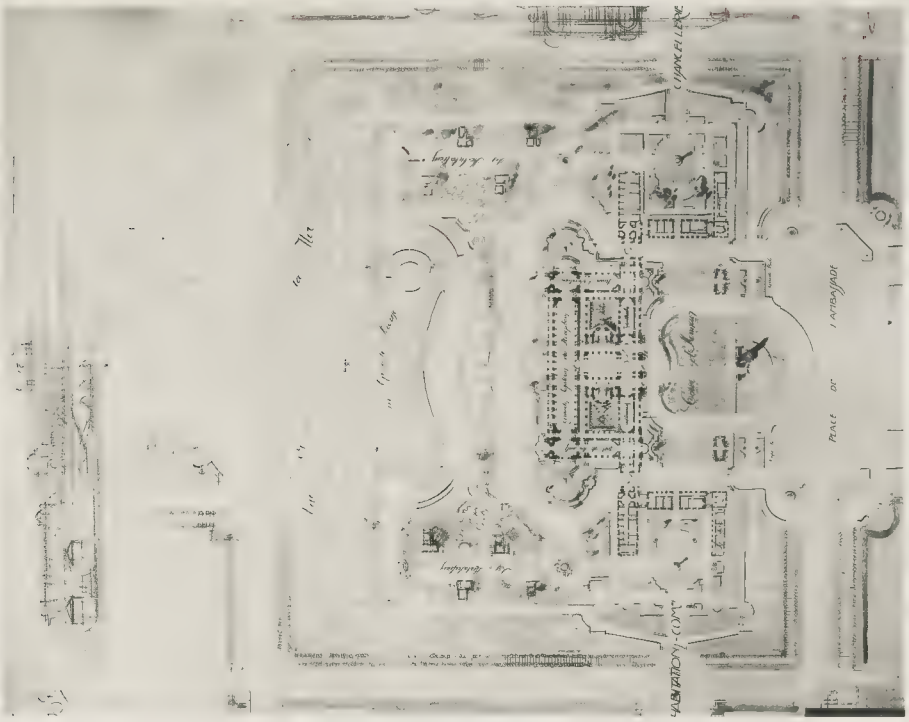

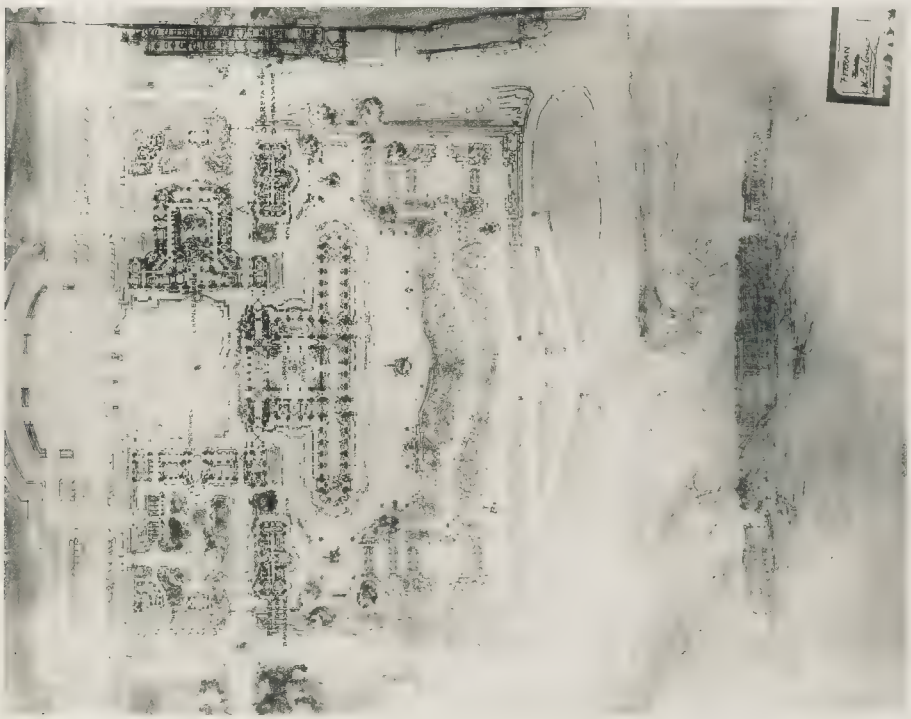

Lithographie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur, 146, faubourg saint-Martin, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES. Une Ambassade en France dans un pays d'Extrême-Orient. EXPERT, élève de M. REDON - FERRAN, élève de M. LALOUX

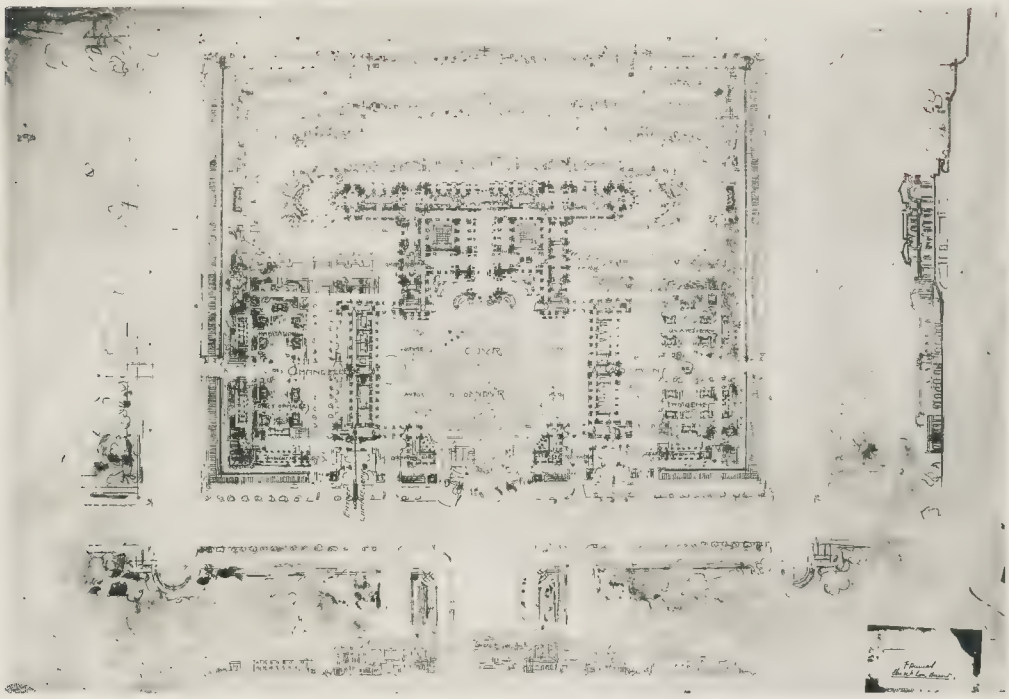

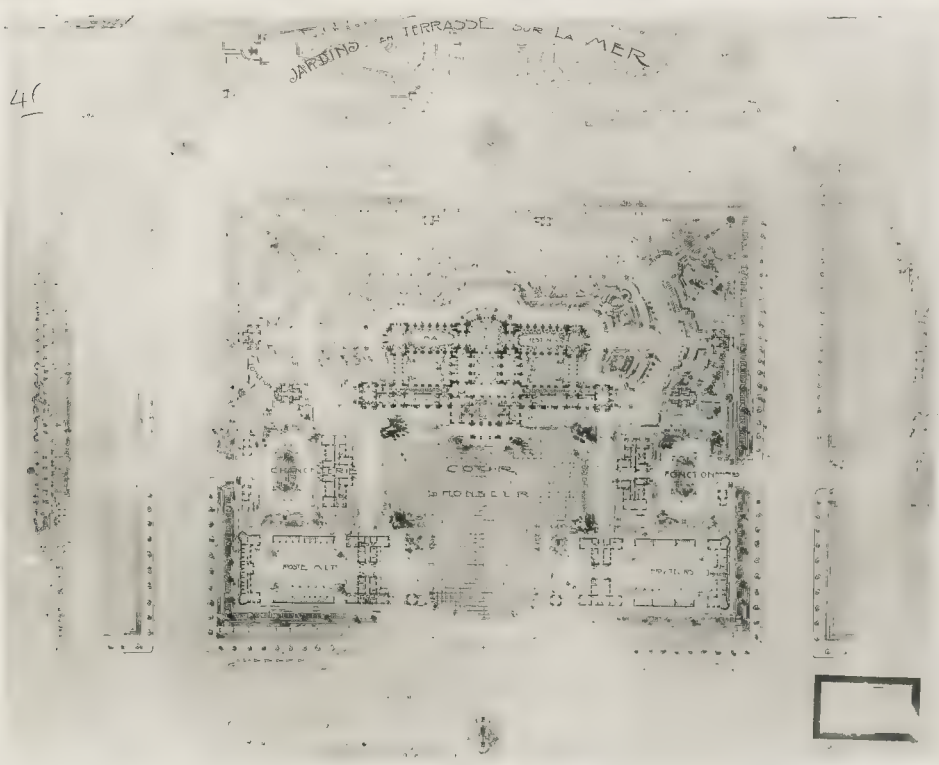

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES : Une Ambassade de France dans un pays d'Extrême Orient - DUMAIL, élève de M. BERNIER - GRÉGOIRE, élève de M. PAULIN

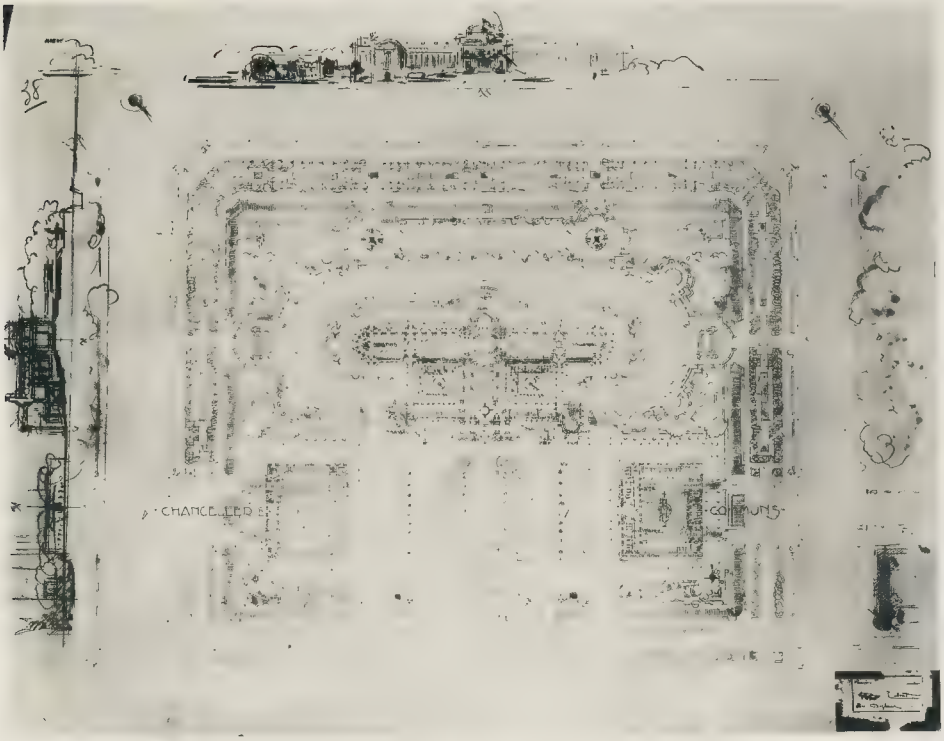

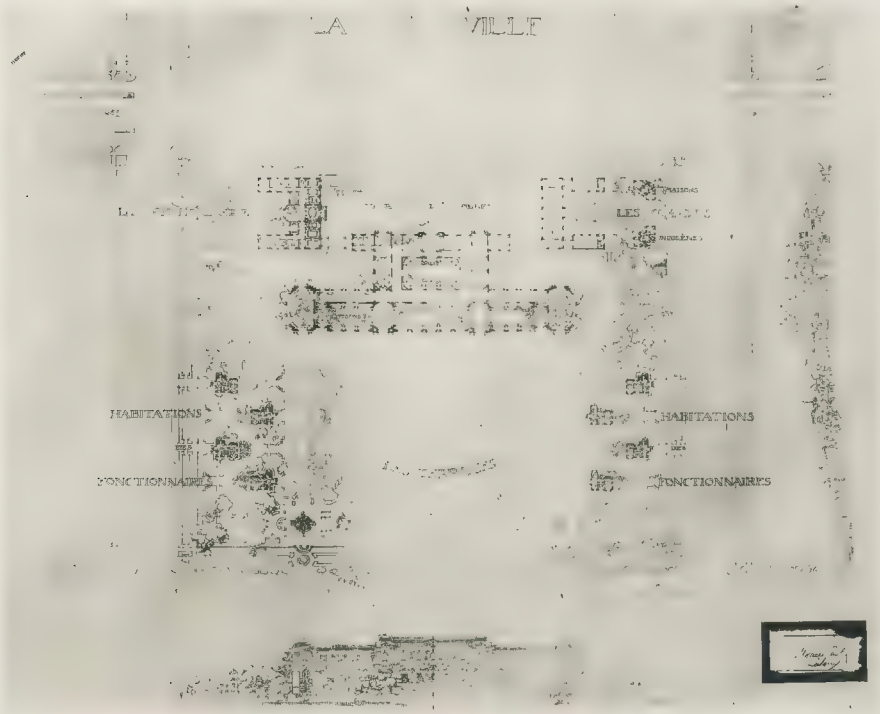

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES : Une Ambassade de France dans un pays d'Extrême-Orient - LEBOUT, élève de M. DEGLANE - PAUL MORICE, élève de M. LAFOUX

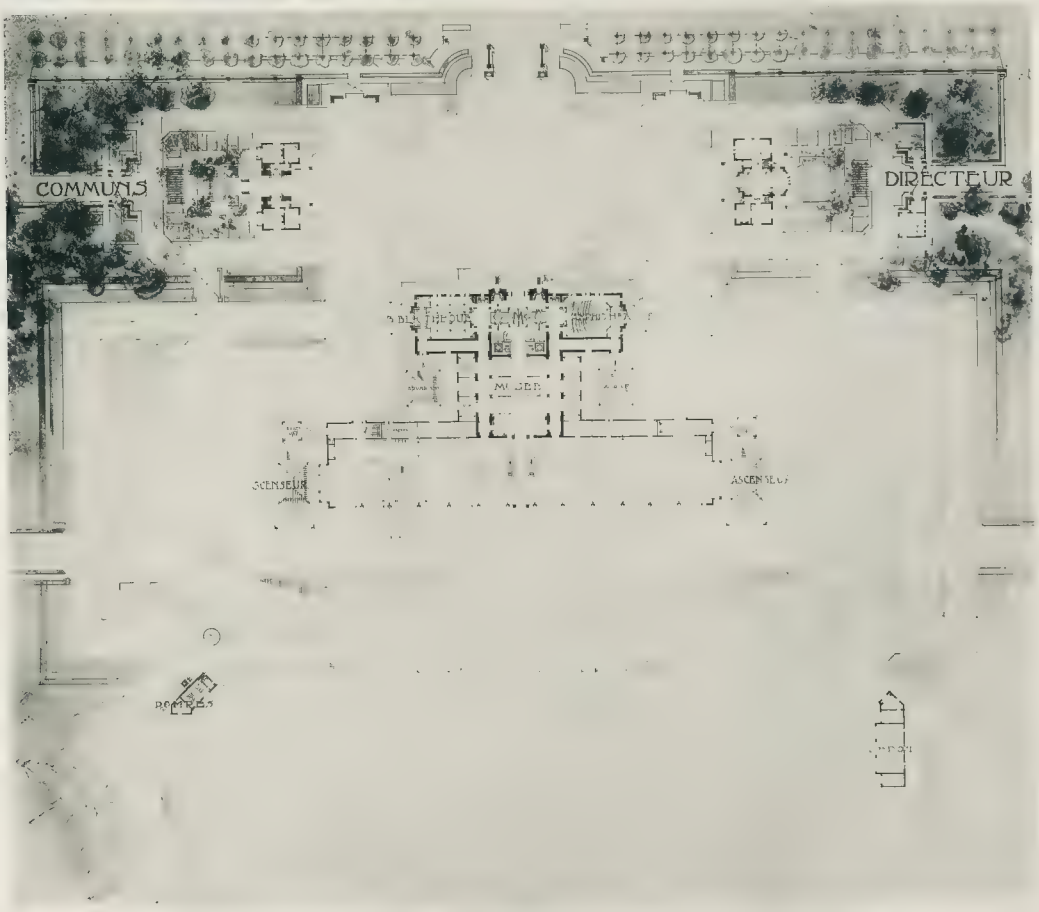

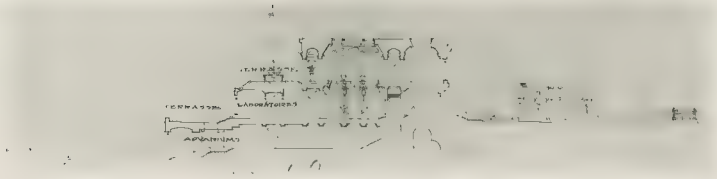

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 148, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN INSTITUT OCEANOGRAPHIQUE - A. J. ADAMS, élève de M. LALOUX

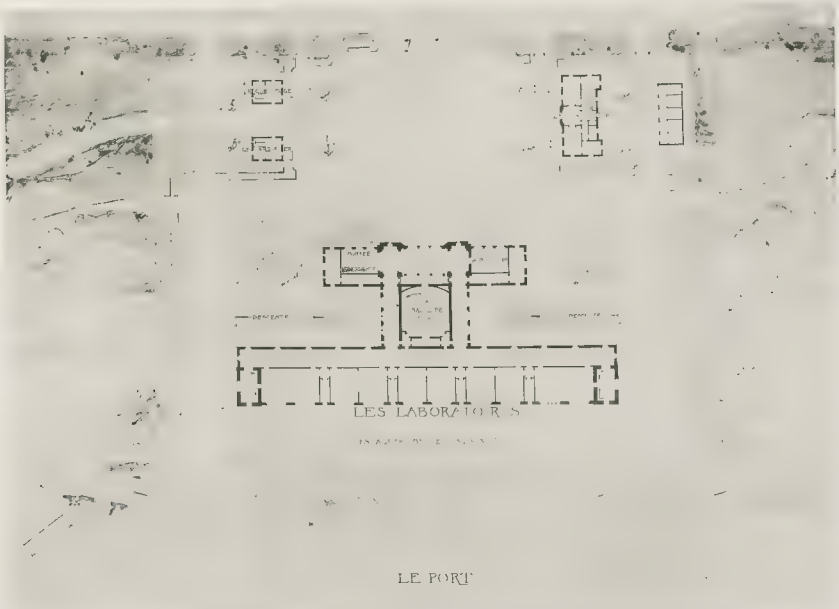

LE PORT

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin Paris

dh INSTITUT OCEANOGRAPHIQUE - G. HOWE, élève de M. LALOUX

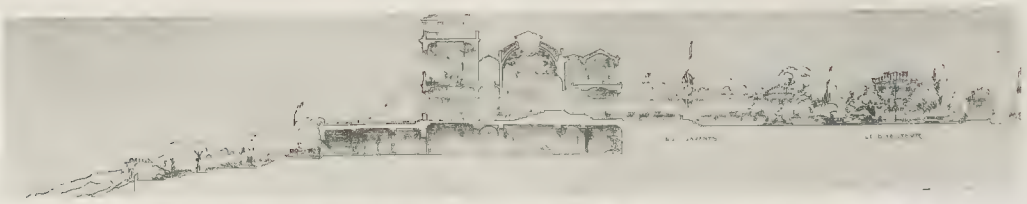

Reliotypie E. Le Deley. Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin Paris

UN INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE - GADZIKIEWIEZ. élève de M. BERNIER

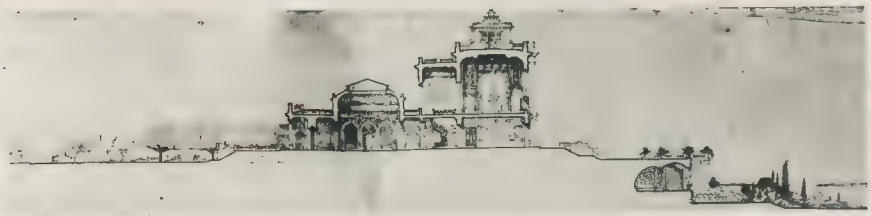

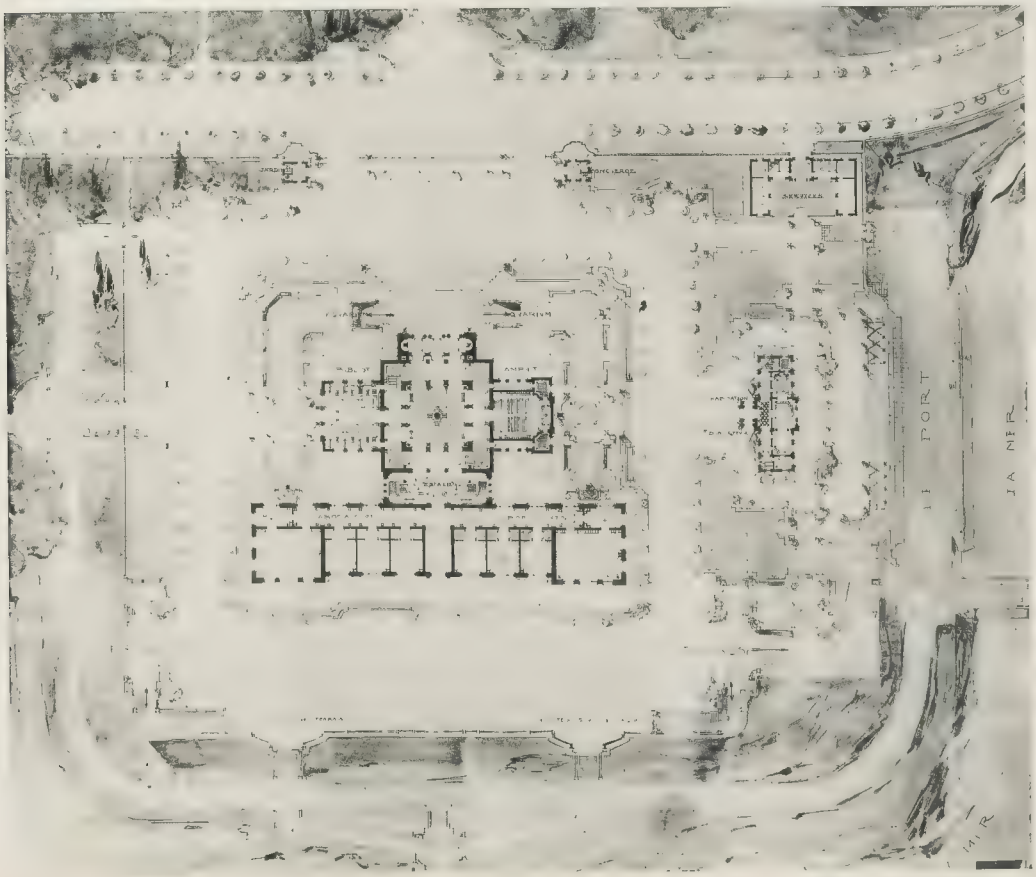

Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

LN INSTITUT OCEANOGRAPHIQUE - CHALIGNE, élève de M. BERNIER

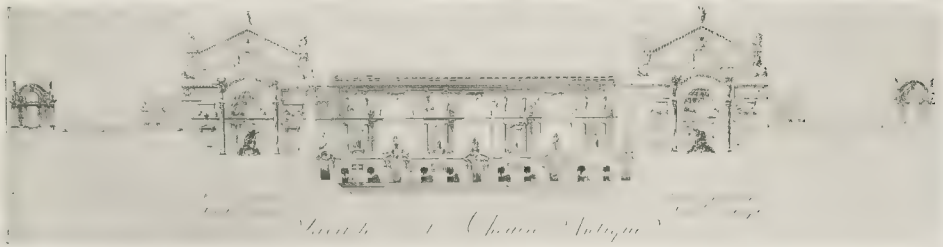

COMEDIE FRANÇAISE

A LA GLOIRE DE LA FRANCE

LES NOUVELLES SALLES DE LA COMEDIE FRANÇAISE

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS CHENAVARD : A la gloire des Lettres - Les nouvelles scènes du Théâtre National de la Comédie Française
CASTEL, élève de M. BERNIER, 1er prix

Héliogravure E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHENAVARD : Une Ecole supérieure d'Aviation Militaire - DUMAIL, élève de M. BERNIER, 2me Prix

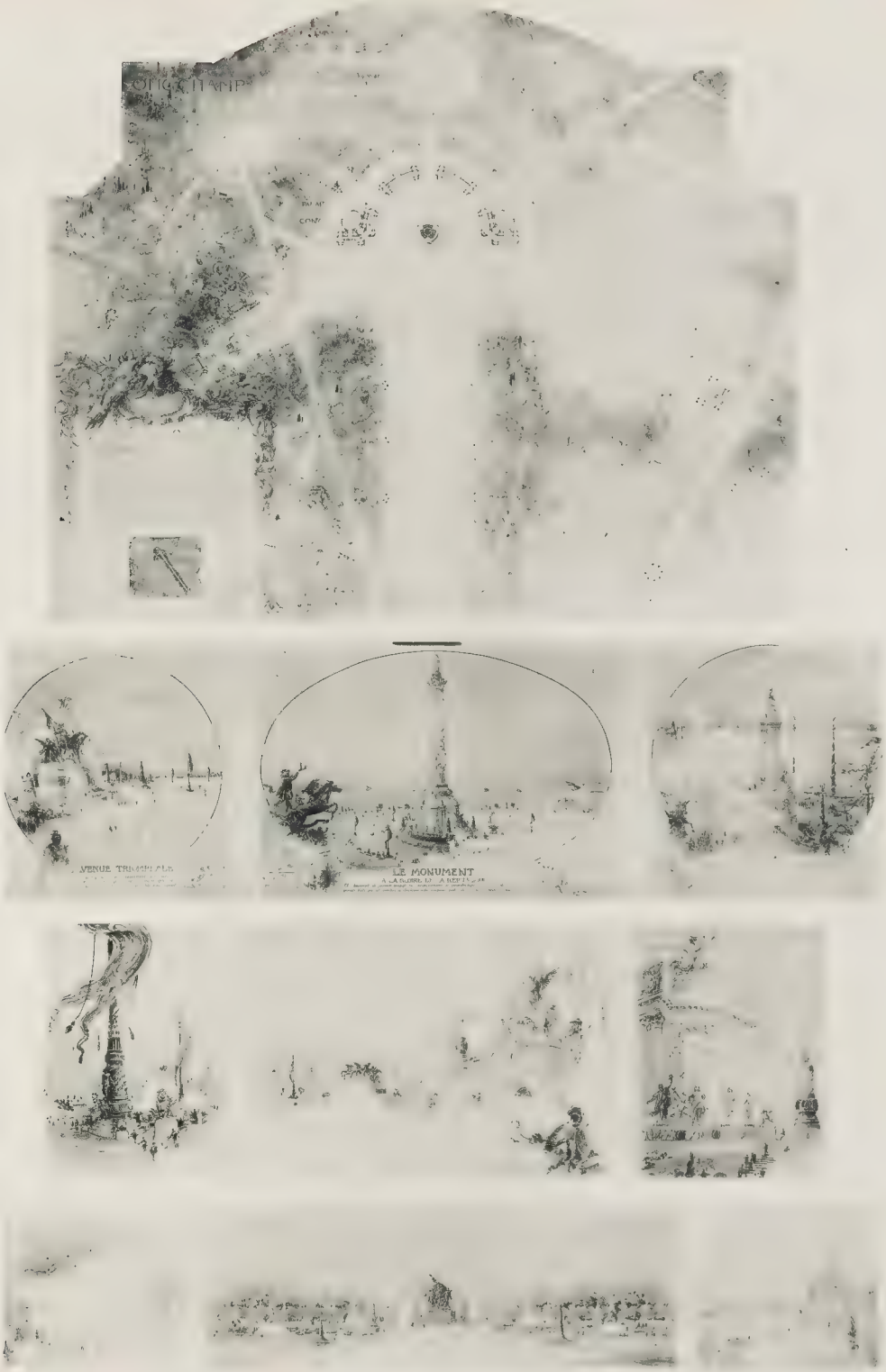

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Colin, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin Paris

CONCOURS CHENAVARD : Une Exposition permanente à la gloire de la République - LE HONNIER, élève de M. HERAUD 3me Prix

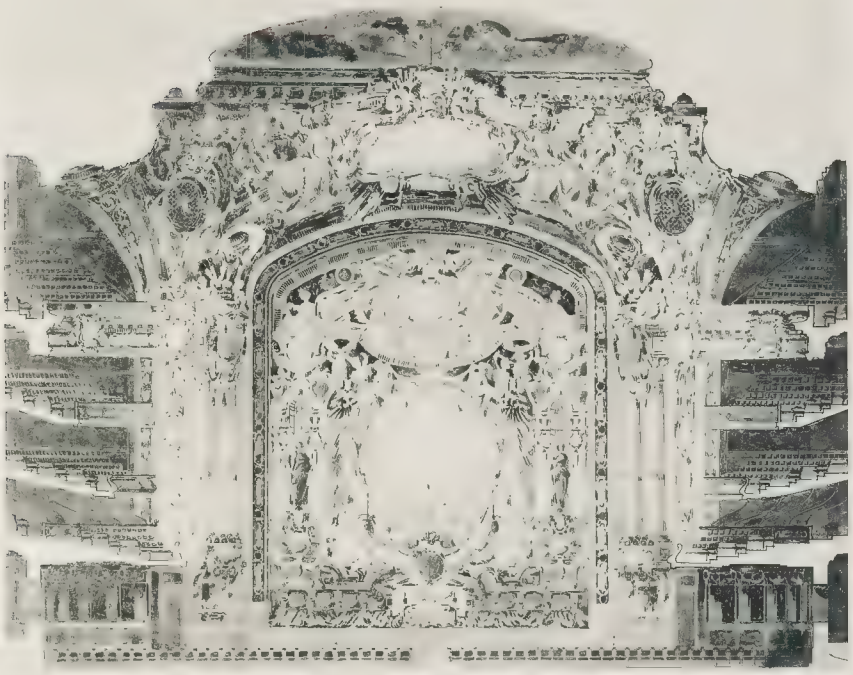

Hélio-typie P. Le Deley, Paris
Armand Guérinel, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHENAVARD : Décoration d'une salle de Spectacle - BOILLE, élève de M. LALOUX, 4me Prix

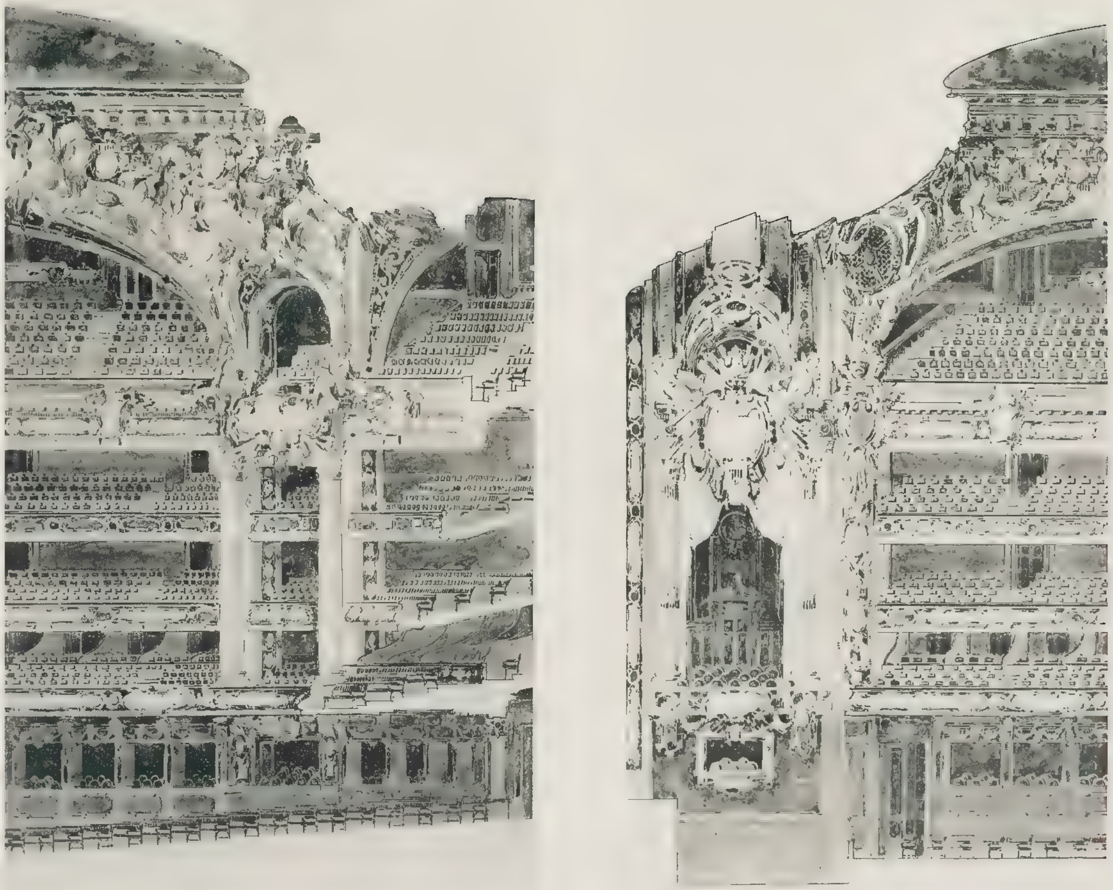

Héliotypie E. Le... Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ...NAVARD : Décoration d'une salle de Spectacle   BOILLE, élève de M. LALOUX, 4me Prix

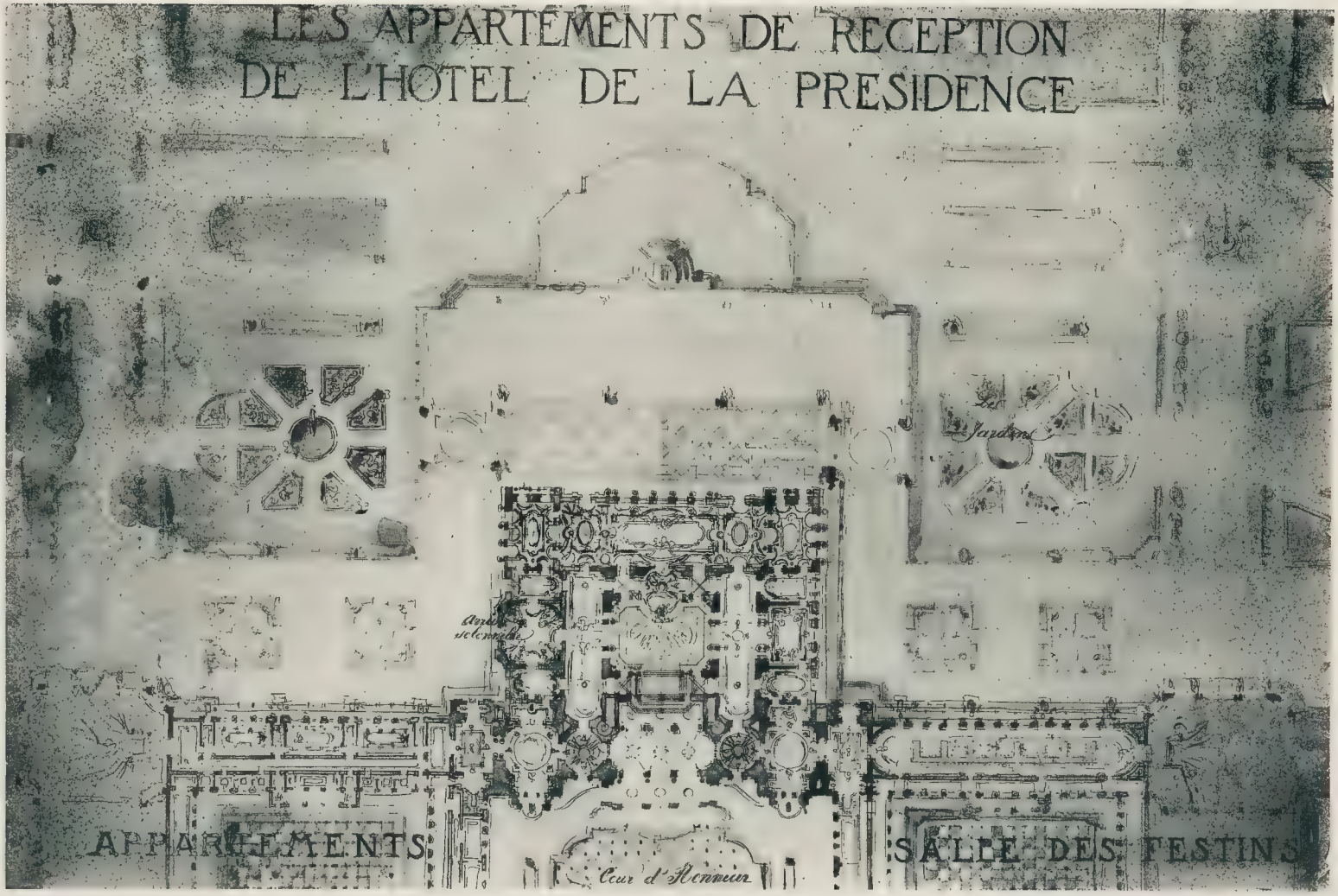

Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éd.eur 140, Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS CHENAVARD 1911 : Les Appartements de réception de l'Hôtel de la Présidence - TOURNON, élève de M. BERNIER 1er Prix

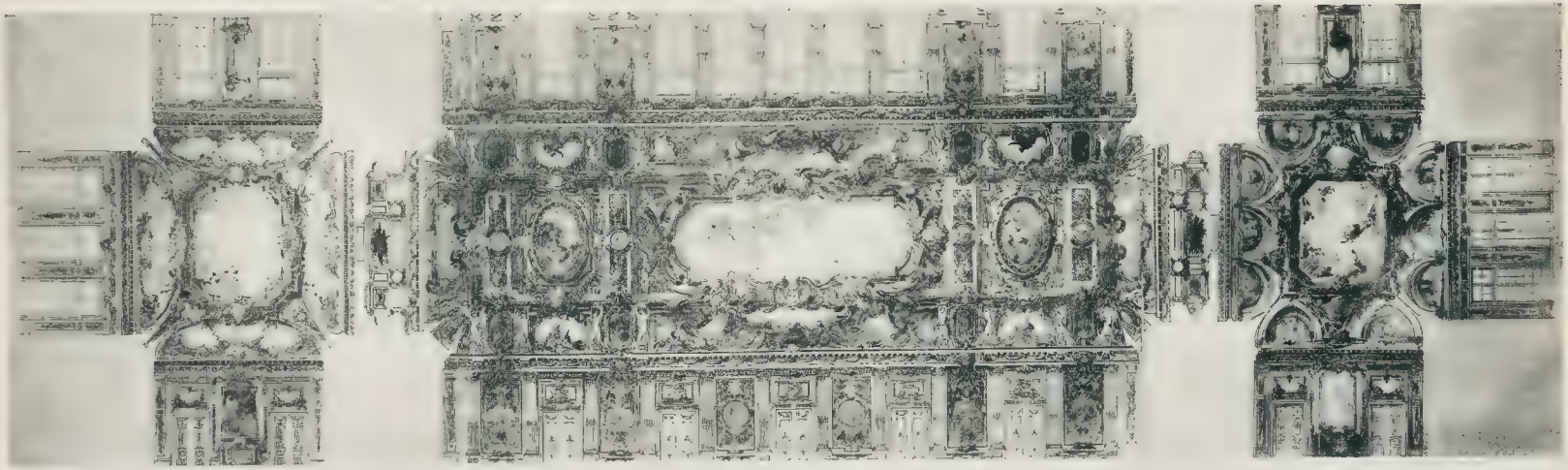

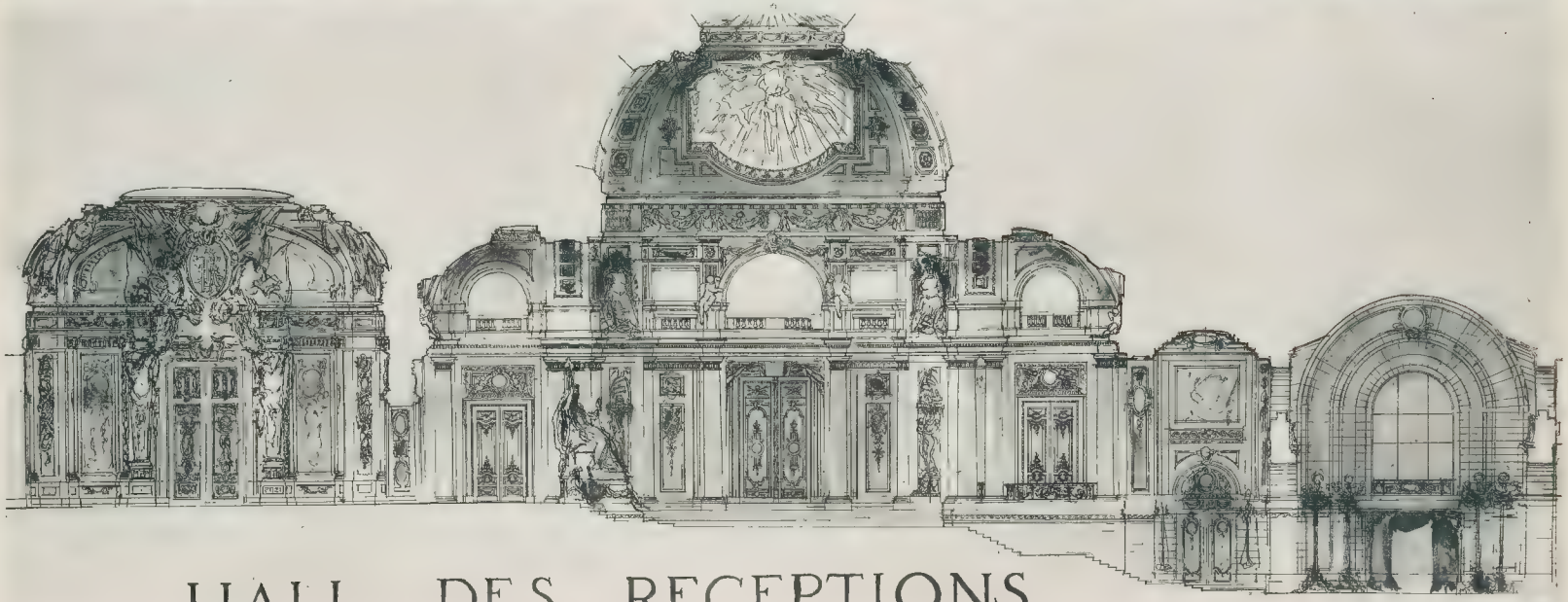

HALL DES RECEPTIONS

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHENAVARD 1911 Les Appartements de réception de l'Hôtel de la Présidence - TOJAGON, élève de M. BERNIER, 1er Prix

LES APPARTEMENTS DE RÉCEPTION DE L'HOTEL DE LA PRESIDENCE

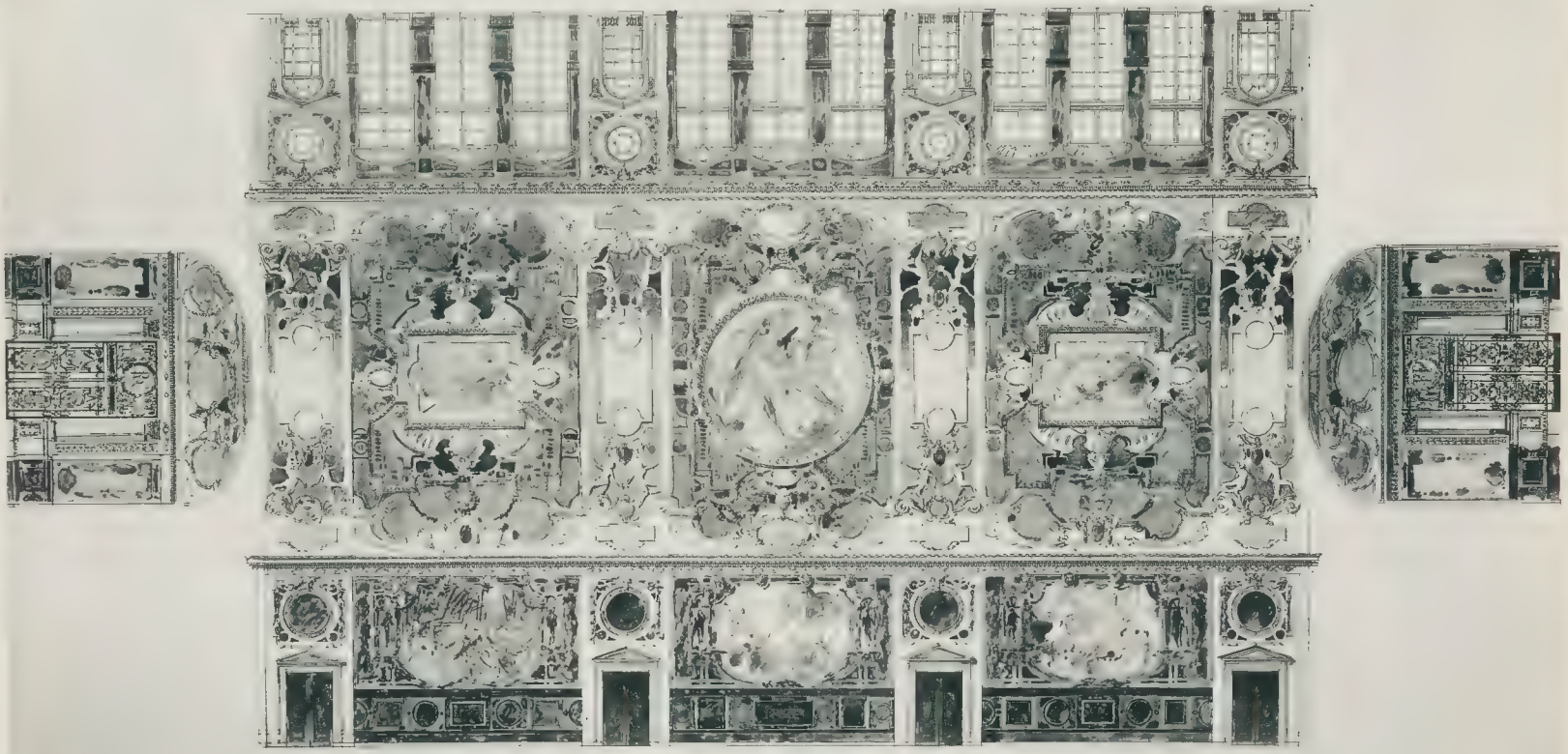

SALLE DES FESTINS

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guerinet éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS CHENAVARD 1911 : Les Appartements de réception de l'Hôtel de la Présidence - TOURNON, élève de M. BERNIER 1er Prix

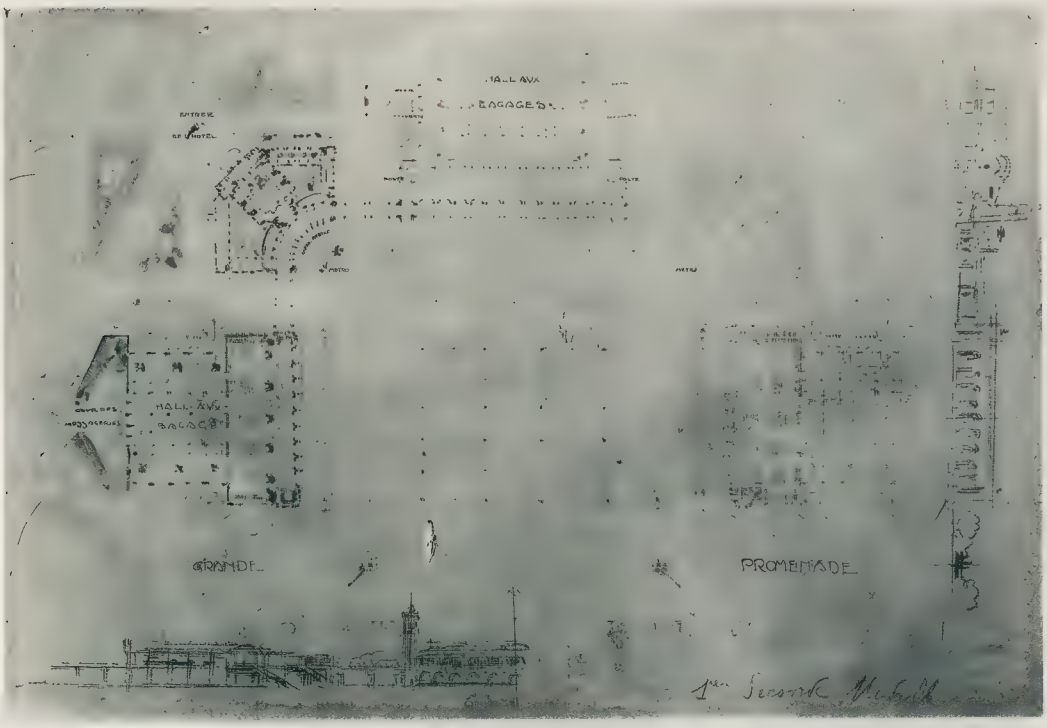

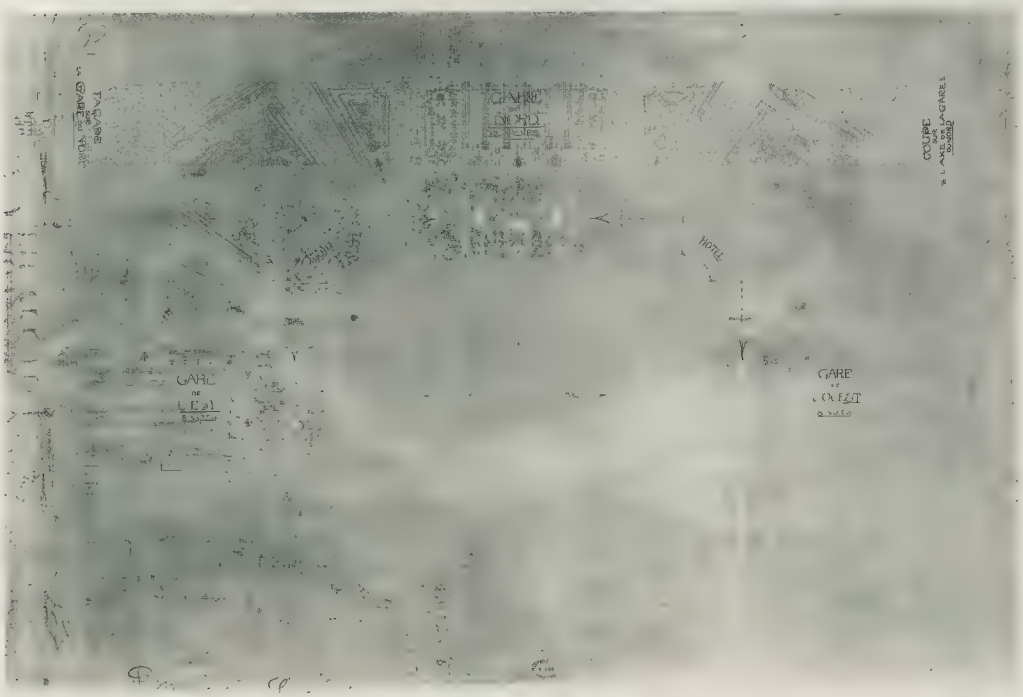

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

ESQUISSE : Une place publique - LEBOUT élève de M. DEGLANE - GIRARDIN, élève de M. PAULIN

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE : Reconstitution du campanile de Champigny sur-Vende - GRAPIN, élève de M. BERNIER LESCURE élève de M.M DAUMET ET JAUSSELY

Reconstitution
d'un
Campanile du XVIme Siècle
Perspective de l'Eglise
Veue
de la Sainte Chapelle de
Champigny en Veludu
bastie l'an 1543
par Louis de Bourbon
prince de la
Roche sur Yon
Details de la Fliche
Le Chasteau fut rasé sous Richelieu - la Ch.e et les dépendances furent conservées
Plans
Coupe

LA FLECHE
DE LA SAINTE CHAPELLE
DE CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Dressé par le Soussigné
A l'échelle de

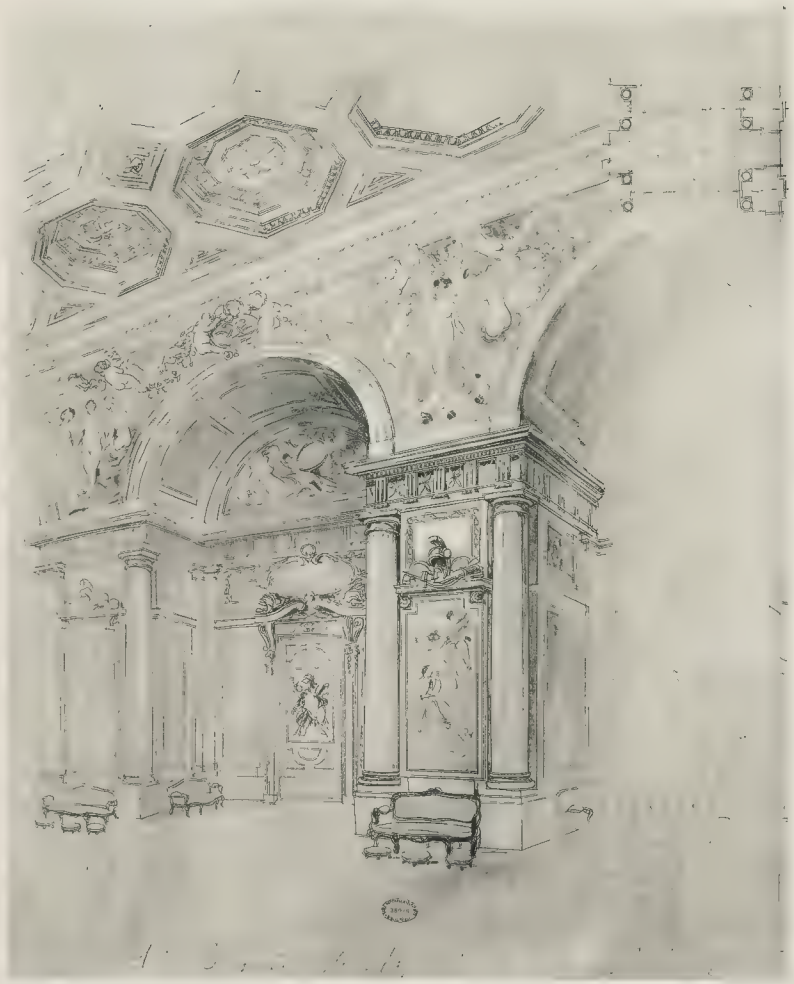

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Antoine.

ESQUISSE : Une travée d'une Galerie des Fêtes dans un Palais - LAURENTIN, élève de M. REDON - A. LE MONNIER élève de M. Hén...

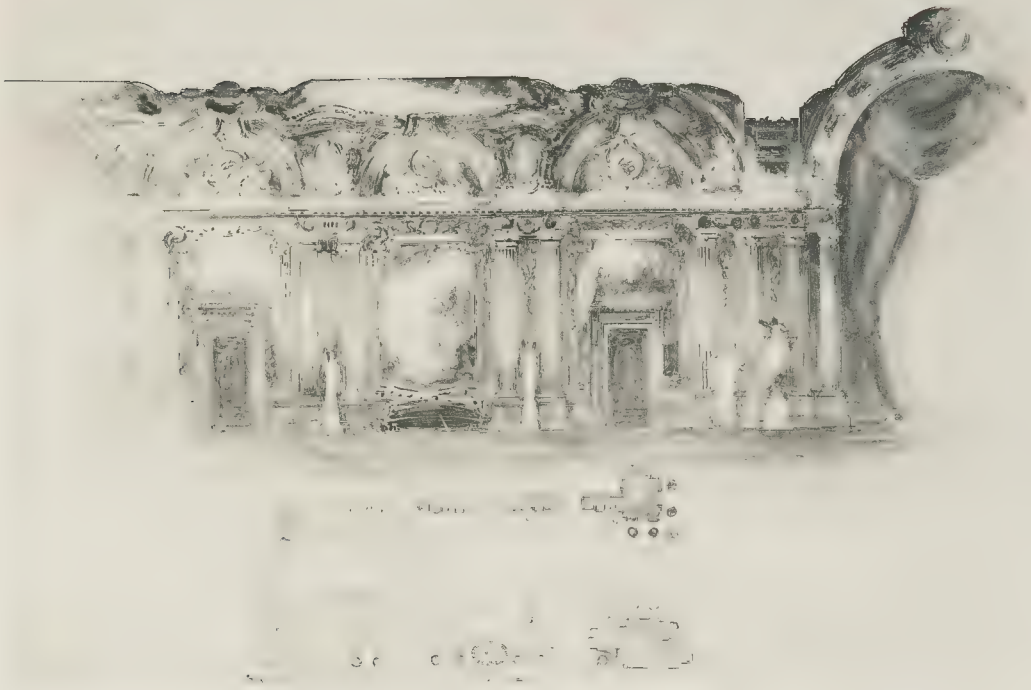

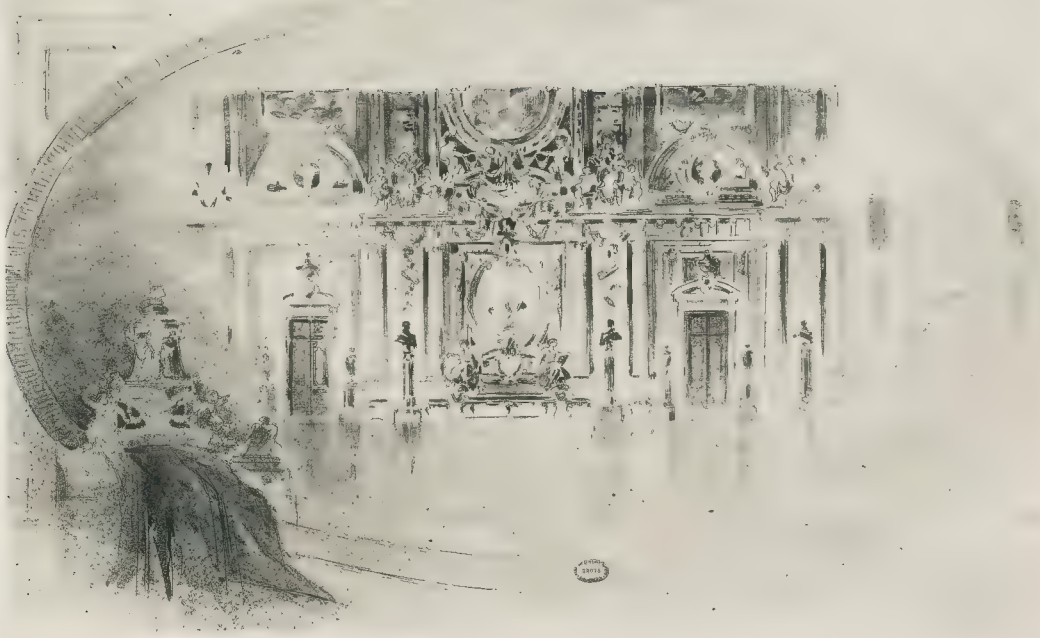

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

ESQUISSE : Une travée d'une Galerie des Fêtes dans un Palais MONNARD, élève de M. HÉRAUD - BONHOMME, élève de M. HÉRAUD

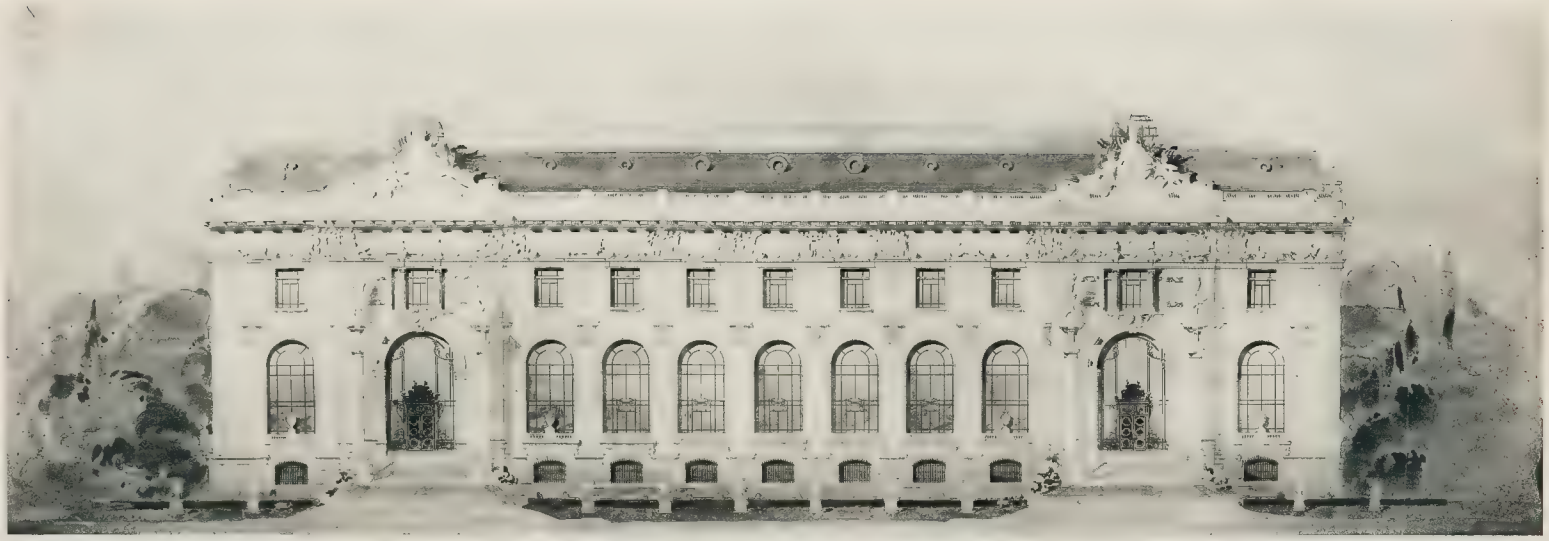

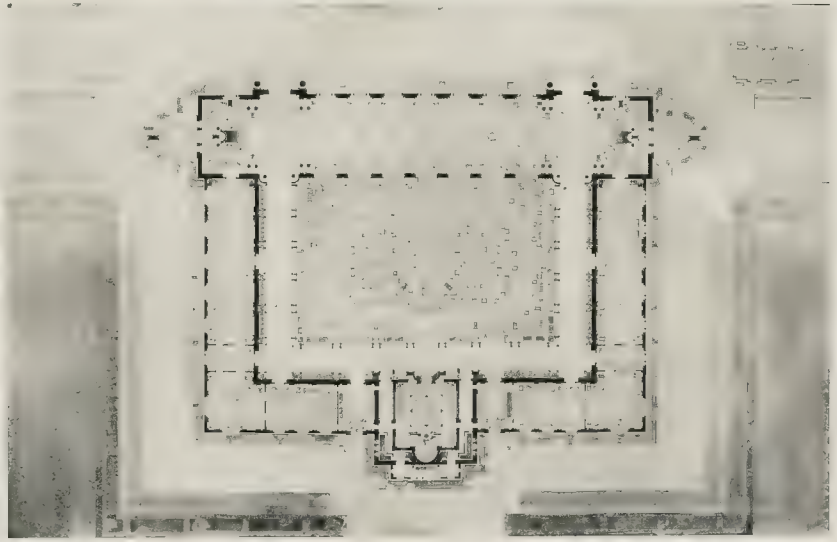

Héliogravure P. Le Deley Paris

Armand Colin et Cie, éditeurs 140 Faubourg Saint-Martin Paris

UN MUSÉE D'ANATOMIE - FROMAGE, élève de M. DEFRASSE

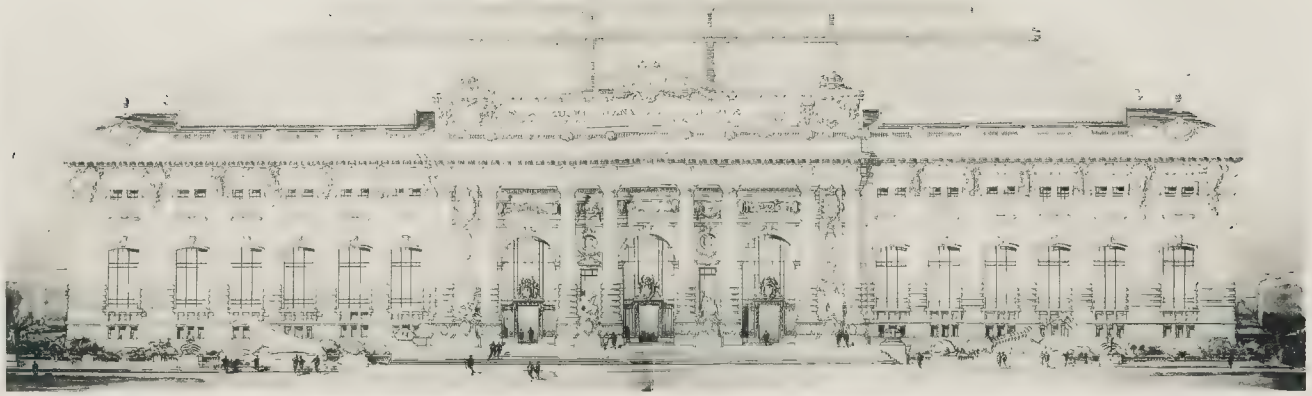

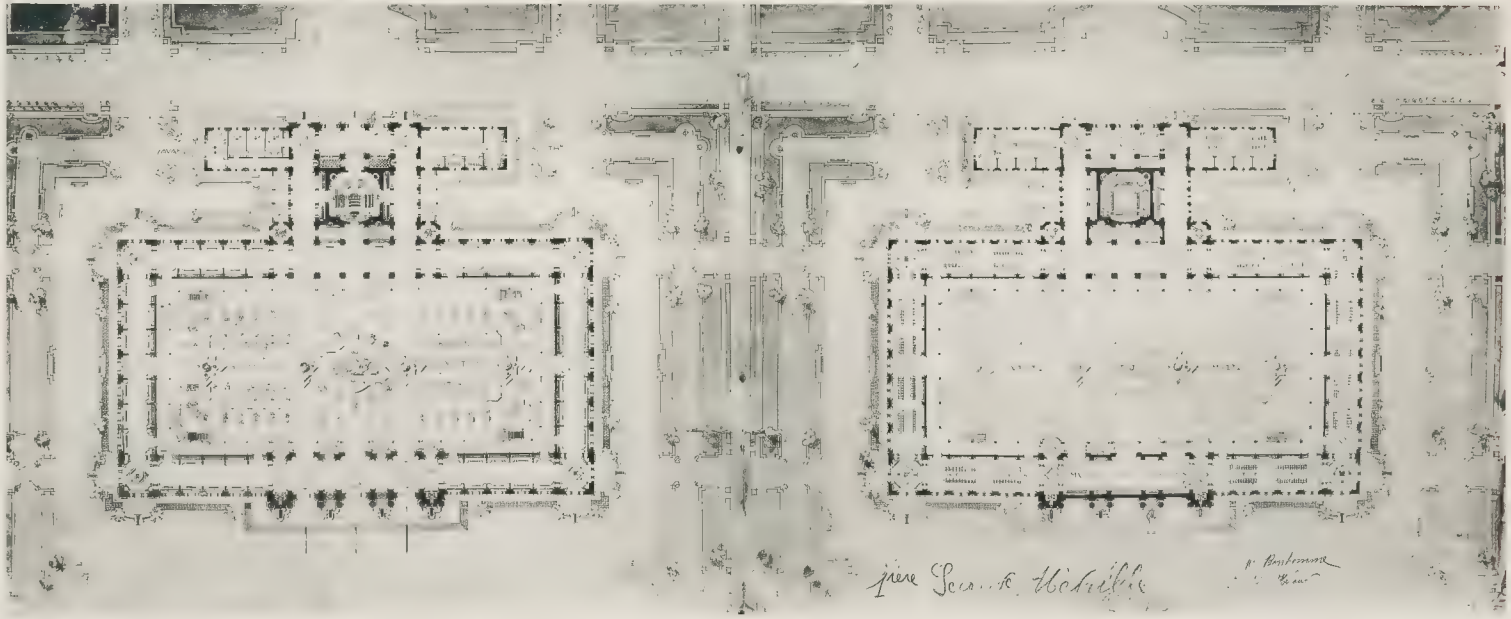

Héliotypie E. Le Deley Paris

UN MUSÉE D'ANATOMIE - M. BONHOMME, élè... de M. HÉRAUD

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

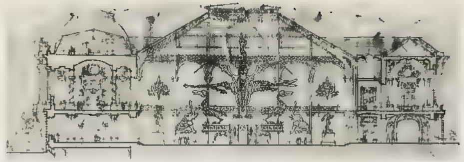

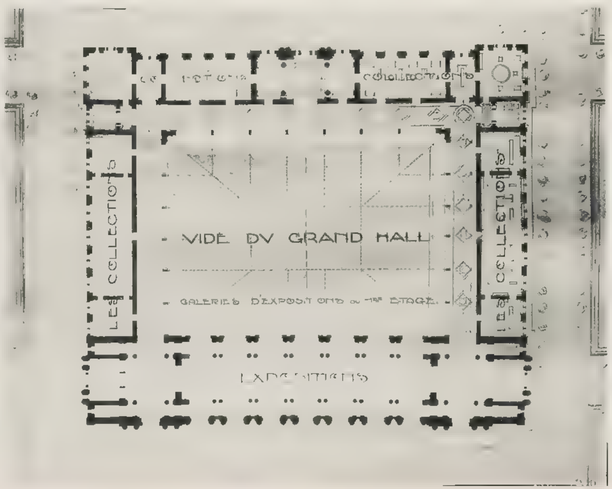

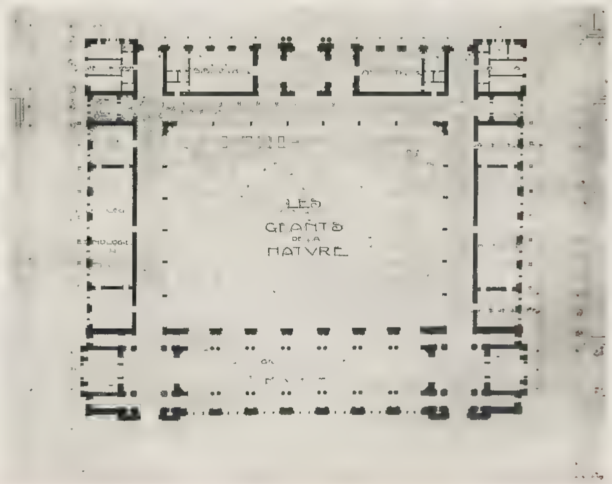

Héliotypie E. Le Deley, Paris

UN MUSÉE D'ANATOMIE - M. VEAUGEOIS, élève de MM. PAULIN et LE ROY

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

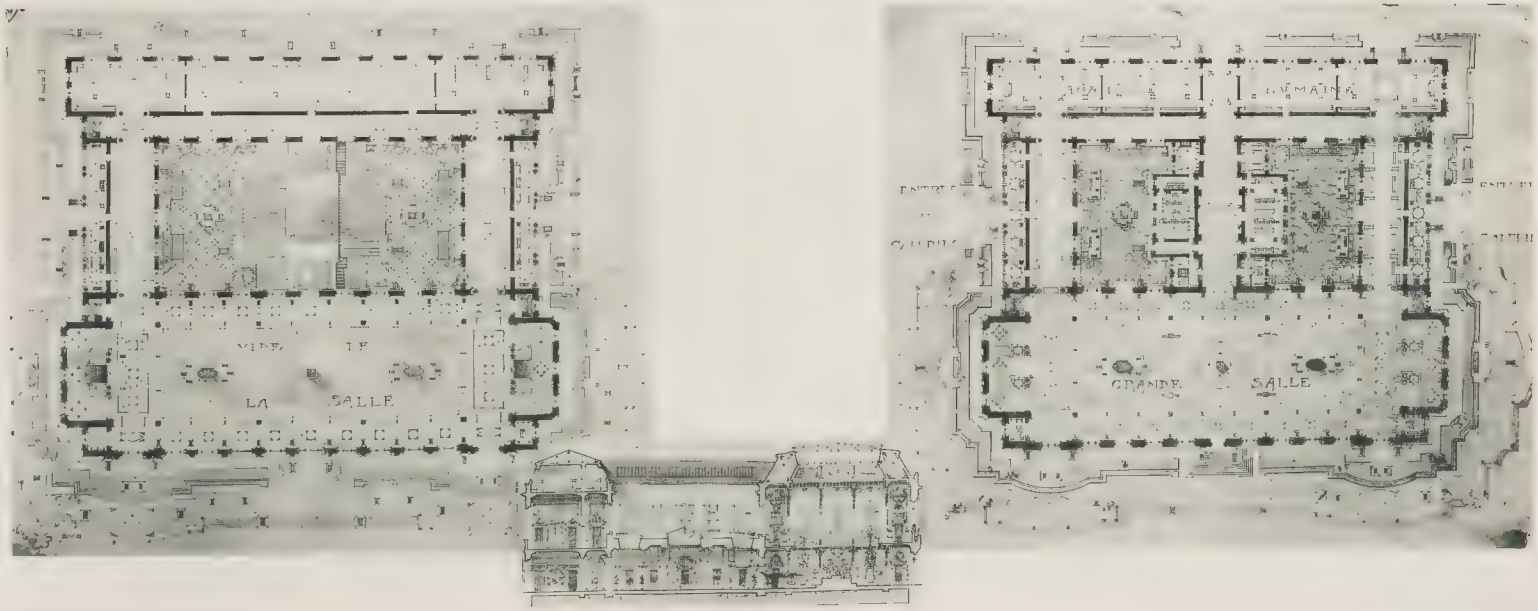

UN MUSÉE D'ANATOMIE - M. GRAPIN, élève de M. BERNIER

Phototypie C. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg St-Martin Paris

Héliotypie E. Le-Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UNE STATION D'ÉCLAIRAGE DES CÔTES — M. MAURICE André, élève de M. HÉRAUD

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00672 9327